



JEUDI 7 DÉCEMBRE 1995

No 36134 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

France

L'impasse

Le bras de fer entre grévistes et gouvernement continuait hier en France. Au 13e jour de grève, les principaux leaders syndicaux ont rejeté le timide appel à la «concertation» lancé mardi soir par Alain Juppé. Des nouvelles manifestations sont prévues aujourd'hui dans tout le pays.

Page 2

Paix en ex-Yougoslavie

Participation allemande

En Allemagne, le Bundestag a approuvé à une très large majorité l'envoi de quelque 4000 soldats en ex-Yougoslavie. Les soldats allemands seront principalement stationnés en Croatie et n'auront pas de mission de combat ou d'interposition. Sur le terrain, un avion de transport américain est arrivé à Tuzla. En outre, environ 6500 Serbes de Bosnie-Herzégovine ont commencé à quitter trois villages situés près de Mostar.

Page 2

Football

Une défaite sans appel



Battu 0-2 par le Real Madrid, Grasshopper n'aura donc pas remporté une seule de ses six rencontres disputées dans le cadre de la Ligue des champions. L'échec des Suisses ne souffre aucune discussion, à l'image d'Ibrahim (photo Keystone) qui bute sur le portier espagnol.

Page 13

Budget des routes nationales: 163 millions de plus

Cavadini persuasif

Le Conseil des Etats a systématiquement suivi sa commission préparatoire pour adopter, lundi et mardi, le budget 1996 de la Confédération. A une (grosse) exception près: sur proposition de Jean Cavadini, la construction des routes nationales obtient 163 millions supplémentaires, pour retrouver le montant inscrit au budget précédent (1,517 milliard). Au National, la semaine prochaine, l'opération sera plus ardue.

Berne
François NUSSBAUM

«Nous vous demandons d'atténuer les effets dommageables d'un scandale», s'est exclamé hier le libéral neuchâtelois Jean Cavadini: «Une région tout entière souffre d'un retard considérable dans la construction de ses routes nationales, même si tout le monde admet que l'économie réclame de bonnes voies de communication.»

PROMESSES NON TENUES

Malgré les promesses liées à l'augmentation de la taxe sur l'essence, malgré une motion votée dans les deux chambres, on veut aujourd'hui retarder les travaux: les derniers tronçons ne seront pas ouverts en l'an 2000 mais en 2013. «C'est se moquer du monde», a lancé le député neuchâtelois, réclamant que le budget autoroutier soit augmenté de 163 millions, pour atteindre le même montant que cette année (1,517 milliard).

D'autant plus que l'argent du fonds routier, qui va bénéficier d'un surplus de 700 millions pour atteindre 1,8 milliard, a tendance à être détourné au profit de certains aménagements de gares ou d'achats de locomotives. «Ce fonds, alimenté par les taxes routières, est prévu pour construire des routes», a-t-il souligné, s'excusant de devoir rappeler de telles évidences.

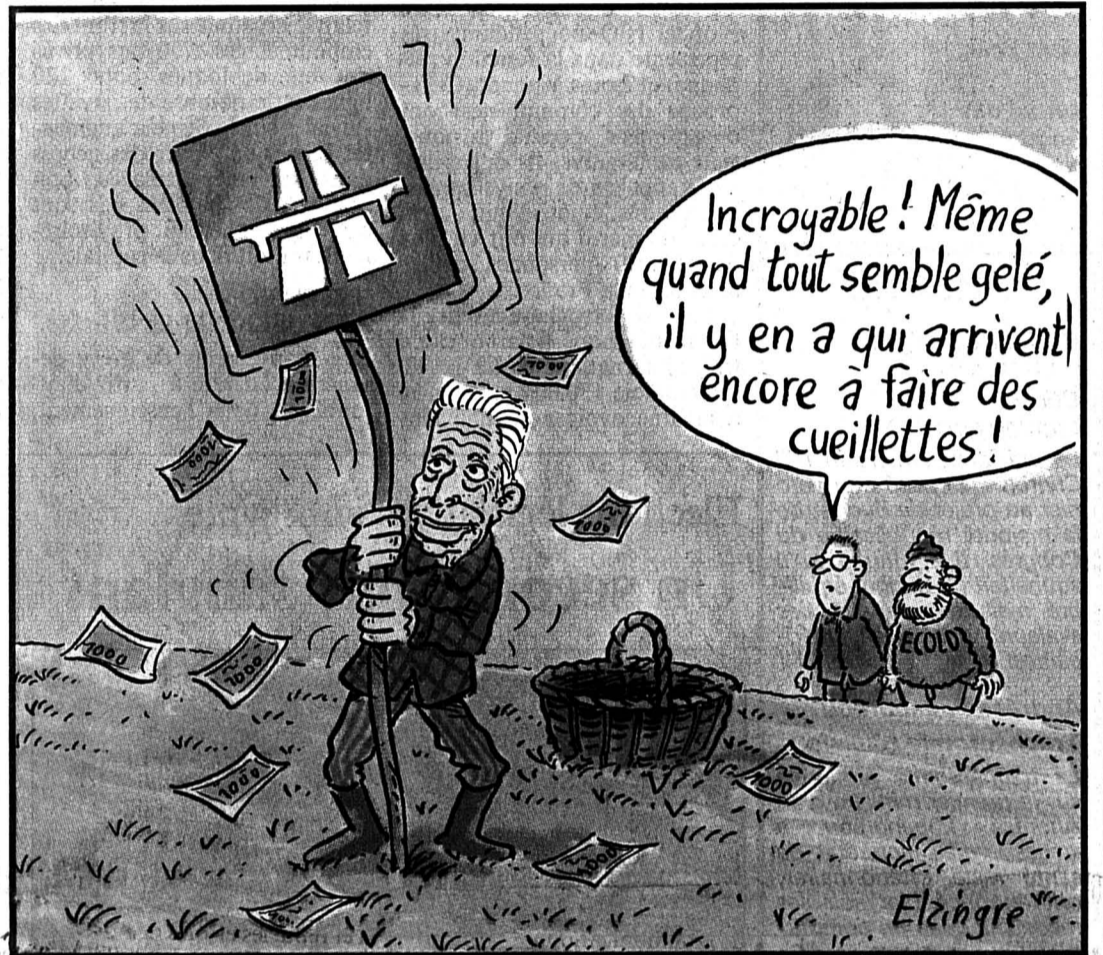
SENTIERS D'INDIENS

«Faudra-t-il que les visiteurs de l'Expo 2001 empruntent des pistes, des sentiers d'Indiens, pour gagner Bienne, Neuchâtel ou Delémont», a-t-il poursuivi. Au vote, c'est la surprise: la proposition Cavadini l'emporte par 21 voix contre 16, malgré le préavis de la commission préparatoire, favorable à la réduction de 163 millions. Un soutien a été trouvé auprès des députés romands, tessinois et de Suisse centrale.

Rien n'est venu, en revanche, de Suisse orientale. La banlieue zurichoise ne vient-elle pas d'obtenir près de 800 millions de la Confédération pour le tronçon Zurich-Zoug, avec un tunnel luxueux de 5 km sous l'Islisberg? Quand on est servi, resservi et repu, les efforts de digestion font un peu oublier ceux qui tentent leur assiette depuis 40 ans...

ET LE NATIONAL?

Il sera probablement plus difficile, la semaine prochaine, de convaincre une majorité du Conseil national. La proposition Cavadini sera reprise par la libérale vaudoise Suzette Sandoz. Mais elle devra lutter non seulement contre la réduction prévue par le Conseil fédéral, mais aussi contre la commission préparatoire, qui veut descendre encore de 30 millions. F.N.



Espoir prudent

A Neuchâtel, on affiche un espoir prudent. Le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, responsable des Travaux publics, rappelle que les crédits annoncés provisoirement pour la N5 remettaient en question l'ouverture du chantier de La Béroche, alors que toutes études nécessaires à ce stade sont achevées et approuvées.

«Cette rallonge est une bonne nouvelle dans la mesure où on peut espérer en récupérer une partie pour le canton et assurer ainsi le démarrage des grands travaux à La Béroche», explique Pierre Hirschy. Mais il attend, avant de chanter victoire, le vote du National, puis la nouvelle répartition des crédits entre les cantons. (fn)

Le nouvel évêque de Bâle est connu

Kurt Koch désigné



Kurt Koch

Le Vatican a confirmé le choix du théologien lucernois. La nomination du successeur de Mgr Vogel a été bien accueillie. (Keystone-Engler)

Page 4

OPINION

A la quête d'un nouveau modèle

«Welcome to the new world order! No home, no rest, no job!» Traduisez: «Bienvenue dans le nouvel ordre mondial! Pas de maison, pas de repos, pas de travail!»

Ces paroles du rocker américain Bruce Springsteen illustrent les inquiétudes qui tenaillent la société occidentale à la veille du XXIe siècle.

Alors que la reconstruction économique s'avère ardue dans l'Europe de l'Est en proie aux déviances nationalistes, tandis que la guerre n'est pas encore un souvenir en ex-Yougoslavie et que l'Asie du Sud-Est explose économiquement, l'Occident fait face à une recomposition sociale sans précédent depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Ce qui se passe en France en est, pour l'instant, l'illustration la plus frappante. Le fossé entre la rue et les politiciens s'est élargi. Eblouis par les promesses électorales de Jacques Chirac, les Français se sentent aujourd'hui frustrés.

Du coup, l'épreuve de force a été engagée. Si l'Hexagone est confronté à un mouvement de grogne sociale très large, l'Europe entière subit de plein fouet les effets de la crise. Une crise qui plonge les populations dans le marasme et les incite au pessimisme.

Les Etats-Unis ne sont pas épargnés. Les

républicains, forts de leur succès aux dernières élections législatives, tentent d'imposer des coupes sombres dans les budgets sociaux.

Dans un pays déjà miné par la paupérisation, cette politique aura comme effet d'accroître les effets dévastateurs de la société à deux vitesses.

La Suisse n'échappe pas à la règle. Les citoyens ont de plus en plus de mal à accepter les décisions politiques et économiques. Cette semaine encore, le Conseil national a pris deux décisions (loi sur le travail et 1er Août) qui font grincer des dents plus d'un travailleur.

Notre modèle occidental de société semble ne plus être adapté aux besoins de demain. En continuant à l'appliquer d'une manière qui frôle l'entêtement, le risque d'explosion grandit.

Le passage à un nouveau modèle nous paraît indispensable. Comment il se produira reste une énigme. La crise que nous traversons nous y contraindra de toute façon. Il ne s'agira toutefois pas d'un retour en arrière mais d'une régénération nécessaire.

Redéfinition du rôle de l'Etat et de celui des acteurs sociaux et économiques sont les principales tâches qui nous attendent au tournant du millénaire.

Daniel DROZ

10 ANS
SINOPIA
ACCUEILLE

... entrez dans la danse... voyez comme on danse... venez, venez, venez voir qui vous voudrez...

JEUDI 7 DÉCEMBRE 1995 THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS 20H00
LA COMPAGNIE BUISSONNIÈRE, LE BALLET JUNIOR ET DA MOTUS

Informations: Sinopia 039/23 99 83

Location: La Tabatière 039/23 94 44

Avec le soutien de L'Impartial



Crise sociale en France

Toujours l'impasse

Le bras de fer entre grévistes et gouvernement continuait hier en France. Au 13e jour de grève, les principaux leaders syndicaux ont rejeté le timide appel à la «concertation» lancé mardi soir par Alain Juppé. Des nouvelles manifestations sont prévues aujourd'hui dans tout le pays.

Les deux principaux acteurs syndicaux de la crise, Marc Blondel (FO-indépendant, très représenté dans la fonction publique) et Louis Viannet (CGT-proche des communistes) ont ouvertement appelé à la poursuite de la grève. Ils ont également appelé à de nouvelles manifestations aujourd'hui, après celles de mardi qui ont vu plus de 500.000 personnes défiler dans toute la France.

Le trafic ferroviaire restait entièrement bloqué, à part quelques trains internationaux. La Poste, qui emploie 130.000 personnes, a affirmé avoir noté une ten-

dance à la reprise. Au moins 77 centres de tri restaient néanmoins bloqués. Dans les transports aériens, un mouvement de grève «imprévu» des contrôleurs aériens a provoqué hier des retards importants pour les vols de toutes les compagnies aériennes à Paris-Roissy et Paris-Orly. Plusieurs ports étaient affectés par des mouvements de grève.

Après presque deux semaines de grèves, les banlieusards s'organisent quant à eux pour limiter l'usage de leur voiture en direction de Paris, suscitant une relative accalmie sur le front des embouteillages. 750 bus privés ont été débloqués pour 120 lignes et le nombre de navettes fluviales sur la Seine a augmenté. Lâssés de passer des heures dans les embouteillages, bon nombre de banlieusards ont également cherché provisoirement un toit dans la capitale.

EXTENSION À L'ENSEIGNEMENT

Des mouvements de grève devraient s'étendre à partir d'aujourd'hui dans l'enseignement.

Des arrêts de travail devraient aussi toucher aujourd'hui les compagnies aériennes Air France et Air Inter. Leur direction pense néanmoins être en mesure d'assurer la totalité des vols long et moyen courrier. Jusqu'ici, les grèves n'ont pas réellement mordu dans le secteur privé, bien que des arrêts de travail en soutien aux grévistes aient été observés dans certaines entreprises.

«Et maintenant?», s'interrogeait hier le quotidien «Le Parisien» à la une, résumant la question que se posent des millions de Français après l'intervention musclée de Alain Juppé. Le premier ministre a maintenu le cap de ses réformes sociales dans ses interventions devant la Chambre basse du Parlement et à la télévision. Il a fait un geste en se déclarant ouvert à la concertation sur les régimes spéciaux des retraites, principal motif des grèves.

TENSION À L'ASSEMBLÉE

Ce geste est «insuffisant» pour Marc Blondel et Louis Viannet

qui réclament l'ouverture de «négociations» sur l'ensemble des réformes lancées par le gouvernement. «M. Juppé aurait-il peur de nous rencontrer?», s'est exclamé à la télévision le leader de Force Ouvrière qui a qualifié sa position d'«inacceptable».

La tension qui règne entre Alain Juppé, ses ministres et l'opposition socialiste a par ailleurs éclaté au grand jour, hier, à l'Assemblée nationale. Les députés PS ont quitté en bloc l'hémicycle lors de la séance des questions d'actualité au gouvernement après le refus du premier ministre de répondre à leurs demandes de négociations.

Des critiques sont également venues des rangs de la majorité. L'ancien ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, qui avait soutenu Edouard Balladur pendant la campagne présidentielle, a déclaré dans une interview qu'«on ne peut pas mener ce pays comme on dirige un conseil d'administration». Il s'agit de sa première prise de position publique sur la politique du gouvernement depuis l'élection présidentielle. (ats, afp, reuter)

Sud du Liban
Soldats tués

Des accrochages ont eu lieu hier matin au sud du Liban, dans le secteur central de la zone occupée par Israël. Quatre moudjahidine et un soldat israélien ont été tués au cours des affrontements, ont indiqué des sources de sécurité dans la région.

Deux autres soldats israéliens ont été blessés. Les combats ont débuté lorsqu'une patrouille israélienne a été attaquée près de Talloussa par un commando non identifié qui s'était infiltré dans la zone. Des hélicoptères sont venus à la rescousse de la patrouille. Ils ont ratissé le secteur de l'attaque. L'artillerie israélienne a bombardé des zones situées au nord de la partie occupée du Liban.

Lors d'un autre accrochage, trois miliciens de l'Armée du Liban-Sud (ALS) ont également été blessés. L'un d'eux, grièvement touché, a été transporté à l'hôpital, a-t-on appris de sources israéliennes. Cette attaque a été revendiquée par le Hezbollah pro-iranien. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Projet de budget du Congrès

Clinton oppose son veto

Le président américain Bill Clinton a opposé son veto hier au projet de budget de la majorité républicaine du Congrès. Il a affirmé qu'il souhaitait un budget équilibré mais respectueux des «valeurs» sociales américaines.

Andréas Papandréou Trachéotomie réussie

La trachéotomie pratiquée sur le premier ministre grec Andréas Papandréou a «réussi», mais son état de santé reste «stationnaire», ont annoncé hier soir ses médecins dans un communiqué lu à la presse.

Israël**Amir inculpé**

La justice israélienne a inculpé hier de meurtre avec préméditation l'assassin du premier ministre Yitzhak Rabin. Le juge a ordonné que Yigal Amir soit maintenu en détention préventive jusqu'au terme de son procès. Ce dernier s'ouvrira le 19 décembre devant le tribunal de Tel-Aviv. Le meurtrier risque la peine de prison à perpétuité.

Parlement européen**Rapprochement avec la Turquie**

L'approbation d'un accord commercial entre Ankara et l'Union européenne la semaine prochaine est quasiment assurée. Le groupe socialiste, bloc principal du Parlement européen, a décidé hier de voter en faveur du pacte d'union douanière avec la Turquie.

Jordanie**Visite de Shimon Peres**

Le premier ministre israélien Shimon Peres a affirmé mercredi à Amman que son pays voulait «saisir l'opportunité de la paix» avec la Syrie qu'offrait la nouvelle médiation américaine. M. Peres s'adressait à la presse à l'issue de ses entretiens avec le roi Hussein de Jordanie.

Florence**Sommet italo-britannique**

Les chefs de gouvernement italien et britannique Lamberto Dini et John Major se sont retrouvés hier pour un sommet bilatéral. Ils ont appelé à un examen détaillé des conséquences qu'aurait sur l'Union européenne le passage à la monnaie unique d'un nombre restreint d'Etats membres.

Elections législatives en Egypte

Un second tour sanglant

**Le Caire**

Des supporters du PND criaient hier des slogans. (Keystone)

Le second tour des élections législatives hier en Egypte a été sanglant, avec treize morts et une quarantaine de blessés. Plusieurs candidats de l'opposition islamiste se sont en outre retirés pour protester contre «la fraude du gouvernement».

Au total, 612 candidats, dont 62 de l'opposition, restaient en lice pour 306 des 444 sièges du Parlement, qui en compte dix autres pourvus sur nomination du président Hosni Moubarak. Les résultats définitifs devraient être connus aujourd'hui.

Selon la police, sept personnes ont été tuées et dix-sept blessées dans la province de Qena (Haute-Egypte) dans un échange de coups de feu entre

partisans du Parti national démocrate (PND) de M. Moubarak et d'un indépendant. Des fusillades similaires ont éclaté dans le delta du Nil, faisant trois morts et sept blessés, et dans la région du Caire où deux partisans du PND ont été tués et treize personnes blessées.

En Haute-Egypte, le numéro deux de la sécurité à Miniya, le général Hussein Farid Thabet, a échappé à un attentat intégriste dans lequel trois policiers ont été blessés. Les islamistes armés avaient dénoncé les élections. Huit candidats islamistes, dont le rédacteur en chef du journal Al Ahrar du Parti libéral Moustapha Bakri, se sont retirés «en signe de protestation contre les fraudes, l'expulsion et l'arrestation de leurs scrutateurs». (ats, afp, reuter)

Fin des essais nucléaires français

Plus tôt que prévu

Le ministre français de la Défense a annoncé hier que la dernière série d'essais nucléaires français serait achevée deux mois plus tôt que prévu. Mais il n'a pas précisé si cela signifiait une réduction de leur nombre.

«L'ultime série d'essais nucléaires français devrait s'achever avant la fin du mois de février 1996, bien avant la date initialement annoncée du 31 mai 1996», a déclaré Charles Millon au Sénat. Depuis le 5 septembre,

la France a procédé à quatre essais à Mururoa et Fangataufa, en Polynésie française.

Jacques Chirac avait annoncé dans un premier temps que cette ultime série, avant la signature par la France du futur traité d'interdiction totale des essais nucléaires, comprendrait sept à huit tests. Il a récemment déclaré à la chaîne de télévision américaine CNN, lors d'un voyage aux Etats-Unis, que la France pourrait se contenter de six essais. (ats, afp)

Des soldats allemands seront envoyés en ex-Yougoslavie

Pilotes français: Chirac menace

Le Bundestag, la Chambre basse du Parlement allemand, a approuvé hier à une très large majorité l'envoi de quelque 4000 soldats en ex-Yougoslavie. Il s'agit de la plus importante mission de l'armée allemande à l'étranger depuis la Seconde Guerre mondiale.

Au total, 543 députés du Bundestag ont voté pour la motion du gouvernement sur 656 qui ont participé au vote. 107 députés ont voté contre et 6 ont voté blanc. Le vote marque une nouvelle étape dans l'entreprise menée depuis la réunification de l'Allemagne par le chancelier Helmut Kohl pour redonner à son pays un rôle politique international à la mesure de son rang de troisième puissance économique mondiale.

Les soldats allemands seront principalement stationnés en Croatie dans la région de Split et n'auront pas de mission de combat ou d'interposition. Ils seront surtout affectés à des missions sanitaires et logistiques au service de la force multinationale de paix en Bosnie (IFOR, 60.000 hommes au total).

OTAN - Russie

Panne

Les seize ministres des Affaires étrangères de l'OTAN se sont réunis hier avec 28 de leurs homologues de l'Europe de l'Est. Cette réunion est essentiellement consacrée à l'élargissement de l'Alliance et à la Bosnie. Moscou est toujours opposé à l'intégration des pays de l'Est.

Les pays de l'OTAN et leurs homologues de l'Est doivent discuter du programme de coopération du Partenariat pour la paix et des projets d'élargissement de l'Organisation.

En septembre dernier, devant l'absence de toute concrétisation, l'OTAN était revenue à la charge. Elle a proposé formellement à Moscou un calendrier d'actions concrètes et l'éventualité de conclure une charte établissant une relation spéciale entre les deux anciens ennemis. Les réponses de la Russie se font toujours attendre. (ats, afp)

Certaines unités de génie iront brièvement en Bosnie afin de réparer des routes et des ponts. Cependant, 180 officiers allemands s'installeront à Sarajevo au quartier général de l'IFOR. Les premiers d'entre eux devraient arriver jeudi dans la capitale bosniaque.

Devant les députés, M. Kohl a souligné que l'Allemagne fédérale entendait payer de retour les Alliés qui l'avaient protégée de la menace soviétique jusqu'à la fin des années 80.

La mission allemande est limitée à un an et commencera après la signature des accords de paix en Bosnie, prévue à la mi-décembre à Paris.

AVION À TUZLA

D'autre part, un premier avion transport de troupes américain s'est posé hier sur la base aérienne de Tuzla, dans le nord-est de la Bosnie. Le QG du contingent américain de 20.000 hommes déployé avec la force multinationale de l'OTAN (IFOR) y sera établi. La base aérienne de l'ONU a ainsi accueilli son premier appareil depuis plus d'un an et demi.

Les militaires arrivés de Ramstein (Allemagne) à bord de l'Hercules C-130 feront partie d'une «force de mise en œuvre» de 2500 hommes. Elle est chargée d'installer réseaux de communication et moyens logistiques à l'intention des 60.000 hommes de l'IFOR, attendus en Bosnie après que les accords de Dayton aient été officiellement signés à Paris la semaine prochaine.

MILOSEVIC MENACÉ

Une mission parlementaire française de cinq membres est arrivée à Belgrade. Elle doit appuyer auprès des autorités yougoslaves les démarches entreprises par Paris pour obtenir la libération des deux pilotes français capturés le 30 août en zone serbe en Bosnie.

Peu après, on annonçait à Paris que le président Jacques Chirac avait averti par téléphone son homologue serbe Slobodan Milosevic que si les deux pilotes ne lui étaient pas rendus ces prochains jours, «la France serait conduite à en tirer toutes les conséquences». (ats, afp, reuter)

Sri Lanka: Jaffna subit un exode

Proposition d'amnistie

La présidente sri lankaise Chandrika Kumaratunga a proposé hier une amnistie aux rebelles tamouls qui accepteraient de poser les armes, au lendemain de la chute de leur bastion, Jaffna, mais ces derniers ont refusé. Par ailleurs, le CICR a indiqué que l'exode de la péninsule du même nom se poursuivait.

Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), 180.000 personnes ont trouvé refuge de l'autre côté de la lagune, dans la région de Kili-nochchi, au nord de l'île. De plus en plus nombreux, les Tamouls quittent maintenant la péninsule, dont seulement la moitié occidentale est contrôlée par les forces gouvernementales. Ils se réfugient plus au sud, en territoire encore contrôlé par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), autour de Kili-nochchi. Le CICR parvient à leur fournir une assistance ali-

mentaire en traversant les lignes de front par la route.

Le CICR a indiqué par ailleurs que «très peu de prisonniers» ont été capturés lors des combats dans le nord de l'île. «Ce conflit ne fait pas beaucoup de prisonniers. Les Tigres ne se laissent pas capturer vivants», a affirmé Gérard Peytrignet.

Par ailleurs, la présidente sri lankaise Chandrika Kumaratunga a proposé hier une amnistie aux rebelles tamouls. «J'invite tous les membres des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) à déposer les armes et à mettre fin à la violence», a-t-elle dit. «Le gouvernement vous accordera une amnistie et la sécurité». Mais ces derniers ont refusé. Lawrence Thilakar, porte-parole des Tigres basé à Paris, a déclaré que les rebelles n'avaient d'autre alternative que de poursuivre le combat pour mettre fin à «l'occupation militaire de Jaffna». (ats, afp)

Hom Nibus

22, Daniel Jeanrichard La Chaux-de-Fonds



Calvin Klein
O'NEILL
Coup de Cœur
Des idées-cadeaux
28 36170

MECATOYS-JOUETS
Le vrai spécialiste en modèles réduits
Trains - Autos - Camions
Tracteurs - Motos - Avions
Pièces de collections - Occasions

SUPER OFFRES DE NOËL

Set trains électriques	dès Fr. 75.-
Locomotives	dès Fr. 29.-
Wagons	dès Fr. 9.50
Voitures métal	dès Fr. 9.90
Voitures à construire	dès Fr. 10.-
Avions à construire	dès Fr. 3.-

NOCTURNE vendredi 8 décembre jusqu'à 22 heures
Industrie 5 (entrée rue de la Concorde)
2400 Le Locle, ☎ 039/31 25 55
Ouvert: ma-ve: 16 h - 18 h 30.
Sa: 10 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h
157-718062

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24
155 90 60
Votre CS-Crédit privé.
Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:
Montant net: Fr. 5000.-
Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40
Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).

CREDIT SUISSE CS
144-729281/ROC

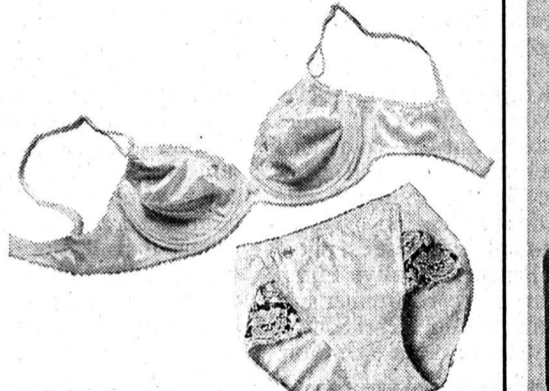
CROYEZ-EN NOS PRIX!



Action
DU 6.12 AU 23.12

Téléviseur couleur MELETRONIC MTS 21Y1 200.- de moins
Ecran de 55 cm Black Planigon, mémoire pour 99 programmes (+ 2 AV), programmation automatique des émetteurs, Quick-Text (128 pages), commutation 16:9, son stéréo/Nicom 2 x 7 W, 2 prises péritel, veille consommant 0,2 W, Pal/Secam L, télécommande

750.-
au lieu de **950.-**
Garantie 2 ans

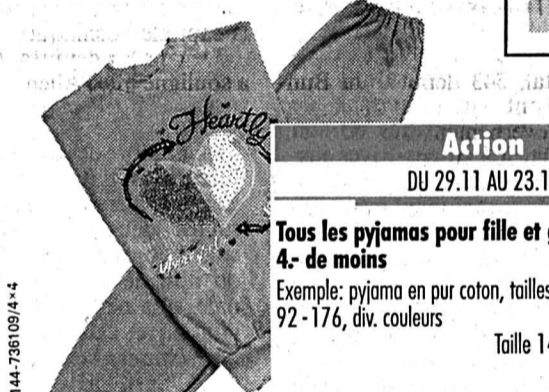


Action
DU 29.11 AU 12.12

Tous les articles de lingerie et de corseterie jusqu'à 20.- 2.- de moins à partir de 21.- 4.- de moins
Exemples: soutien-gorge

14.-
au lieu de **16.-**

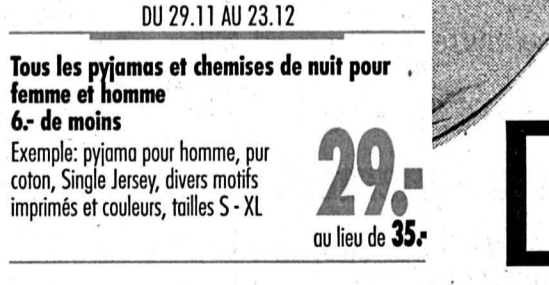
Slip Maxi **7.50** au lieu de 9.50



Action
DU 29.11 AU 23.12

Tous les pyjamas pour fille et garçon 4.- de moins
Exemple: pyjama en pur coton, tailles 92-176, div. couleurs

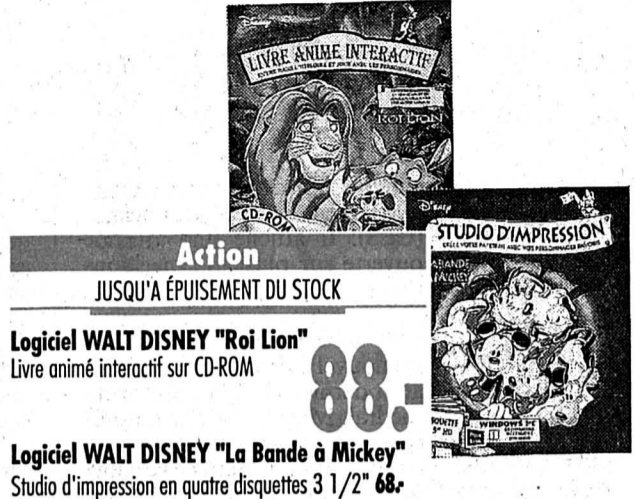
26.-
au lieu de **30.-**



Action
DU 29.11 AU 23.12

Tous les pyjamas et chemises de nuit pour femme et homme 6.- de moins
Exemple: pyjama pour homme, pur coton, Single Jersey, divers motifs imprimés et couleurs, tailles S - XL

29.-
au lieu de **35.-**



Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

Logiciel WALT DISNEY "Roi Lion"
Livre animé interactif sur CD-ROM

88.-

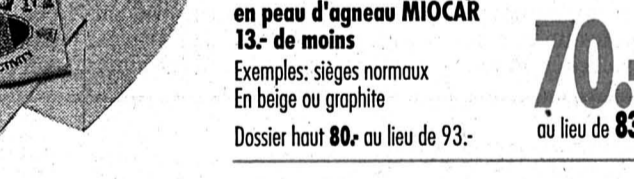
Logiciel WALT DISNEY "La Bande à Mickey"
Studio d'impression en quatre disquettes 3 1/2" **68.-**



Action spéciale
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

Radio-cassettes stéréo et CD MELETRONIC MSCD 5090
Tuner numérique OUC/OM avec mémoire pour 20 stations, platine à CD frontale, 20 titres programmables, saut avant/arrière, lecture aléatoire, montre, puissance de sortie 2 x 6 W, télécommande toutes fonctions, prises pour casque et antenne, fonctionne avec piles et sur secteur

190.-
Garantie 2 ans



Action
DU 6.12 AU 2.1.96

Toutes les housses de sièges de voiture en peau d'agneau MIOCAR 13.- de moins
Exemples: sièges normaux
En beige ou graphite
Dossier haut **80.-** au lieu de 93.-

70.-
au lieu de **83.-**



Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

Collants pour dame CLASSICS Crêpe 3.- de moins
En 2 tailles et divers coloris

Emballage de 5
7.-
au lieu de **10.-**



Action
DU 29.11 AU 23.12

Tous les skis avec fixation pour enfants 20.- de moins
Exemple: RANGER ski polyvalent avec fixation TYROLIA 620 (testée par le bpa), construction PU, vire facilement, 120-130 cm

120.-
au lieu de **140.-**



Action
MÉNAGE MULTIPACK DU 6.12 AU 23.12

Bougies pour arbre de Noël -30 de moins
Rouges ou blanches, 40 pièces
A partir de 2 boîtes **1.80** l'une au lieu de 2.10

BRICO-LOISIRS DU 29.11 AU 2.1.96



Action
DU 6.12 AU 2.1.96

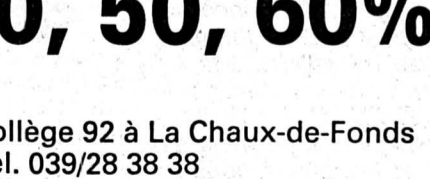
Articles en soie à peindre:
Coussin, Hobotai 8, 40 x 40 cm **3.40** au lieu de 5.20
Foulard, pongé 5, 40 x 150 cm **3.60** au lieu de 5.40
Foulard, chiffon de gaze 3.5, 40 x 180 cm **6.20** au lieu de 8.-
Etui à lunettes, Hobotai 8 **3.70** au lieu de 5.50

BRICO-LOISIRS DU 6.12 AU 2.1.96



Pharmacie de voiture 7.- de moins
Contenu selon norme DIN 13164, 47 pièces
27.- au lieu de 34.-

En vente dans les plus grands Brico-Loisirs
BRICO-LOISIRS DU 29.11 AU 19.12



Dispersion standard 3.- ou 6.- de moins
5 litres **11.50** au lieu de 14.50
10 litres **21.50** au lieu de 27.50

En vente dans les plus grands Brico-Loisirs

Version 1.00 - (Suisse Romande) L'ARI - L'Annuaire Romand Interactif

L'inspecteur L'ARI suit toutes les pistes

Après l'avoir rencontrée à un séminaire, j'avais perdu sa carte, mais je me rappelais du nom de sa société et soupçonnais qu'elle se trouvait à Fribourg. Facile pour L'ARI. D'une pression sur la souris je sélectionnais Fribourg, puis tapais les trois premières lettres du nom de son entreprise. Il ne me restait plus qu'à sélectionner sa branche d'activité... Elle était là, au milieu de l'écran de mon PC...

Vous recherchez un client, un fournisseur ou simplement un ami dont vous avez perdu la trace. L'ARI est un CD-ROM interactif, convivial et bon marché vous donnant un accès immédiat à toutes les inscriptions des annuaires téléphoniques de Suisse romande. Les noms, activités, localisations, etc... sont autant de critères que vous pouvez utiliser pour une recherche. L'ARI vous permet aussi d'exporter ces adresses afin de gérer vos propres publipostages.

L'ARI est disponible auprès de votre revendeur informatique ou simplement par téléphone, au

022 / 794 06 85 Fr. **49.-** TTC

DIVERS

Ce soir nocturne jusqu'à 22 heures

Liquidation totale Rabais 40, 50, 60%

veuthey meubles
AU BUCHERON

Collège 92 à La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 38 38
Ligne de bus TC No 11

132-779950

Nouvel évêque dans le diocèse de Bâle

Mgr Koch succède à Mgr Vogel

7 décembre 1945 - Les services techniques de la Confédération arrivent à la conclusion qu'une augmentation de la capacité de l'actuel bassin d'accumulation de la Dixence permettrait d'élever sensiblement la production d'énergie électrique durant l'hiver. On envisage de capter l'eau des torrents des glaciers de la région de la Viège à la Dranse, et de pomper leurs eaux. Le nouveau barrage projeté aura 780 m de longueur au faite et une hauteur de 270 m.

BRÈVES

Agressions de Bulle
Auteurs identifiés

La police fribourgeoise a identifié les auteurs des trois agressions perpétrées le 18 novembre dernier en ville de Bulle (FR). Il s'agit de cinq garçons et trois filles âgés de 15 à 21 ans, domiciliés dans la région de Payerne (VD). Les délinquants sont également à l'origine d'un trafic de marijuana.

Crédibilité des médias
D'abord la presse écrite

Pour s'informer et se tenir au courant de l'actualité, les Suisses utilisent d'abord la presse écrite (41% des personnes interrogées), puis la télévision (33%) et la radio (21%). Lorsqu'il s'agit d'essayer de comprendre l'actualité, le rôle principal des journaux est reconnu par la majorité (59%), indique le «Baromédia» Ringier Romandie-IPSO publié hier.

Conférence de l'AELE
Delamuraz renonce

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz ne participera pas à la conférence ministérielle de l'AELE aujourd'hui et demain à Zermatt. Il a décidé d'y renoncer car certaines rencontres importantes prévues d'ici à la fin de l'année ont été avancées en raison des absences liées à sa prochaine hospitalisation.

Hôtellerie

Convention dénoncée

L'Union Helvetia, syndicat du personnel de l'hôtellerie et de la restauration, a rejeté la prolongation de la convention collective de travail (CCT). La politique des salaires pratiquée par les employeurs ne peut plus continuer, estime le syndicat. La CCT a été dénoncée pour mi-1996.

Protection des animaux

La révision divise

Trop pour les uns, pas assez pour les autres: la révision de l'ordonnance sur la protection des animaux divise les esprits. Elle est trop stricte, estiment le PDC, l'UDC, les cantons ainsi que les paysans. Le PS et les associations de protection des animaux la trouvent insuffisante.

Kurt Koch, 45 ans, est le nouvel évêque du diocèse de Bâle. Le Vatican a confirmé le choix du théologien lucernois pour le 7 décembre. La nomination du successeur de Mgr Vogel a été bien accueillie hier. Le nouvel évêque a la réputation d'être ouvert au dialogue, pondéré et progressiste.

Kurt Koch succède à Mgr Jean-Georges Vogel, qui avait démissionné le 2 juin dernier pour raison de paternité et qui est devenu père d'une petite fille depuis lors. Né en 1950 à Emmenbrücke (LU), le nouvel évêque a étudié la théologie catholique à Lucerne et Munich. Il a été ordonné prêtre en 1982 et a soutenu une thèse de doctorat en 1987 à Lucerne.

En 1989, Kurt Koch devient professeur ordinaire de dogmatique et de science de la liturgie à la Faculté de théologie de la Haute école de Lucerne. Depuis octobre 1995, il est doyen de la première et recteur de la seconde. Il participe en outre à la commission de théologie et à la

commission œcuménique de la Conférence des évêques suisses (CES). Il affiche une attitude ouverte sur plusieurs questions théologiques.

LONGUE ATTENTE

Le nouvel évêque a été élu le 21 août dernier par le Chapitre cathédral. Mais les fidèles du diocèse ont attendu trois mois et demi la confirmation de ce choix par le pape Jean-Paul II. En Suisse, la récolte des renseignements sur les six candidats a pris près d'un mois. Des retards dans l'acheminement du courrier et au sein de la commission chargée au Vatican d'examiner le dossier expliquent aussi ce délai.

Une lourde tâche attend le nouvel évêque, qui reprend le plus grand diocèse de Suisse, avec 1,1 million de fidèles et dix cantons (BS, BL, SO, LU, BE, ZG, AG, TG, SH et JU). Lors de la conférence de presse, Mgr Koch a d'ores et déjà annoncé qu'il souhaitait connaître à fond son évêché dans les deux ans à venir. Il rendra notamment visite aux 36 décanats du diocèse.

Le renouvellement presque complet des évêques suisses s'est achevé avec la confirmation de



Mgr Koch

La nomination du successeur de Mgr Vogel a été bien accueillie. (Keystone)

Kurt Koch comme nouvel évêque du diocèse de Bâle. Cinq des six diocèses ont changé de chef spirituel cette année. Seul le diocèse de Coire a échappé à cette vague de changement.

A St-Gall, le diocèse est piloté depuis Pentecôte par Ivo Furer. Le 9 juin, Norbert Brunner succédait au cardinal Henri Schwéry à la tête du diocèse de Sion.

Expo nationale 2001: 7,5 millions pour poursuivre
Recours à l'emprunt

Pour poursuivre les travaux de préparation de l'Exposition nationale de 2001 en attendant le feu vert des Chambres, 7,5 millions de francs seront finalement nécessaires. On recourra donc à l'emprunt l'an prochain, a-t-on appris hier à Yverdon-les-Bains à l'occasion de la présentation du comité local qui planchera sur les aménagements à mettre en place dans la ville d'eau.

L'étude de faisabilité, financée à concurrence de 2,5 millions de francs par les cantons et villes partenaires au projet d'exposition sur les trois lacs du pied du Jura, sera remise à la fin de l'année au Conseil fédéral et présentée officiellement le 18 janvier prochain.

En attendant la décision des Chambres espérée, au mieux, pour l'automne 96, les travaux préparatoires devront se poursuivre. Pour les financer, 7,5 millions seront nécessaires. Ni le canton, ni les communes partenaires ne pouvant être une nouvelle fois sollicités, le comi-

té stratégique de l'exposition a pris les devants, a indiqué hier Olivier Kern, syndic d'Yverdon et membre du comité. Six millions seront rassemblés par le biais de l'emprunt auprès d'une banque à des conditions encore à déterminer. Pour le 1,5 million restant, le comité espère l'obtenir de la Confédération avec qui des discussions sont en cours.

Afin d'atteindre la masse critique permettant de soumissionner aux différentes réalisations que nécessitera l'Exposition nationale, des réseaux de compétences à l'échelle de l'Arc jurassien regroupant les intervenants de la filière du bois, les bureaux de conseil en matière environnemental ou encore les ingénieurs en génie civil, sont en train de se constituer. Pour ce qui est de la problématique routière et des doutes de pouvoir tenir la date de 2001 en raison de l'état d'inachèvement du réseau autoroutier, O. Kern se veut optimiste: de fortes contraintes

existent bel et bien, mais la date de 2001 sera tenue. Pour cela, il faut mettre sur pied une conception des transports et négocier certains points avec la Confédération. Celle-ci devra forcément faire des choix dans ses priorités de réalisation.

Si Neuchâtel envisage de consacrer 44 hectares de son Littoral, des Jeunes-Rives jusqu'à Hauterive, à son Artepôle, en y englobant éventuellement le stade de football de la Maladière et les patinoires, à Yverdon-les-Bains, le site retenu couvrira 30 hectares, se situera au bord du lac de part et d'autre de la Thielle et englobera l'hippodrome et le terrain d'athlétisme. Deux zones de parcage et d'hébergement sont prévues. L'une du côté du parc technologique Y-Parc, l'autre dans la zone industrielle d'Yverdon-Nord. Pour relier le premier site à l'Artepôle yverdonnois, le recours à des «Serpentes» - des véhicules à 4 places autoguidés le long d'un rail - est envisagé. (cp)

Nouvel article agricole

Large consensus

Le nouvel article constitutionnel sur l'agriculture réunit un large consensus. Cette redéfinition de l'agriculture élaborée par les Chambres en guise de contre-projet à l'initiative «paysans-consommateurs» a facilement passé la rampe hier au National. Les sénateurs devront revenir sur la question durant la présente session afin que le peuple puisse se prononcer l'an prochain.

Hier, le Conseil national a décidé par 143 voix contre six et 16 abstentions de recommander au peuple le rejet de l'initiative populaire «paysans-consommateurs - pour une agriculture en accord avec la nature» déposée en décembre 1991 avec 110.900 signatures. Par contre, le nouvel article constitutionnel élaboré par la commission de l'économie et des redevances fut approuvé par 150 voix contre dix et 11 abstentions.

Cette commission a ajouté des orientations écologiques aux

dispositions non contestées de l'article qui avait été refusé par le peuple en mars dernier. Ainsi, les paiements directs seront versés à terme aux paysans qui pourront faire la preuve qu'ils fournissent des prestations à caractère écologique. L'article prévoit aussi notamment l'introduction d'une déclaration de provenance des produits et la protection de l'environnement contre les atteintes des fertilisants et autres produits chimiques.

Lors des débats, socialistes et Verts ont déclaré qu'ils s'engageraient en faveur d'un retrait de l'initiative, pour autant que le contre-projet de la commission soit adopté tel quel. Presque tous les partis y ont vu un bon compromis. Le Conseil des Etats avait approuvé en juin dernier une version beaucoup plus succincte de cet article constitutionnel sur l'agriculture. Il devra donc revenir sur la version large adoptée hier par le National. (ap)

Conseil national

Protection de l'environnement

La Confédération doit pouvoir encourager les technologies propres pour préserver l'environnement. Le Conseil national l'a admis hier, éliminant ainsi une des ultimes divergences avec les Etats pour la révision de la loi sur l'environnement.

Le Conseil national s'est par ailleurs rallié tacitement au Conseil des Etats, en permettant à la Confédération d'édicter des prescriptions sur l'assainissement des décharges et des autres sites pollués par des déchets.

L'un des derniers points contestés concernait la participation de la Confédération au développement d'installations et de procédés susceptibles de réduire les atteintes à l'environnement. Les aides financières ne devront en principe pas excéder 50% des coûts. Une minorité a tenté en vain de faire biffer cette disposition. (ats)

Commissions du National

Répartition

Le Bureau du Conseil national a procédé hier à la répartition des sièges au sein des 11 commissions permanentes. Le groupe socialiste arrive en tête avec 84 sièges sur 275. Les commissions permanentes compteront 25 membres comme lors de la précédente législature. Le nombre de membres de la commission de politique extérieure a donc été ramené de 27 à 25. Le groupe socialiste disposera de huit sièges dans chaque commission permanente. Le groupe radical en aura six, les groupes démocrate-chrétien et UDC quatre chacun, le groupe PES apparenté au groupe des indépendants et évangéliques deux et le groupe du Parti de la Liberté un. Le groupe libéral, qui compte 7 conseillers nationaux, a droit à onze sièges au total, soit un dans chaque commission. Il bénéficie de la protection des minorités prévue par le règlement. Les grands groupes devront donc céder des sièges au PLS. Sur le total de 275 commissaires, le groupe socialiste en comptera 84, le groupe radical 64, le groupe PDC 43, le groupe UDC 41, les écologistes apparentés aux indépendants 21, le Parti de la liberté 11 comme le groupe libéral. Les groupes ont jusqu'au 14 décembre pour désigner leurs représentants. (ats)

Banques cantonales et cantons

Garantie d'Etat à assumer

Les cantons doivent continuer à assumer les défaillances de leur banque cantonale dans l'immédiat. Cette obligation ne pourra être remise en cause que dans le cadre d'un réexamen global du statut des banques cantonales, estime le Conseil des Etats.

La Chambre des cantons a traité hier une initiative du canton de Berne et une motion demandant toutes deux que les cantons soient libres de se porter garants ou non de leur banque cantonale. Elle n'a pas donné suite à l'initiative cantonale. La motion, émanant de Paul Gemperli (PDC/SG), a été approuvée sous la forme moins contraignante d'un postulat.

Pour le motionnaire, il faut donner à chaque canton le choix d'assumer ou non des risques qu'il n'est de toute manière pas en mesure de couvrir. Une hypothétique faillite de la banque cantonale de Zurich coûterait quelque 11 milliards de francs au canton, trois fois plus que ses recettes tirées de l'impôt fédéral direct, selon Paul Gemperli.

Les privilèges des banques cantonales, dont la garantie d'Etat, sont remis en cause dans ce nouvel univers où ils n'ont plus de justification économique, a poursuivi Paul Gemperli. Ils conduisent à des distorsions de concurrence et entravent le dynamisme des banques cantonales elles-mêmes.

Le statut des banques cantonales est un édifice complexe, qui doit être traité en bloc, ont fait valoir le conseiller fédéral Kaspar Villiger et la commission des Etats. L'abandon de la garantie d'Etat doit s'accompagner le cas échéant d'autres mesures, comme l'obligation de se soumettre à la surveillance de la Commission fédérale des banques ou une réévaluation des exigences en matière de fonds propres.

De toute façon, le Conseil fédéral n'entrevoit pas le besoin de réviser dans l'immédiat la loi sur les banques. Mais il s'est engagé à suivre attentivement l'évolution du monde des banques cantonales. Fort de cette promesse, Paul Gemperli a accepté la transformation de sa motion en postulat. (ats)

PUBLICITÉ

ROLEX



Rolex Lady-Datejust. Chronomètre en or 18 ct.

JEAN-FRANÇOIS MICHAUD

PLACE PURY 038 25 19 28 NEUCHÂTEL

COOP hebdo informel

LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT du 7.12 au 9.12.95

HEBDO COOP du 5.12 au 11.12.1995

Viande de bœuf fraîche
20% de moins
 Viande du pays

HITS HEBDO COOP
 du 5.12 au 11.12.1995
 «POUR LA SAINT NICOLAS»

le paquet de 650g
 Chocolats Arni mélange de Noël
9.90

FOUR À MICRO-ONDES EN PROMOTION

40^{ans} **SATRAP**

195.-
 au lieu de 295.-

Four à micro-ondes Satrap micro 807
 Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

le filet de 2kg
 Clémentines d'Espagne
3.20

- CONSERVES**
 Moutarde mi-forte Thomy à partir de 2 tubes de 200g, le tube ~~1.90~~ **1.50**
 Mayonnaise Thomy ou Thomyaise à partir de 2 tubes de 265/285g le tube ~~2.70~~ **2.15**
- PRODUITS SURGELÉS**
 Cake glacé Viennetta vanille Lusso-Eldorado 600ml ~~5.90~~ **4.90**
 Crème glacée Gold Star à la vanille 2x400g ~~5.00~~ **4.50**
 Délice Classico Gold Star Macadamia Vanille le pot de 300g ~~3.80~~ **3.60**
- PÂTES MÉNAGÈRES**
 Toutes les pâtes pour biscuits Coop de 500g ~~1.20~~ **-.60**
 p. ex. Pâte Coop pour pains d'anis 500g ~~2.-~~ **2.-**

- Kiwis de Nouvelle-Zélande 1kg **2.70**
 Dattes de Californie Sun Ray 300g ~~2.80~~ **1.70**
 Figs de Turquie Sun Ray 500g ~~3.20~~ **2.50**
 Noix de Grenoble le sachet de 500g ~~3.80~~ **2.50**

Sélection de chocolats encore moins cher!

CHOCOLATS

p. ex. Pralinés Sélection Arni 250g ~~9.40~~ **8.40**
 Pralinés Surfins Arni 500g ~~13.90~~ **11.90**
 Langues de chat Arni 200g ~~5.80~~ **4.80**
 Fémina Dentelle Cailler 500g ~~19.90~~ **15.90**
 Mon Chéri Ferrero 250g **10.50**
 Finest Sélection Merci 400g **9.70**

le sachet de 1kg
 Cacahuètes
3.50
~~4.50~~

- PRODUITS LAITIERS**
 Tous les yoghourts Quattro Coop 4x180g/150g ~~1.20~~ **-.60** de moins
 p. ex. framboise/ananas 4x180g ~~2.80~~ **2.20**
 vanille/fraise, 4x150g ~~1.90~~ **1.30**
- Tous les yoghourts en pots de 180g ~~1.75~~ **-.15** de moins
 p. ex. au lait entier moka ~~1.75~~ **-.60** de moins
- Tous les yoghourts à la crème et laits acidulés au bifidus Coop en pot de 150g ~~1.10~~ **-.15** de moins
 p. ex. yoghourt à la crème pêche ~~1.10~~ **-.85**
- Caprice des Dieux 200g ~~4.95~~ **3.95**
 Fromage frais Philadelphia 200g ~~4.80~~ **3.80**
- CAFÉ**
 Café Jacobs Médaille d'or moulu/sous vide, 2x500g ~~15.90~~ **12.90**
 Café Jacobs Médaille d'or moulu/sous vide, 250g ~~4.25~~ **3.50**
 Tous les cafés en grains Coop Jubilor, 500g ~~4.30~~ **2.-** de moins
 p. ex. El Sol ~~4.30~~ **4.30**

- HITS HEBDO COOP** du 5.12 au 11.12.1995
- ACTION SERVIETTES**
 Serviettes en papier blanches, triple épaisseur le paquet de 50, 41x41 cm **1.60**
 Serviettes en papier de couleur, triple épaisseur le paquet de 28, 41x41 cm **1.50**
- SOINS DU CORPS**
 Crème Douche, Sport Douche ou Douche aux liposomes Rexona duo 2x250 ml ~~7.80~~ **6.20**
 Crème pour le bain Family Vital ou Spring le flacon de 1000 ml ~~3.80~~ **2.60**
 Toutes les serviettes hygiéniques et protège-slips Linda, en duo/trio **1.-** de moins
 p. ex. serviettes hygiéniques Linda Ultra Plus, 2x16 ~~5.60~~ **4.60**
- LESSIVES**
 Omo Complet la recharge de 2,75 kg ~~17.90~~ **14.90**
 Perwoll Supra la recharge de 1 kg ~~9.50~~ **7.50**
 Biancomat ou Biancomat Compact la recharge de 5/3 kg ~~11.90~~ **6.90**
- PLANTES**
 Mini étoile de Noël de culture suisse la plante à partir de mercredi **3.20**

Tous les prix comprennent la TVA

Coop Restaurants

Toujours à moins de 10 fr.!

Menu de la semaine

Escalope «fribourgeoise»
 Pommes dauphine
 Haricots
9.90

Dans les restaurants en libre-service

ego Coop

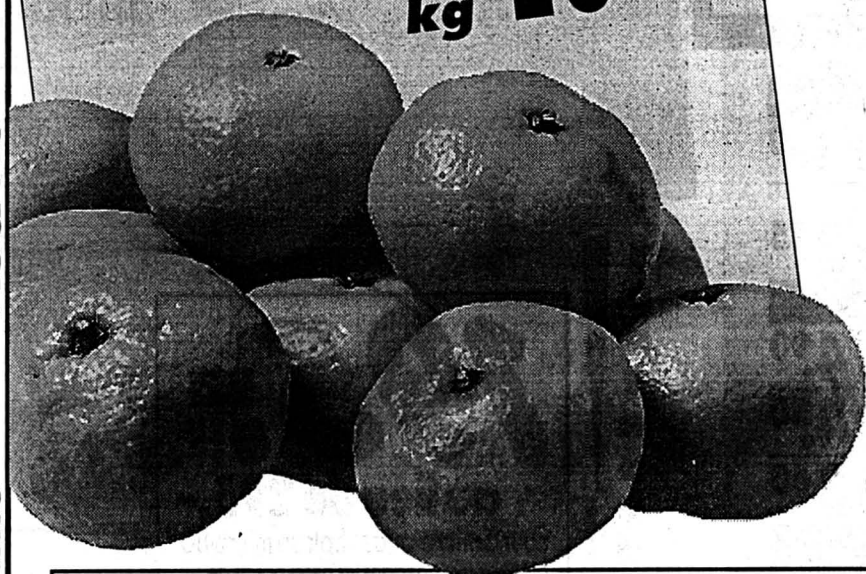
primo ACTUEL vis@vis ACTIONS primo ACTUEL vis@vis ACTIONS

valable dès le 6. 12. 95

actuel!

Clémentines d'Espagne

kg **1.85**



Dattes naturelles 225 g	1.80	Cacahuètes rôties kg	3.70
Figues Gourmet 400 g	2.50	Noix de Grenoble 500 g	2.95

LE GRUYÈRE
SWITZERLAND

- doux 100 g **1.90**
- salé 100 g **2.-**

Le beurre
250 g **2.70**

Viande séchée des Grisons 100g **5.95**

- Barque 100g **6.50**

merkur III kaffee Goldenblack
• en grains **5.90**
• moulu 500 g

TOBLERONE
• Lait **TRIO** **4.20**
3x100 g

SUNGOLD

- Ananas 10 tranches 340 g **1.95**
- Cocktail de fruits 822 g **2.95**
- Pêches 822 g **2.65**

Uncle Ben's
• Rice 900 g +20% gratuit 1080 g **3.60**
• Sauce Sweet & Sour 360 g **2.40**

Pour votre chat
SHEBA 100g **0.95**
CATSAN
Litière pour chats 10 litres +20% gratuit 12 litres **10.20**

Recycling
3 couches **4.95**
10x160 feuilles

VIZIR Sachet de recharge
• liquide 2 litres **10.95**
• Poudre 2,2 kg **9.95**

1.49/95

primo et visavis - les détaillants actuels

primo CHEZARD: Matthey; CORGEMONT: Gredinger; COURTELARY: Leuenberger; MONTFAUCON: Farine;
vis@vis BREULEUX: Rion; COFFRANE: Delen; CORTEBERT: Leuenberger; LA BREVINE: Jeune; LA CHAUX-DE-FONDS: Bloch, Marché des arrêtes; Amstutz, Laiterie des gentianes; LA CHAUX-DU-MILIEU: Vuille; LA CONVERSION: Ferreira; LA SAGNE: Aellen;
LE BEMONT: Maillard; LE LOCLE: Aubert; Simon-Vermot; LES BOIS: Loriol; LES BAYARDS: Matthey F.; LES GENEVEYS s/ COFFRANE: Moeri;
LES GENEVEZ: Butty; LES PONTS-DE-MARTEL: Benoit; NOIRAIGUE: Valtra; ROCHEFORT: Frick; SAIGNELEGIER: Fresard; Laiterie; ST-IMIER: Demont; TRAVERS: Richard; VILLERET: Leuenberger;

GÉRARD PASQUIER
PARIS

Pour vos soirées, vos réceptions, **Classymode** vous propose un beau choix en robes, ensembles, smokings, etc., dans les tailles 36 à 52.

• En exclusivité chez

Classymode
Mme Lucienne Regazzoni

BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE
Av. Léopold-Robert 11 (face Fontaine Monumentale)
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 15 62

Votre parfumerie ouverte en nocturne les jeudis **7, 14, 21 décembre**

Les prix !...

20% sur les parfums dames et hommes bijoux, ceintures, parapluies jusqu'au 9.12.1995

Bonus card + cadeau de fin d'année

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337
Fax 039/231 426

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
132-779947

THE LEGEND IN ADVENTURE

CAMEL TROPHY
ADVENTURE WATCHES

von gunten
Av. Léopold-Robert 23 · 2300 La-Chaux-de-Fonds

DES CHEVEUX A L'ASPECT NATUREL

Par transplantation de vos propres racines capillaires, grâce à la technologie la plus avancée

- 10 ans d'expérience
- plus de 1000 traitements par an
- le plus grand centre spécialisé de traitement capillaire de Suisse
- recommandé par les spécialistes médicaux

Le début d'une nouvelle époque - tel est le titre que l'on pourrait donner au progrès technico-médical dans le domaine de l'implantation de cheveux. - Car, naturellement, vos propres cheveux commencent à pousser après une telle intervention - à la place d'une calvitie ou de zones précédemment chauves ou dégarnies.

Demandez notre brochure gratuite ou téléphonez-nous pour une consultation.

Artemedic SA, Bernstrasse 86, CH-4852 Rothrist/AG
Tél. 022-788 90 00 Fax 062-794 03 44

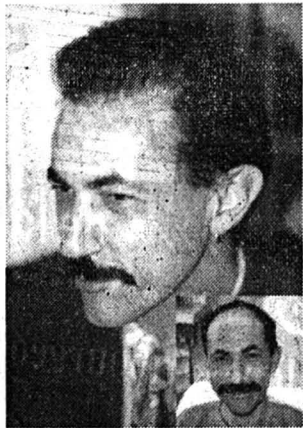


Illustration = 2700 transplants. Aujourd'hui nous pouvons effectuer jusqu'à 1200 transplants en un seul traitement.

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ NAP/Ville _____
Tél.Priv. _____ Tél.Prof. _____



FOIRES DE HANNOVER

Ce BIT 20 au 27 mars 1996
FOIRE INDUSTRIELLE 22 au 27 avril 1996

NAVETTES AÉRIENNES

Départ de l'aéroport des Eplatures à 7 h 30
Départ de l'aéroport de Hannover à 18 h 30

Prix du vol par personne aller et retour **Fr. 980.-**

Pour tous renseignements et réservations:

AÉROPORT LES ÉPLATURES

Toutes destinations européennes sur demande
☎ 039/26 82 55. Fax 039/26 79 00

SKI + BAINS THERMAUX

39.- adulte
24.- enfant

Après une super journée de ski, relaxez-vous dans nos piscines thermales à l'intérieur et à l'extérieur

OVRONNAZ
La Naturelle

Station Thermale Suisse

LA STATION QUI OFFRE PLUS!
à 15 minutes sortie autoroute Riddes

7 décembre 43 avant J.-C. – La carrière de Cicéron, grand orateur, avocat et écrivain romain, s'achève tragiquement dans le sang. Les hommes de l'empereur Antoine s'introduisent le soir dans le jardin de sa villa et s'emparent de lui. Herrenius l'égorge et on lui coupe les mains, «coupables» d'avoir écrit tant de discours opposés à Antoine. Agé de 63 ans, Cicéron laisse une œuvre imposante, dont le «De republica» et un ensemble incomparable de 931 lettres à son ami Atticus et à son fils Quintus, qui révèlent l'homme privé.

Inde

Cobra perturbateur

Un cobra qui avait entrepris de traverser une des artères les plus animées de New Delhi, et qui s'était arrêté au milieu du chemin, a provoqué un embouteillage d'un kilomètre hier matin à l'heure de pointe. Les Indiens ne feraient aucun mal au cobra, l'animal préféré de Shiva. Des centaines de bus, automobiles, scooters se sont immobilisés pour ne pas écraser le reptile. Au bout d'un quart d'heure, quelqu'un muni d'un bâton a pu soulever le cobra et le déposer sur un terrain voisin.

Galileo va larguer une minisonde sur Jupiter

Une mission «suicide»

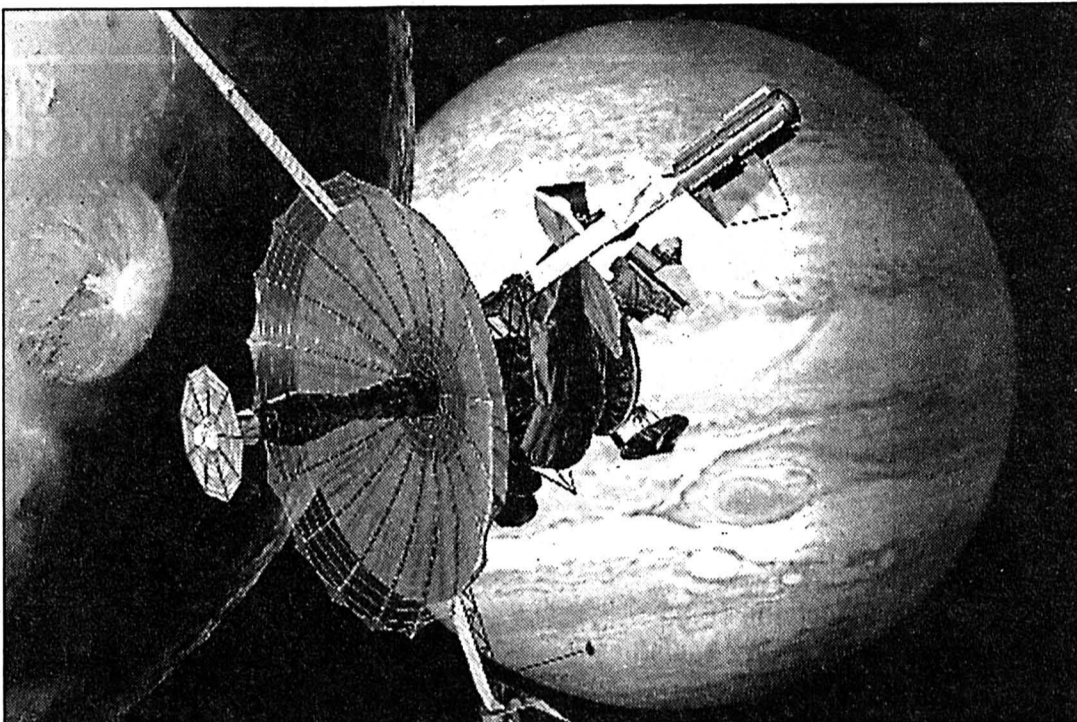
La sonde américaine Galileo doit entamer aujourd'hui une mission «suicide» inédite sur Jupiter. Galileo achève ainsi un fabuleux voyage spatial de 3,7 milliards de kilomètres entamé voici six ans.

La sonde de 2,5 tonnes, ainsi baptisée en hommage à Galilée qui avait découvert en 1610 l'existence de Jupiter, doit larguer une minisonde de quelque 300 kg dans l'atmosphère de la planète. Elle devrait fournir des données scientifiques sur la composition de cette atmosphère. Mais cela ne doit durer que 45 à 70 minutes, le temps pour cet engin de brûler, fondre puis s'évaporer dans cet environnement particulièrement ingrat. La chaleur est équivalente à deux fois et demie celle du Soleil.

FAIBLE DENSITÉ

A la fin de cette journée plutôt chargée, Galileo devrait être le premier vaisseau spatial à entrer en orbite autour de l'une des planètes géantes du système solaire. Il sera également le premier à envoyer une sonde instrumentale directement dans son atmosphère», explique la NASA.

Jupiter est 1400 fois plus volumineuse que la Terre, sa masse est 318 fois plus importante. Mais sa densité n'atteint pas le quart de celle de la Terre, car elle est composée à 89% d'hydrogène. «Sur beaucoup d'aspects, Jupiter est en soi sem-



A l'approche de Jupiter

A la fin de cette journée plutôt chargée, Galileo devrait être le premier vaisseau spatial à entrer en orbite autour de l'une des planètes géantes du système solaire. (Keystone)

blable à un minisystème solaire», ajoute Wesley Huntress, responsable de la science spatiale à la NASA.

Aujourd'hui, peu avant minuit, la minisonde doit se détacher de Galileo, plonger durant deux minutes à 170.000 km/h vers Jupiter puis ouvrir son parachute et stabiliser sa descente à environ 600 km/h. Grâce à ses six instruments emportés à bord, elle doit alors noter la nature des gaz, la température et la

pression de cette atmosphère pour transmettre toutes ces données à Galileo.

Un peu plus de deux heures plus tard, Galileo doit freiner sa descente et se positionner en orbite autour de Jupiter. C'est de là qu'elle enverra vers la Terre les données recueillies par la mini-sonde. Transmises à la vitesse de la lumière, ces données mettront... 52 minutes pour voyager durant 960 millions de km. Galileo doit alors entamer

une série de onze orbites de Jupiter et ses lunes, durant 22 mois.

La sonde avait été lancée depuis la navette Atlantis en 1989. Son voyage a compris une série de «rebonds gravitationnels» autour de la Terre et de Vénus, qui lui ont permis d'utiliser la force de gravité de ces planètes pour élargir son orbite. Elle est devenue le premier vaisseau spatial à «frôler» deux astéroïdes, Gaspra et Ida. (ats, afp)

Valais

Le retour de la bête

La bête sauvage qui a déjà tué près de nonante moutons cet été dans le val Ferret (VS) s'attaque à nouveau aux troupeaux. Sept brebis ont été égorgées dans la nuit de dimanche à lundi devant une ferme du hameau de Haute-Rive, près de Liddes.

Le troupeau de 120 moutons se trouvait dans un enclos à quelques centaines de mètres du village. Selon «Le Nouvelliste», les propriétaires avaient pourtant entouré les barrières de lampes clignotantes. Ils sont convaincus que le prédateur est un loup, réintroduit clandestinement dans la région.

«Personne ne peut aujourd'hui affirmer ni infirmer qu'il s'agisse d'un loup», a déclaré hier le chef du Service de la chasse Narcisse Seppey. Les gardes-chasses ont toujours gardé une certaine vigilance. Toutefois, la bête ne s'était plus manifestée depuis la mi-septembre.

«Les troupeaux sont redescendus et pendant ces deux mois, l'animal a certainement réussi à se nourrir de chamois et de chevreuils. Mais maintenant que ceux-ci sont plus difficiles à attraper, il est probable qu'elle redescende à proximité des troupeaux», indique Narcisse Seppey. La surveillance pourra être restreinte à un périmètre limité.

Par ailleurs, sept autres brebis portantes ont été tuées dans la nuit de lundi à mardi dans les pâturages d'Aven, près d'Ouvry (VS), mais de l'autre côté de la vallée du Rhône. Là, le massacre semble dû à un autre animal, puisque des poils de chien roux ont été retrouvés à proximité. (ap)

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1995, 8 h 30.



Vendredi
8 décembre 1995
à 20 heures
Ancien-Stand

GRAND LOTO
Club du Berger allemand
La Chaux-de-Fonds

Carte d'abonnement à 18 francs
Valable pour les 40 tours du match, en vente à l'entrée.
1er tour gratuit.
Abonnement à Fr. 9.- dès le 20e tour.
Coupons à Fr. -.50.
4 cartons - Lots de consolation à chaque perdant du tirage au sort.
Admis dès 16 ans

132-778819

DIVERS

A partir de 2 bouteilles, champagnes et vins mousseux sont encore plus avantageux!

Colligny
demi-sec
champagne
7.5 dl



1 bouteille 18.45
à partir de 2 bouteilles

15.95
par bouteille

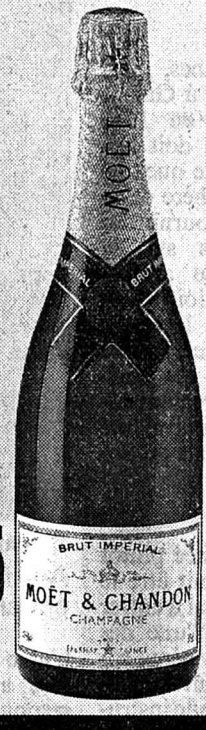
Colligny
rosé
champagne
7.5 dl



1 bouteille 19.95
à partir de 2 bouteilles

16.95
par bouteille

Moët & Chandon
brut
champagne
7.5 dl



1 bouteille 31.45
à partir de 2 bouteilles

28.95
par bouteille

Concert de
Paris Pêche
vin mousseux
7.5 dl



1 bouteille 10.50
à partir de 2 bouteilles

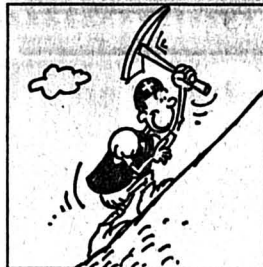
8.50
par bouteille

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Je-49/7.12.1995

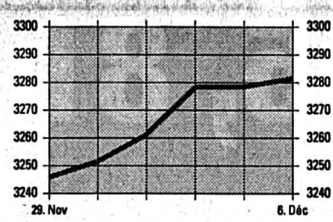
Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

BOURSE



Swiss Market Index

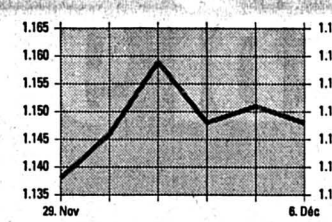


Indices

	5/11	8/12
SPI	2102.57	2104.25
SMI	3278.50	3281.50
Dow Jones	5177.45	5199.13
DAX	2260.99	2267.18
CAC 40	1814.87	1834.75
Nikkei	18879.50	19067.90



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.12	1.21
Angleterre	1.74	1.86
Allemagne	80	82.5
France	22.9	24.2
Belgique	3.85	4.05
Hollande	71.25	74.25
Italie	0.0705	0.0755
Autriche	11.3	11.8
Portugal	0.73	0.81
Espagne	0.9	1
Canada	0.81	0.89
Japon	1.1	1.2

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.148	1.182
Angleterre	1.7725	1.8245
Allemagne	80.52	82.22
France	23.27	23.77
Belgique	3.92	4
Hollande	71.86	73.46
Italie	0.0721	0.0741
Autriche	11.44	11.68
Portugal	0.7615	0.7865
Espagne	0.937	0.967
Canada	0.842	0.866
Japon	1.1325	1.1665
ECU	1.4825	1.5145

Métaux précieux

	Achat	Vente
OR \$ Once	388.1	388.6
Lingot	14450	14700
Vreneli 20.-	82	90
Napoléon	80	92
Souver new	90.09	93.58
Souver old	89.66	93.16
Kruger Rand	445	460

ARGENT

	Achat	Vente
\$ Once	5.26	5.28
Lingot/kg	190	205

PLATINE

	Achat	Vente
Kilo	15450	15700

Convention Or

	Achat	Vente
Plage or		14800
Achat		14430
Base argent		240

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.50	1.50	1.37
Oblig. de caisse	3 ans	5 ans	8 ans
Banque Nationale Suisse	2.50	3.25	3.75
Rendement moyen des obligations de la Confédération	3.65	3.68	
Taux Lombard	4.37	4.62	

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-

	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	2.06	1.93	1.87
USD/US\$	5.68	5.50	5.37
DEM/DM	3.74	3.68	3.62
GBP/£	6.37	6.25	6.18
NLG/ƒ	3.50	3.50	3.50
JPY/¥	0.40	0.40	0.37
CAD/CS	5.68	5.74	5.74
XEU/ECU	5.37	5.37	5.37

Bourse suisse

	5/12	6/12
Adia p	191	190
Agie n	77	77d
Alusuisse p	965	968
Alusuisse n	968	967
Amgold C.S.	92.75	95t
Ares Sero	849	835
Ascim p	1070	1100
Attisoz n	710	690
Banque Coop	880t	875
Baloise n	2400	2370
Baer Holding p	1350	1335
BB Biotech	2750	2715
BBC p	1372	1376
Bernoise Ass. n	1270	1300
BK Vision p	1500	1505
Bobst p	1840	1845
Buehrle p	98	94.5
Bucher Holding p	680	685
CFN	460d	460d
Ciba-Geigy n	1046	1018
Ciba-Geigy p	1041	1012
Clariant n	388	387
Cortailod p	370d	375a
CS Holding n	114.5t	115t
Electrowatt p	359	358
Elco Loser n	446	452
EMS Chemie p	5370	5350
Fischer p	1565	1545
Fischer n	300	298d
Forbo n	463	457
Fotolabo p	376d	385
Galenica n	340	340
Hero p	550	545
Hero n	135d	135a
Hilti bp	885t	862
Holderbank p	871	868
Immuno	665	675
Interdiscount p	92	89
Jelmoli p	530t	529
Kaba Hold. n	588	577
Kuoni N	1690	1700
Landis & Gyr n	725	727
Lindt Sprüngli p	19300	19400t
Logitech n	121	117d
Mercure n	250	245
Michelin	510	500
Motor Col.	2015t	2000
Mövenpick p	430d	435
Nestlé n	1281	1284
Pargesa Holding	1455of	1400
Pharmavision p	5880	5940
Phonak	1017	1025
Pirelli p	119	119
Publicitas bp	1000	1000
Publicitas n	1120	1110
Rentch Walter	193	191
Réassurance n	1324	1340
Richemont	1725	1772
Rieter n	325	315

	5/12	6/12
Roche bp	8930	8950
Roche p	15380	15350
Rorento C.S.	68	68.5t
Royal Dutch C.S.	152.25	151.75
Sandoz n	1005	1016
Sandoz p	1012	1018
Saurer n	410	410
SBSI bp	340d	340d
SBS n	237.5	238.25
SBS p	476	477
Schindler p	5800d	5800
Schindler bp	1163	1140
Sibra n	190d	190d
SIG P	2330	2350
Sika p	273	274
Sika p	48	48
SMH p	661	665
SMH n	146.5t	147
Sulzer bp	625	625
Sulzer n	664	658
Surveillance n	385d	385d
Surveillance p	2190	2200
Swissair n	851	850
Swissair bj	133d	135
UBS n	259	261
UBS p	1235	1247
Tege Montreux	43	45
Von Roll p	24.75	24.75t
Winterthur n	810	806
Winterthur p	827	823
Zurich n	358	358

Londres (ESTG)

	5/12	6/12
Angold	51.75	52.875
Anglo AM	38.875	39.5625
B.A.T.	5.615	5.64
British Petrol.	5.18	5.235
British Telecom.	3.58	3.515
BTR	3.19	3.215
Cable & Wir.	4.59	4.51
Cadbury	5.46	5.43
De Beers P	18.5625	19.25
Glaxo	8.96	9.05
Grand Metrop.	4.41	4.41
Hanson	1.93	1.82
ICI	7.75	7.68

Frankfurt (DM)

	5/12	6/12
AEG	143.95	143
Allianz N	2834	2845
BASF	320.3	322.7
Bay. Vereinsbk.	42	41.95
Bayer	375.7	375.5
BMW	763	756.5
Commerzbank	336	337.5
Daimler Benz	713.5	712.5
Deggusa	467	463.5
Deutsche Bank	68.92	68.95
Dresdner Bank	38.65	38.6
Hoechst	377.3	375
MAN	412.5	418.5
Mannesmann	464.3	471.5
Siemens	763	761.4
VEBA I	59.7	60.02
VW	470.3	471

Paris (FF)

	5/12	6/12
AGF	162.2	166.1
Alcatel	413.4	418.5
BSN	786	792
CCF	90.8	93.4
Euro Disneyland	12.25	12.9
Eurotunnel	6.95	6.8
Gener. des Eaux	487	486.7
L'Oréal	1226	1238
Lafarge	310.4	307.5
Total	308.9	309.9

New York (US\$)

	5/12	6/12
Abbot	40.375	41.75
Am Medical	30.25	30
Amexco	43.875	44.75
Amoco	68.75	68.375
Apple Computer	39.5	38.75
Atlantic Richfield	111.75	112.125
ATT	67.125	65.5
Avon	75.125	75.5
Baxter	42	42.5
Black & Decker	36.875	36.625
Boeing	74.25	75.125
Bristol-Myers	84.5	84.5
Can Pacific	18.125	18.25
Caterpillar	62.5	62.625
Chase Manh.	62.5	64
Chevron Corp.	50.75	50.75
Citicorp	72	72.5
Coca-Cola	77.5	79.375
Colgate	73.375	74
Compaq Comput	47.5	46.875
Data General	12.375	13.375
Digital	63.625	63.75
Dow Chemical	72.375	72.25
Dupont	68.625	68.625
Eastman Kodak	66.125	66.5
Exxon	79.875	80.625
Fluor	66.375	65.5
Ford	29.25	28.875
Gen. Motors	50.875	50.875
General Electric	70	71.375
Gillette	53	53.375
Goodyear	44.25	43.75
Hewl.-Packard	81.75	80.75
Homestake	16.625	16.75
Honeywell	48.125	47.625
IBM	95.75	95.625
Intern. Paper	37.875	37.875
ITT	123.625	125.125
Johns. & Johns.	89.625	90.75
Kellogg	78.625	79.125
Lilly Eli	100.75	103
Merck	63.5	63.75
Merrill Lynch	56.875	56
MMM	66.25	66.875
Mobil Corp.	109.5	109.25
Motorola	60.75	60.125
Pacific Gas & El.	28.125	27.875
Pepsico	57.375	57.375
Philip Morris	89.75	90.875
Procter & Gamb.	86.875	88
Ralston Purina	65.5	65.875
Saralee	33	33.375
Schlumberger	67.25	67.875
Scott Paper	57.875	57.875
Sears Roebuck	38.875	39

L'horloge de l'Apocalypse nucléaire se trouve à Chicago

Remise à l'heure envisagée

Dix sept minutes avant la destruction nucléaire: les experts se demandent aujourd'hui s'ils n'ont pas fait preuve de trop d'optimisme à la fin de la guerre froide, en 1991, lorsqu'ils ont retardé l'horloge de l'Apocalypse censée mesurer le temps qui nous sépare de la destruction du monde par l'arme nucléaire.

L'aiguille des minutes n'a jamais été aussi éloignée de minuit, l'heure symbolique de la fin du monde, ce qui traduit le recul de la menace nucléaire. Cinq ans plus tard, à l'occasion du cinquantième anniversaire du «Bulletin des savants atomistes» de Chicago, publication antinucléaire fondée en 1945, et devant

l'accroissement des tensions internationales, les experts se réunissent aujourd'hui pour déterminer s'il convient ou non d'avancer l'horloge. La décision devrait être annoncée demain.

Jusqu'à présent, les discussions du comité étaient tenues secrètes. Cette année, des membres du public ont été invités à participer au débat.

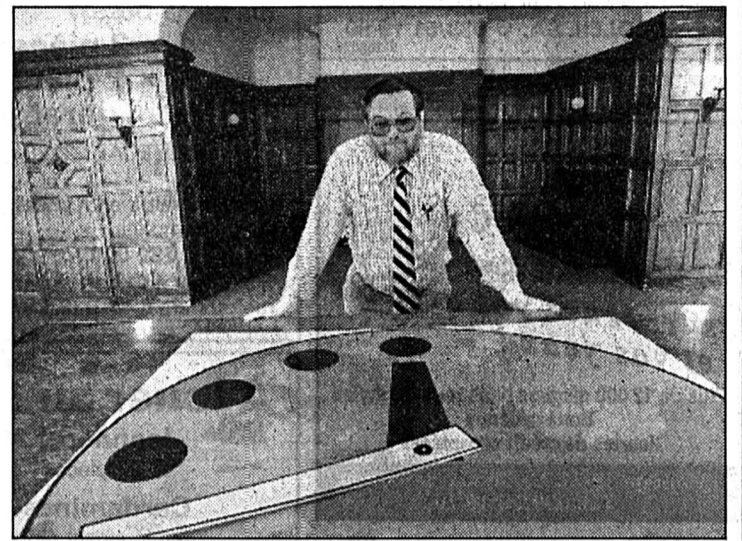
IL Y A 50 ANS

Le «Bulletin» est né il y a cinquante ans. En 1945, les membres du projet Manhattan, qui à partir de 1942 produisirent les premières bombes atomiques, constituaient les «Savants atomistes» de Chicago dans le campus de l'Université. Le 10 décembre 1945, le groupe publiait son premier bulletin, une lettre d'information de six pages qui

avertissait qu'un bombardement nucléaire des villes américaines pourrait faire des millions de morts. «Cette catastrophe sera inévitable si nous ne réussissons pas à bannir la guerre de la surface du monde», plaidait-il.

L'horloge de l'Apocalypse est apparue deux ans plus tard, en 1947, sur la couverture du «Bulletin». L'original, une horloge en bronze de cinquante centimètres, trône dans la rédaction du «Bulletin», à l'Université de Chicago. Destinée à alerter l'opinion sur les risques de la bombe atomique, l'horloge marquait alors minuit moins sept. Elle est depuis régulièrement «remise à l'heure» au gré de l'équilibre ou du déséquilibre international, en fonction des avancées ou des reculs des tentatives de désarmement.

(ap)



Université de Chicago

L'horloge de l'Apocalypse pourrait être remise à l'heure. Fini l'euphorie? (Keystone-AP)

Loisirs en Allemagne

Ne rien faire!

Se reposer, dormir et ne rien faire sont les loisirs favoris des Allemands pendant leur temps libre, selon une étude d'un institut de recherche sur les loisirs publiée hier. Il ressort également de cette étude que les sept millions de passionnés d'informatique en Allemagne ne sont pas, contrairement à une idée répandue, des timides réfractaires aux contacts ou des bricoleurs. Ils sont plutôt des gens plus joyeux et plus entreprenants que la moyenne.

Accident d'avion en Azerbaïdjan: le bilan s'alourdit

Le crash a fait au moins 49 morts

Un accident d'avion en Azerbaïdjan (voir notre édition d'hier) a fait mardi 49 morts et une trentaine de blessés. Le Tupolev 134 devait assurer un vol intérieur dans la république, selon un responsable de la commission d'enquête, cité hier par l'agence Interfax.

L'appareil s'est écrasé à la suite d'une panne non précisée survenue au décollage.

L'avion devait relier Nakhitchevan à la capitale Bakou. Différentes sources avaient fait état de la présence à bord de 74, puis de 81 passagers.

Selon les premières informations fournies mardi par Azerbaïdjan Airlines, l'appareil venait de décoller de l'aéroport de Nakitchevan quand la panne est survenue.

Les pilotes ont tenté un atterrissage de fortune dans une zone

montagneuse à un kilomètre et demi de la piste.

Une commission d'enquête gouvernementale a été immédiatement formée. Jeudi dernier, deux membres d'équipage avaient été tués et quatre autres blessés. Un Boeing-707 cargo de l'Azerbaïdjan Airlines s'était alors écrasé après avoir dépassé de quelque 9 km la piste de l'aéroport de Bakou.

(ats, afp)

Le Septième art américain en deuil

Robert Parrish n'est plus

Le cinéaste américain Robert Parrish est mort lundi à Long Island à l'âge de 79 ans, a-t-on appris hier. Au cours de quelque trente ans de carrière, il était passé du rôle d'acteur à celui de monteur puis de metteur en scène. Il joua notamment dans «City Lights» («Les lumières de la ville») de Charlie Chaplin en 1931 et «All quiet on the Western Front» («A l'Ouest, rien de nouveau») de Lewis Milestone

en 1930. Avec les encouragements de John Ford, Robert Parrish abandonne la carrière d'acteur pour se consacrer au montage. Ensuite, il passa derrière la caméra pour diriger plusieurs films comme «The Purple Pain» («La flamme pourpre») avec Gregory Peck en 1954 et «The wonderful country» («L'aventurier de Rio Grande»), avec Robert Mitchum en 1959. (ats, afp)

BMW PRÉSENTE LA NOUVELLE SÉRIE 5.



La nouvelle BMW Série 5 sera dévoilée le 9 décembre. Nous avons le plaisir de vous convier, l'espace d'un week-end, à la présentation de la dernière des créations BMW. Venez découvrir le niveau de perfection qui a présidé à sa naissance.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

A louer à Renan, place Ami-Girard 4
Appart. 3 pièces, Fr. 550.- + ch.
tout confort moderne.
Seignette 8
Appart. 2 pièces, Fr. 520.- + ch.
BEAU SOLEIL SA, ☎ 033/51 19 90
5-258038

DIVERS

Antipod
Cd-disc
**surprenez vos oreilles
et vos yeux!**
Plus de 12 000 disques dans tous les styles
Bons cadeaux
(cartes de crédit acceptées) 132-778705
Manège 19-21, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 10 70

FUST
ELECTROMENAGER
CUISES/BAINS, LUMINAIRES, TV/VHS/VIDEO, PHOTO, PC, CD
BOSCH Electrolux AEG
NOVAMATIC Bauknecht Miele
• Toutes les grandes marques
• Prix bas
• Conseil professionnel • Service de réparation
• Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans
• Livraison à domicile et raccordement
UN APPAREIL ELECTRO-MENAGER EN PANNE?
Conseil par téléphone et échange ultra-rapide pour toutes les marques.
tél. 155 56 66

Congélateur
Electrolux EU 1044 T
Contenance de 90 l.
3 corbeilles, 1 compartiment à rabat.
Consomm. d'énergie 1,04 kWh/24 h.
H 85, L 50, P 60 cm.
Loc./m. A-S incl. **24.-**
444.-

Séchoir
Novamatic TK 1858
Séchoir à condensation d'une capacité de 4,5 kg. 2,7 kg de linge/h. Mesure électron. du taux d'humidité.
H 85, L 45, P 60 cm.
Loc./m. A-S incl. **84.-**
1590.-

Lave-vaisselle
Bosch SMS 4702
Indépend. 12 couverts standard, avec rinçage séparé pour corbeille supérieure. Cosom. d'énergie 1,1 kWh, d'eau 19 l.
H 85, L 60, P 60 cm.
Loc./m. A-S incl. **84.-**
1490.-

Lave-linge
Miele W 900 - 21
5 kg de linge sec. Pré-programmat. jusqu'à 9 heures. Essorage optimal de 400 à 1600 tours/min.
H 85, L 59,5, P 60 cm.
Loc./m. A-S incl. **142.-**
2999.-

Cuisinière Electrolux FH 5543
Cuisinière indépendante avec 3 plaques de cuisson. Boutons à 7 pos. Grill infrarouge à 2 degrés de puissance
H 85, L 50, P 60 cm.
Loc./m. A-S incl. **37.-**
698.-
• Nous éliminons vos anciens appareils • Livraison contre facture • Abonnement-service compris dans les mensualités • Toutes les grandes marques livrables immédiatement à partir du stock
• Appareils encastrables ou indépendants toutes les normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas!
Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust
bd des Eplatures 44 039 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Hyper-Fust
Vendredi ouverture nocturne jusqu'à 21 h, rte Soleure 122 032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Neuchâtel, Torre, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Réparation rapide toutes marques 1559111
Service de commande par téléphone 1555666
05-257947/4x4

et dans toutes les succursales
Jelmeli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

IMMEUBLE
à vendre à La Chaux-de-Fonds, rue Numa-Droz 37
4 x 3 pièces, 5 x 2 pièces et 4 garages
Cube total (ECAI): 3128 m³. Surface 421 m².
Convient à entreprises pour rénovation complète.
Prix: Fr. 280 000.-
S'adresser à Gérance Kuenzer, rue du Parc 6, ☎ 039/28 75 78.
132-779727

A louer au Locle
Jeanneret 26
3 pièces
Cardamines 26
entièrement rénové
4 pièces avec cuisine agencée
Cardamines 24
3 1/2 pièces
Midi 6
2 pièces
A louer modéré
Libres tout de suite
☎ 039/335 183
157-718052

A VENDRE
Nouvelle construction
Residence «Antares»
Quartier des Foullets
RESTE UN APPARTEMENT de 4 pièces à Fr. 294 000.-
• Surface de 90 m²
• Terrasse de 60 m²
• Salle de bains et WC séparés
• Garages individuels
Financement personnalisé par notre système exclusif CCI et LPP (coopérative de cautionnement immobilier) ou par aide fédérale.
Demandez une notice ou sollicitez une visite sur place.
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
UNPI

GHB GÉRANCE S.à.r.l.
Patinage 4a - 2114 Fleurier
Tél. 038/61.25.55 Fax 038/61.12.75
À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS
• **2 pièces**
Au nord de la ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle, balcon, cave, galetas
Libre tout de suite
Loyer: Fr. 650.- + charges
• **1 1/2 à 3 1/2 pièces**
Appartement rénové, grande cuisine agencée, hall, cave, balcon selon étage
Libre tout de suite
Loyer: dès Fr. 550.- + charge
• **3 pièces**
Au rez supérieur, cuisine agencée, salle de bains, hall, 2 chambres, 1 salon
Libre dès 1er janvier 1996
Loyer: Fr. 845.- + charges

À LOUER AU LOCLE
• **5 1/2 pièces**
Rénové, cuisine agencée, hall et chambres avec parquet, cave, galetas
Libre tout de suite
Loyer: Fr. 850.- + charges
28-36630

À VENDRE
Magnifique appartement de 3 pièces avec cheminée de salon, cuisine, salle de bains. Il est situé au 2^e étage d'un immeuble sans ascenseur. Conditions exceptionnelles. Pour tous renseignements, s'adresser à Gérance & Bolliger SA avenue Léopold-Robert 12 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 33 77
UNPI 132-779901

A louer ou à vendre à Fontainemelon, immeuble
APPARTEMENT 4 PIÈCES
cuisine agencée, dépendances et garages.
Ecrire sous chiffre G 28-36577 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.
28-36577

AUVERNIER, à vendre, situation dominante, vue superbe sur le lac et les Alpes
APPARTEMENT GÉNÉREUX
113 m² + 15 m² de balcon, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, salon-salle à manger avec cheminée, cuisine fermée, galetas, cave, garage individuel et place de parc extérieure.
☎ 038/24 77 40
28-36713

A vendre ou à louer au Locle
VILLA
comprenant 4 chambres, grande cuisine agencée, salon 80 m² avec cheminée, garage. Grande terrasse et balcon.
Location: Fr. 1800.- + charges.
☎ 039/32 10 08.
157-718073

SMH GÉRANCE TRANSACTIONS IMMOBILIERES
SMH IMMEUBLES SA
À LOUER
Rue Neuve 67 - 2613 Villeret
Joli appartement de 3 pièces
Fr. 730.- charges comprises.
Libre: tout de suite.
MEMBRE UNPI 157-718045
LE LOCLE - Rue Girardet 57 - ☎ 039/31 62 40

A vendre
dans maison de maître à trois minutes du centre ville,
grand appartement
comprenant living avec cheminée, trois chambres à coucher, cuisine agencée, véranda et balcon.
Parc arborisé.
Documentation à disposition.
Pierre Grandjean
Immobilier
Jardinière 15 / Parc 14
☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45
132-779652

IMMOBILIER

A vendre
dans village des Montagnes neuchâteloises
MAGNIFIQUE MAISON DE MAÎTRE
classée, entièrement rénovée, dans parc de 8000 m² arboré et clôturé. Comprendant: 3 appartements de 200 m² haut standing. 6 garages + dépendances.
☎ 039/32 10 08.
157-718074

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42
POUR UNE DATE À CONVENIR À LOUER
LOCAUX COMMERCIAUX
de 250 m², composés d'ateliers et de bureaux, local compresseur, vestiaires et sanitaires.
DANS LE MÊME IMMEUBLE possibilité de louer un
MAGASIN
avec vitrine d'une surface de 95 m².
Situation centrée et de grand passage.
132-779946

A VENDRE
Au centre ville
La Chaux-de-Fonds
Appartement de 2 1/2 pièces
- sixième étage avec ascenseur
- cuisine agencée
- séjour
- chambre à coucher
- salle de bains
Avec seulement Fr. 14 500.- de fonds propres, charges financières Fr. 501.- par mois selon système aide fédérale ou CCI + LPPE
Notice à disposition. Visite sur rendez-vous. Renseignement sans engagement.
132-778972
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
UNPI

A louer, avenue Léopold-Robert, centre
local de 50 m²
avec vitrine, tout de suite ou date à convenir.
Ecrire sous chiffre K 132-779939 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.
132-779939

Un coup de ponce à la propriété!
Au nouveau prix actuel!
LE LOCLE
Votre futur logement
REFAIT A NEUF
Bloc-cuisine moderne, vitrocérame, lave-vaisselle, sanitaires neufs, etc...
4 pces: Mensualité: Fr. 738.- + ch.
3 pces: Mensualité: Fr. 601.- + ch.
Devenez propriétaire, c'est plus que jamais le moment!
28-36548
pourquoi chercher plus loin!
HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 94 94

MAYENS-DE-SAXON (VS)
A un quart d'heure de la sortie de l'autoroute et des bords de Saillon (alt. 1300 m), propriétaire vend pour résidence secondaire
BEAU CHALET
dans un état impeccable. Construction soignée. Comprendant: hall d'entrée + cave réduit + cuisine + séjour avec cheminée + WC lavabo. Etage: 3 chambres + salle de bains + balcon. Terrain aménagé + barbecue + cabane de jardin. Vue étendue sur la vallée du Rhône et les Alpes. Accès sans problème tout l'hiver. Libre immédiatement.
PRIX: Fr. 248 000.-
Renseignements et visites: ☎ 027/86 62 20 de midi à 22 heures.
36-304281

DIVERS

FRISBA Garages
Toutes dimensions, toutes exécutions
FRISBA SA, 1095 Lutry
Tél. 021-791 13 33, Fax 021-791 51 57

Obriest & co
Tubage et construction de canaux de cheminées
Tél. 038 31 31 20 Rue des Parcs 112
Fax 038 30 55 01 2006 Neuchâtel

Le mot mystère

Définition: offenser vivement, un mot de 8 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution page 18

R	E	G	A	N	E	E	I	R	E	E	F	R	E	C
D	R	O	N	C	E	E	T	E	U	N	E	M	P	M
D	U	E	N	E	R	V	E	R	G	R	U	M	U	E
G	N	A	T	E	M	R	E	S	S	A	P	E	R	I
E	U	O	I	N	E	O	E	U	H	M	T	D	E	H
M	L	B	B	L	O	L	T	C	O	B	N	U	P	C
R	U	O	I	U	B	B	U	T	O	A	C	S	M	R
A	I	G	E	A	O	E	R	U	E	H	A	E	O	A
C	R	N	R	E	B	I	B	M	I	U	U	B	P	N
A	A	O	U	A	C	O	I	E	M	T	S	E	D	E
V	D	B	V	E	M	N	N	E	C	O	T	E	G	T
A	A	U	A	B	E	M	E	D	L	L	R	N	L	H
D	R	A	L	N	O	U	E	E	E	I	A	L	A	B
E	N	E	T	E	E	R	T	I	V	R	L	T	N	T
R	E	A	G	E	R	E	R	E	E	T	L	U	D	A

- | | | | |
|---|--|--|---|
| A Abonder
Adorable
Adulte
Adulte
Aneth
Ange
Argile
Aubier
Auline
Austral
Bahut
Balai
Bavure
Bière
Bliaud | B Bond
Bongo
Bonté
C Cabane
Cerf
Chaume
Chien
Cohue
D Darne
Dérivé
E Eclat
Eminent
Emotteuse
Enarchie
Enervier | F Epuré
Etang
Féerie
G Gland
Gramme
H Heure
I Imbiber
L Lard
Lavure
Lunure
Marne
M Méandre
Méduse
Menuet
Motrice | M Muance
Muet
Mutage
N Nager
O Obsolète
Omble
Obtus
P Pomper
Psaume
R Repasser
Ronce
T Turbine
U Unir
V Vacarme
Vitre |
|---|--|--|---|
- roc-pa 277

CLASSE DE
3^e ANNÉE
COLLÈGE
DES FOULETS

Histoire de Noël

Il était une fois un petit garçon tout seul pour la veillée de Noël. Malheureusement, ses parents avaient été victimes d'un accident. Tout à coup, un miracle se produisit: un paquet se trouvait devant sa porte. Il ouvrit le paquet et quelle surprise: un petit chat lui bondit dans les bras et ainsi le petit garçon reprit espoir. Ils passèrent une merveilleuse veillée de Noël.

Aurélié
Mathieu
Pierrick

Isabelle



Nous sommes joyeux quand Noël arrive.
Oh! L'or des Rois Mages aide à nourrir Jésus.
Et les étoiles brillent comme les bougies de Noël
La lune éclaire tout en haut du ciel.

Eugène - Henry



Pour moi, Noël c'est...

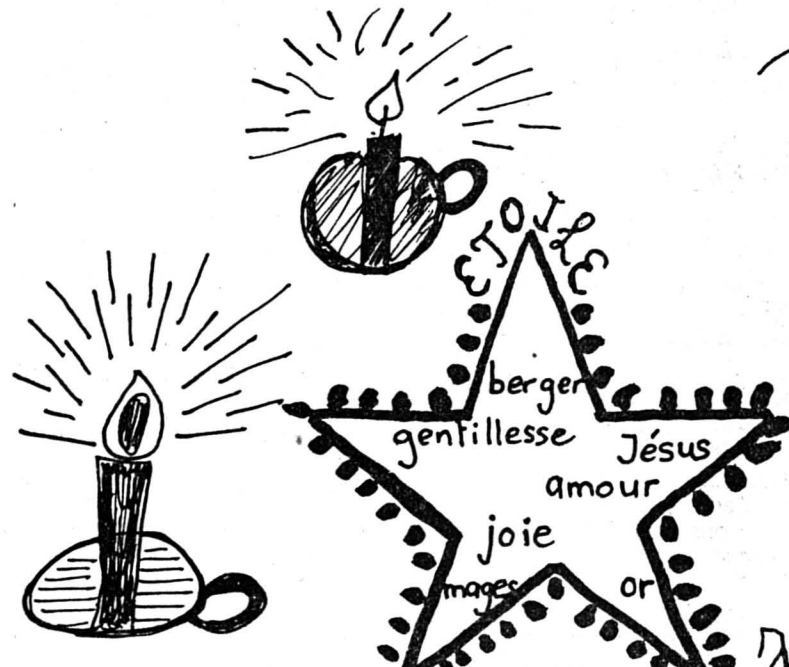
- Noël, c'est la naissance de Jésus.
- Noël, ce sont les étoiles dans le ciel.
- Noël, c'est le jour de la paix.
- Noël, c'est une fête joyeuse pour tout le monde.
- Noël, c'est le plus beau jour de l'année.
- Noël, c'est la paix pour tout le monde.
- Noël, c'est super!

Johann+Paul

Pour moi, Noël c'est...

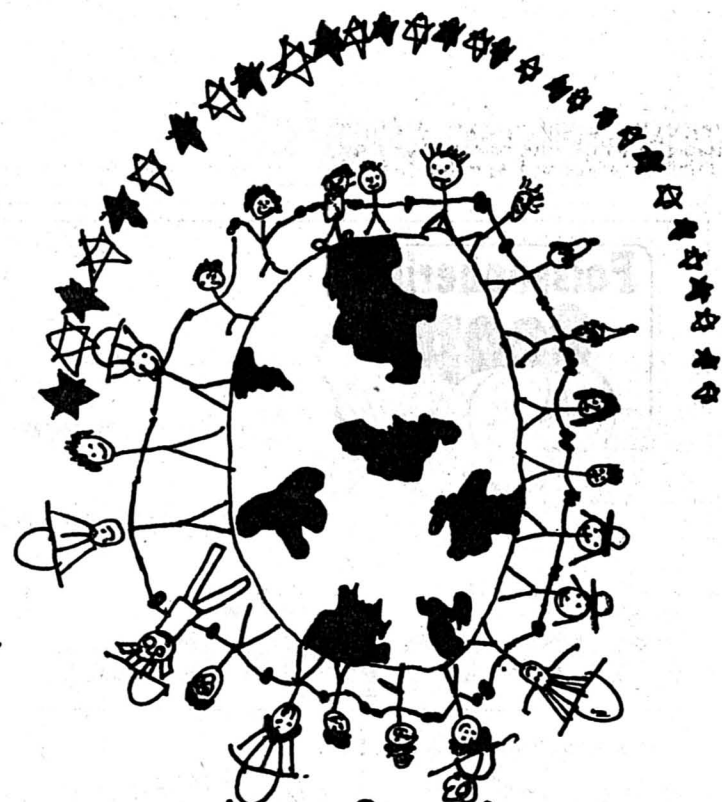
- Noël, c'est l'anniversaire de Jésus.
- Noël, c'est un moment de paix dans nos cœurs.
- Noël, c'est les fleurs de l'été en neige.
- Noël, c'est tout l'amour du monde.

Talia



N naissance, nativité
O or, ouvrir son cœur
E étoile, enfant
L lune, lumière.

Floriane



A NOËL :
Tout le monde
devrait se donner
la main.

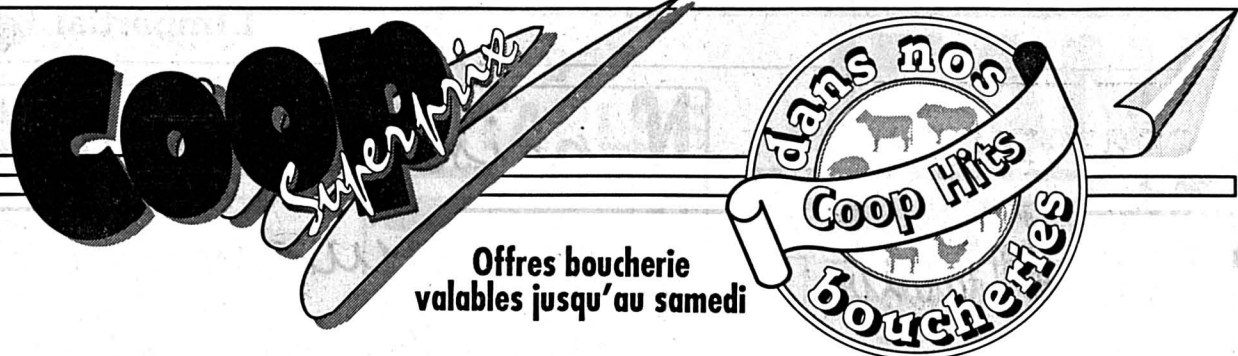
valérie

A Noël:

Tout le
monde
devrait
s'aimer.

Toute notre classe vous souhaite
"joyeux Noël", nous aimerions tel-
lement que tous les hommes vivent
en Paix et en harmonie sur toute
la terre.

Noémie



Offres boucherie
valables jusqu'au samedi

Viande fraîche de boeuf
Réduction sur tout l'assortiment **20 %**

Tranches de dinde fraîche le kg ~~21.-~~ **17.50**

Steak de cheval le kg ~~25.-~~ **22.-**



Vente de poisson frais chaque vendredi matin
En promotion le 8 décembre 1995

Filets de perche imp. le kg ~~29.50~~ **23.-**

Vente de poisson frais aux :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Saignelégier
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Bassecourt
- Centre Tramelan
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre Saint-Imier
- Centre Colombier
- Centre Bevaix
- Centre Fleurier
- Centre Boudry
- Centre Vauseyon
- Centre St-Blaise

132-779737/4x4

Offre valable du mardi au samedi au Super Centre
Portes-Rouges, Neuchâtel (4 arrivages par semaine)

Coop Neuchâtel - Jura
Jura bernois

OFFRES D'EMPLOI

MAISON SUISSE
diffusant un produit 100% naturel pour la santé accordée des
exclusivités territoriales
Grande opportunité rentable de devenir indépendant(e).
Débutant(e)s dans les affaires seront formé(e)s.
Formation et concept gratuit.
Investissement de départ Fr. 5000.- pour stock.
Renseignements: **Pacton SA, chemin des Diablerets 7, 1010 Lausanne 10** ou par téléphone au **038/25 17 50.** 22-365034

Jeune entreprise en pleine expansion sur le territoire suisse cherche pour entrée immédiate
agents libres
Appréiant le contact.
Age: 20 à 45 ans.
Nous proposons: salaire élevé, formation spécifique assurée par nos soins.
AGENCE EBERHARD, av. Léopold-Robert 60, 2300 La Chaux-de-Fonds - Rue du Rhône 14, 1204 Genève.
☎ 039/24 21 30 (9 à 12 heures et 14 à 17 h 30). 132-779887

Publicité intensive, Publicité par annonces



recherche afin de renforcer son Département de fiabilité sur son site de Saint-Imier

un(e) ingénieur EPF - option chimie

Vous raisonnez en termes de résultats et non de moyens. Vous avez un esprit analytique.
Vous savez exiger de vous-même et de vos collaborateurs les travaux nécessaires afin d'atteindre vos objectifs.
Pour vous, les matières synthétiques macromoléculaires n'ont pas de secrets (polyuréthane, Nitrile, etc.).
Vous deviendrez la référence pour trouver des solutions radicales dans les domaines suivants:
- nettoyage;
- tannage;
- sélection de matières de joints;
- traitement galvanique, argentage et dorage;
- graissage, huilage et épilage;
- procédés chimiques de mise en forme;
- collage;
- évaluation du degré de propreté des composants;
- spécifications fiabilités y relatives.
Quelques années d'expérience seraient un avantage.
Si vous êtes intéressé(e) et détenteur(trice) d'un permis de travail, alors n'hésitez pas, adressez votre candidature munie des documents usuels ainsi qu'une photo à **TAG Heuer SA, département du personnel, avenue Champs-Montants 14a, 2074 Marin.**

PROFESSIONAL
SPORTS WATCHES

28-36075

OFFRES D'EMPLOI

Mandatés par nos clients de la région, nous recherchons pour des postes fixes



contrôleur de qualité

Expérience dans le contrôle qualité et esthétique de pièces horlogères (micromécanique).

mécanicien - régleur

Réglage et surveillance de machines de production «spéciales» (formation assurée). Connaissance en mécanique générale conventionnelle et capacité de travailler de manière autonome.

mécanicien - monteur

Expérimenté dans le montage/ajustage de machines-outils et spéciales.

mécanicien d'entretien

Entretien, maintenance, dépannage des moyens de production, appui aux réglages et divers petits travaux de mécanique.

L'un de ces postes correspond à vos attentes, dans ce cas n'hésitez pas à vous renseigner et prenez contact avec M. Gonin.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nous cherchons une **personne de langue maternelle italienne (suisse italienne)**

pour travaux de traduction informatique

à temps partiel ou sur demande.
Faire offre à ID Informatique et Développement SA, Numa-Droz 109, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 68 68. 132-779889

Nous cherchons pour entreprise commerciale de la région de Neuchâtel

COMPTABLE avec expérience pratique

pour poste indépendant à responsabilité. Activité intéressante et variée.

Entrée en fonction souhaitée: 1er février 1996 ou à convenir.

Offres écrites, avec curriculum vitae et photo, qui seront traitées avec une discrétion absolue sont à adresser à:

Fiduciaire J.-P. Erard
Rue Saint-Honoré 3, 2001 Neuchâtel

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
Mise au concours

Le Conseil de la paroisse réformée évangélique de Delémont est à la recherche d'un

PASTEUR

pour le secteur de Courrendlin.
Cure et centre paroissial à disposition.
Lieu de domicile: Courrendlin.
Traitement: selon échelle en vigueur.

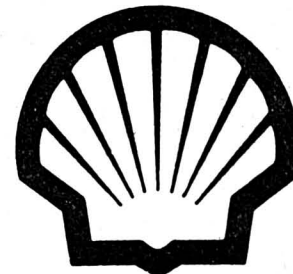
Entrée en fonction: 1er mars 1996 ou pour date à convenir.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Sonia Günter, présidente du Conseil de paroisse, rue des Muguets 8, 2822 Courroux, ☎ 066/22.35.84.

Les pasteurs qui désirent exercer leur ministère dans un cadre actif et dynamique sont priés d'adresser leur inscription jusqu'au **15 janvier 1996** au Conseil de l'Eglise réformée évangélique de la République et Canton du Jura, rue de la Préfecture 14, 2800 Delémont.
Delémont, le 1er décembre 1995.

Le Conseil de l'Eglise

14-778017



Bienvenue chez Shell en qualité de

AUTOMATICIEN ou ELECTRONICIEN

Notre nouveau collaborateur, sera attaché au **laboratoire** et se verra confier les tâches suivantes:

- Entretien et contrôle des instruments de mesure de qualité des installations de la raffinerie et du laboratoire
- initialiser et développer des projets concernant les instruments de mesure de qualité et pourvoir à leur installation
- Etalonner les instruments de mesure de qualité
- Effectuer des analyses de laboratoire
- La connaissance des langues anglaise et allemande seraient un avantage

Nous demandons:

- une formation de base confirmée par un CFC ou un diplôme de technicien
- une bonne connaissance et de l'intérêt pour l'informatique
- Une disposition à se former ou compléter une formation dans le domaine des analyses de laboratoire
- Une connaissance de base de l'anglais et de l'allemand seraient un avantage

Nous offrons:

- une formation complémentaire par nos soins
- un travail varié et intéressant au sein d'une petite équipe
- une situation stable
- des prestations sociales de premier ordre

Date d'entrée: 2.1.1996 ou à convenir

Les intéressés sont invités à nous adresser leurs offres de services écrites, accompagnées des documents usuels, à

Shell (Switzerland), Raffinerie de Cressier
Service du personnel, 2088 Cressier

249-170560

Feu: 118

Restaurant cherche serveuse
pour remplacements.
☎ 039/28 38 04
132-779890

Avocat de La Chaux-de-Fonds cherche avocat-stagiaire
pour entrée immédiate ou à convenir.
Faire offre sous chiffre Q 132-779732 à Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 132-779732

Football - Ligue des champions: ultime défaite de Grasshopper

Le Real était trop gros

Le Tour s'élancera depuis Rouen - Le Tour de France 1997 s'élancera de Rouen et de la Seine-Maritime. Le prologue aura lieu le samedi 5 juillet 1997 sur un parcours de 7,3 kilomètres dans le centre de la ville, où il franchira la Seine et passera au pied de la cathédrale peinte par Monet. En 1998, la «Grande Boucle» prendra son départ de l'étranger, pour cause de concurrence avec la Coupe du Monde de football. (si)

Coupe de l'UEFA

L'exploit de Zidane

● **BETIS SÉVILLE - BORDEAUX 2-1 (2-1)**

Un but sensationnel de Zidane - un tir plongeant décoché d'une quarantaine de mètres - aura été à la base de la qualification des Girondins de Bordeaux, acquise au stade Benito Villamarín, aux dépens de Bétis Séville en dépit de la défaite (2-1). L'international français trompa le gardien Jaro imprudemment avancé, par un exploit technique à la 3e.

Les Bordelais, qui avaient enlevé le match aller 2-0, entamaient carrément la seconde rencontre avec un avantage de trois buts. Privés de leur meilleur attaquant, Alfonso (blessé), les Sévillans n'étaient pas en mesure de refaire un handicap aussi lourd. La puissance physique des défenseurs Degon et Prunier, bien soutenus par le surprenant Sénégalais Fernandez, était le meilleur atout des visiteurs.

Betis Séville terminait cependant la première période en menant à la marque. Alexis (30e) égalisait après avoir bénéficié d'un rebond favorable sur une sortie lointaine du gardien Huard. Au cours des arrêts de jeu, Susic transformait de la tête le huitième coup de coin de Bétis Séville (45e). Le Serbe était moins heureux à la 60e lorsque sur un coup franc, le ballon s'écrasait sur l'intérieur du poteau avant de ressortir, au grand soulagement du gardien français.

Le manque de réussite de Susic ébranlait le moral de ses coéquipiers. Ils ne trouvaient plus par la suite les ressources suffisantes pour vaincre le sort.

Benito Villamarín: 30.000 spectateurs.

Arbitre: M. Pedersen (Nor).

Buts: 3e Zidane 0-1. 30e Alexis 1-1. 45e Stosic 2-1. (si)

CE SOIR

20.00 Lens - Slavia Prague (0-0 à l'aller)

20.15 Sparta Prague - AC Milan (0-2)

BRÈVE

Formule 1

Retour probable

Le pilote finlandais Mika Hakkinen, victime d'un grave accident le 10 novembre dernier à Adélaïde lors des essais du Grand Prix d'Australie, devrait pouvoir piloter de nouveau fin janvier début février.

● **GRASSHOPPER - REAL MADRID 0-2 (0-0)**

La première expérience de Grasshopper - et d'un club suisse - en Ligue des champions s'est achevée comme elle avait commencé: par une défaite à domicile. Hier, dans un Hardturm bondé et malgré des prémices prometteurs, Grasshopper a en effet dû rendre les armes devant le Real Madrid, qui a fait parler son expérience et son réalisme, assurant son coup en l'espace d'une petite demi-heure, juste après la pause. Les Sauterelles quittent donc cette Ligue des champions sans avoir fêté la moindre victoire. Mais le Real était trop gros pour eux.

Zurich
Renaud TSCHOUMY

S'il était une chose à laquelle Christian Gross tenait, c'était de fêter une victoire en Ligue des champions. Mais, comme tant d'autres techniciens avant lui, l'entraîneur zurichois a pu mesurer le fossé qui sépare un excellent club suisse d'un grand d'Europe.

Non que Grasshopper ait manqué son rendez-vous. Bien au contraire, même. Mais les Zurichois ont manqué de discernement aux moments cruciaux. Le Real, venu avant tout pour ne pas perdre - un point lui suffisait pour être assuré de sa qualification en quarts de finale -, n'était de loin pas hors de portée. Mais pour cela, il aurait fallu que le club du Hardturm évolue dans le même registre que contre Ajax Amsterdam, il y a un peu plus d'un mois (0-0). Ce qu'il n'a pas fait...

VEGA EXCELLENT

Grasshopper avait pourtant empoigné son affaire comme il le devait. Car après une première alerte sans conséquence - Foletti a dû sortir dans les pieds de Raul après... trente-deux secondes de jeu! -, les Zurichois se sont appliqués à faire circuler le ballon. Ibrahim s'essaya des vingt mètres (3e) avant que Gren n'inquiète Buyo de la tête (6e).

Véritable leçon de football disillée par l'Ajax Amsterdam

La maestria du champion d'Europe

● **AJAX AMSTERDAM - FERENCVAROS BUDAPEST 4-0 (2-0)**

Tout auréolé de son titre de champion du monde des clubs conquis il y a une semaine à Tokyo aux dépens des Brésiliens de Gremio Porto Alegre, Ajax Amsterdam a conclu son parcours dans le groupe D de la Ligue des champions par une nouvelle victoire, sa cinquième cet automne. Le match face à Ferencvaros Budapest a tourné rapidement à l'efficacité. Les Amstellodamois se sont finalement imposés sur le score de 4-0 (2-0). Les buts sont tombés avec la régularité d'un météore, par l'entremise d'Overmars (17e), De Boer (21) et Litmanen (62e et 66e).

Ferencvaros devait impérativement s'imposer mais compter aussi sur une défaite de Real Madrid à Zurich pour se qualifier. Les Hongrois, privés de



Et de deux!

Marcel Koller (de dos) assiste impuissant à la deuxième réussite madrilène signée Michel. (Keystone)

Après un bon premier quart d'heure zurichois, Real Madrid prit le jeu à son compte. Oh, sans jamais être transcendant, on vous l'accorde. N'empêche que les «violet» ont pris le jeu à leur compte sans trop de peine. Foletti eut ainsi à intervenir sur un tir de vingt-deux mètres de Hierro (17e) et sur un centre-tir de Raul (25e).

Ce furent les deux seules occasions madrilènes de la première mi-temps, toutes les autres tentatives du Real échouant sur le pied ou la tête d'un Ramon Vega excellent face au club de ses rêves:

PENALTY PAS ACCORDÉ

Dominateur tranquille en première période, Real Madrid passa la vitesse supérieure dès après le thé. Esnaider se créa ainsi la

première véritable occasion du match, son tir piqué lobant Foletti... mais ne faisant que frôler le poteau (55e). Les Espagnols n'allaient cependant pas devoir patienter trop longtemps avant d'ouvrir la marque. Une poignée de secondes plus tard, Esnaider - encore - se présentait seul. Son tir était repoussé par Foletti, mais Raul, la nouvelle coqueluche madrilène était le plus prompt à réagir. 0-1: Real avait fait le break.

Grasshopper aurait pu revenir très rapidement dans la rencontre si l'arbitre écossais James McCuskey avait accordé un penalty à Ibrahim, penalty qui semblait évident des tribunes. «Pour moi, Buyo a bel et bien commis une faute sur Ali, expliquait Christian Gross. Nous aurions donc dû bénéficier d'un

penalty, et qui sait comment le Real aurait réagi si nous avions égalisé...?»

Mais cette question allait rester sans réponse. D'abord, parce que M. McCuskey n'accorda pas ce penalty. Ensuite, parce que Michel termina en force un splendide mouvement de rupture madrilène pour inscrire ce qui allait être le dernier but du match (67e).

AUCUN BUT MARQUÉ

«Je ne conteste pas la victoire du Real, dont la technique est supérieure à la nôtre, et s'est montré meilleur que nous sur les plans de la condition physique et de l'agressivité, ajoutait encore Gross. On a pu se rendre compte dimanche à Neuchâtel que mes joueurs étaient émusés, et on en a eu la confirmation contre le Real. Je regrette simplement que nous n'ayons pas réussi à inscrire le but de l'honneur.»

Gross faisait allusion aux deux occasions qui échurent à Sermeter, aux 77e et 78e minutes, sitôt après son entrée sur le terrain. Mais il devait être écrit que Grasshopper ne marquerait pas le moindre but à domicile dans cette Ligue des champions (0-3 contre Ferencvaros, 0-0 contre Ajax Amsterdam et 0-2 contre Real Madrid).

Plutôt durs, les débuts suisses dans la cour des grands... R.T.

Hardturm: 20.100 spectateurs.
Arbitre: M. McCluskey (Eco).
Buts: 55e Raul 0-1. 67e Michel 0-2.

Grasshopper: Foletti; Haas, Vega, Gren, Gämperle; Lombardo, Geiger, Koller, Comisetti (76e Sermeter); Subiat (66e Magnin), Ibrahim (82e De Napoli).

Real Madrid: Buyo; Quique, Sanchis, Hierro (61e Alkorta), Lasa; Luis Enrique, Milla, Laudrup (70e Rincon), Ama-

visca (61e Michel); Esnaider, Raul.

Notes: soirée froide, pelouse dure et bosselée. Grasshopper sans Zuberbühler, Vogel, Thüler, Nemtsoudis ni Viscaal (tous blessés). Real Madrid sans Zamorano, Redondo (blessés), Alvaro ni Guti (pas qualifiés en Coupe d'Europe). Avertissements à Ibrahim (39e, faute grossière) et Sanchis (70e, faute grossière). Coups de coin: 4-5 (1-4).

quatre titulaires, n'ont pas trouvé la formule magique pour venir à bout de l'équipe phare du moment, la seule formation du continent encore invaincue dans son championnat (quinze matches, quatorze victoires, un nul) qui évoluait pourtant sans son capitaine Danny Blind, suspendu et son défenseur brésilien Marcio Santos, blessé.

LITMANEN EN ÉVIDENCE

Le premier but tombait après un quart d'heure de jeu, par Overmars, auteur d'un puissant tir croisé. Le même homme, meilleur acteur de la partie avec son complice Litmanen, était encore à l'origine du deuxième but à la 21e minute: centre parfait de la gauche, première tentative de Finidi George de la tête et reprise victorieuse de De Boer, imparable. Ferencvaros ne se départit pas de son courage et prit à son compte la fin de la première mi-temps, sous l'impul-

sion de Kuntic, Albert ou Vincze. Insuffisant toutefois pour détourner le cours des événements. Car Ajax gérait bien son avantage, produisant encore quelques mouvements offensifs de belle facture, sans toutefois forcer son talent.

En deuxième période, les deux formations usèrent du même scénario. A la 60e minute, Albert se ménageait la troisième grosse opportunité en faveur des Hongrois depuis le début de la partie, mais se heurtait à un van der Sar imperturbable. A la 62e minute, Jari Litmanen, lui, ne manquait pas la cible, remisant habilement de la tête une balle offerte sur la droite par Finidi George. Litmanen se mettait encore en évidence à la 66e minute, en bénéficiant d'un rebond favorable sur un renvoi de Hajdu. Le Finlandais portait ainsi à six le nombre de ses réussites personnelles en autant de matches

de la Ligue des champions, avant de quitter la pelouse à la 77e minute sous les ovations du public. Dans les arrêts de jeu, Albert aurait pu sauver l'honneur mais son tir terminait sa trajectoire sur le poteau des buts hollandais.

Amsterdam. Olympia-Stadion: 45.000 spectateurs.

Arbitre: M. Koho (Fin).

Buts: 17e Overmars 1-0. 21e Ronald de Boer 2-0. 61e Litmanen 3-0. 66e Litmanen 4-0.

Ajax Amsterdam: Van der Sar; Reizinger, Scholten, Bogaarde; Frank de Boer, Ronald de Boer, Litmanen (76e Wooster), Davids; Finidi (76e Reuser), Kluijvert, Overmars.

Ferencvaros Budapest: Hajdu; Hrtuka, Kousnetsow, Keller, Szucs; Kuntics (66e Kapunovic), Paling (90e Nagy), Albert, Lisztes; Nyilis, Otto Vincze.

Notes: Ajax sans Blind (suspendu). (si)

REMISES EN JEU

RAUL: ONZE MILLIONS!

Raul, de son vrai nom Raul Gonzales Blanco, est la nouvelle star du Real Madrid. Et la vie du jeune (il a fêté ses 18 ans le 27 juin dernier) attaquant a bien changé en l'espace d'un peu plus de treize mois. A l'époque de sa première apparition sous le maillot madrilène (le 28 octobre 1994 contre Saragosse), il gagnait 600 francs par mois. Depuis, les choses ne sont plus tout à fait les mêmes. Raul a en effet signé un contrat au Real jusqu'en l'an 2000, contrat portant sur un salaire annuel de 600.000 francs. Et le Real ne le lâchera pas à moins de... onze millions de francs. Avis aux amateurs...

KLOTEN SIFFLÉ

Peu avant le coup d'envoi de la rencontre d'hier soir, le speaker du Hardturm a cru bon d'annoncer la présence des hockeyeurs de Klotten dans le stade. Mais son intervention a été ponctuée d'un concert de sifflets. Visiblement, les supporters de l'équipe de football de Grasshopper n'aiment pas les «Aviateurs» qui portent ombrage à leur équipe de hockey sur glace, qui mène actuellement le bal en LNB.

COLLANTS OUBLIÉS?

Il faisait plutôt cru, hier au Hardturm. Plusieurs joueurs zurichois - Gren, Vega, Gämperle, Lombardo, Geiger, Comisetti et Ibrahim pour être précis - ont ainsi évolué avec des collants. Mais aucun joueur madrilène ne s'était protégé les cuisses du froid. Le responsable du matériel espagnol aurait-il oublié les collants à Madrid... ou ne sait-il tout simplement pas qu'il fait froid en Suisse un 6 décembre..?

LES REPORTERS AUSSI

A l'image de leur équipe, les journalistes madrilènes n'avaient pas pris toutes leurs précautions avant d'effectuer le déplacement de Zurich. C'est ainsi que certains reporters radios ont dû parer au plus pressé en achetant, juste avant le match, des bonnets de laine et des écharpes aux couleurs... de Grasshopper. Il était ainsi amusant de les voir s'enflammer pour une action du Real alors même qu'ils portaient les couleurs de l'adversaire du club espagnol.

TOTO-MAT À INTERDIRE

Le toto-mat est une invention toujours très appréciée du public. Mais franchement, a-t-il lieu d'exister en Ligue des champions? Car hier à Zurich, les spectateurs - partant, les équipes aussi - étaient tenus au courant des scores intermédiaires tous les quarts d'heure, via le tableau électronique. Les joueurs du Real Madrid ont ainsi appris avec un certain contentement après un quart d'heure de jeu que l'Ajax Amsterdam gagnait 1-0 contre Ferencvaros, et après trente minutes que le même Ajax avait doublé la mise. Sûrs de leur fait, les Madrilènes ont pu gérer leur match sans souci aucun. Mais on ne nous enlèvera pas de l'esprit que lors d'une soirée décisive, l'usage du toto-mat devrait être interdit.

ÉQUIPEMENT OFFICIEL

La Ligue des champions est un grand bastringue financier, ce n'est un secret pour personne. Son hymne et son logo officiels sont ainsi connus de tout amateur de football européen. Et l'UEFA pousse même le raffinement jusqu'à équiper les serveurs et serveuses des buvettes d'un équipement aux couleurs et au sigle de ladite Ligue des champions. A quand la même chose en championnat suisse? R.T.

Cérémonie sans colombes vivantes

Les responsables du Comité international olympique (CIO) ont adopté l'idée de ne pas voir de colombes vivantes lâchées dans le ciel d'Atlanta dans le cadre de la cérémonie d'ouverture des J.O. 1996. Depuis le lâché de colombes vivantes lors de la cérémonie d'ouverture des J.O. de Séoul en 1988, qui avait vu certaines d'entre elles rôti en passant au-dessus de la flamme olympique, des associations de défense de la nature se sont élevées contre cette tradition. (si)

AUTRES STADES

● AALBORG - PORTO 2-2 (1-0)

Aalborg: 3950 spectateurs. Buts: 11e Andersen 1-0. 62e Emerson 1-1. 69e Madsen 2-1. 75e Emerson 2-2.

● LEGIA VARSOVIE - SPARTAK MOSCOU 0-1 (0-1)

Varsovie: 15.000 spectateurs. Arbitre: M. Mottram (Ecos). But: 40e Mamedov.

● BLACKBURN ROVERS - ROSENBERG 4-1 (4-1)

Ewood Park: 20.677 spectateurs. Arbitre: M. Pauchard (Fr). Buts: Shearer (penalty) 1-0. 30e Iversen 1-1. 31e Newell 2-1. 38e Newell 3-1. 40e Newell 4-1.

BRÈVES

Judo
Tournoi écoliers samedi

A l'occasion de son dixième anniversaire, le Judo-Club des Franches-Montagnes, sis à Saingnéglier, organise un tournoi écoliers, samedi dès 8 h 30 dans sa salle du Centre de loisirs. Les finales auront lieu à la fin de chaque catégorie, tout au long de la journée. Plus de cent combattants, provenant des associations neuchâteloise et jurassienne, ainsi que de France voisine, sont attendus.

Football
Neuchâtel l'emporte

Dans le cadre du tournoi préliminaire romand de football en salle, regroupant les universités romandes, Neuchâtel s'est imposé devant l'Université de Lausanne et celle de Genève. Grâce à ce succès, les Neuchâtelois organiseront en janvier prochain, la finale suisse.

Basketball

Versoix engage

A la suite de la défection de son Américain Jules Springs, blessé lors de la rencontre de championnat contre Bellinzona, les dirigeants du Versoix Basket ont engagé un autre Américain, Casey William Schmidt.

SPORT-TOTO

Tendances

1. Grasshopper - Bâle	6 3 1
2. Lausanne - NE Xamax	4 3 3
3. Lugano - Servette	3 4 3
4. Lucerne - Sion	5 3 2
5. Saint-Gall - Aarau	5 3 2
6. Young Boys - Zurich	3 3 4
7. SC Fribourg - Dortmund	2 3 5
8. Karlsruhe - Stuttgart	4 3 3
9. Schalke 04 - W. Brême	4 4 2
10. Fiorentina - Udinese	6 3 1
11. Padova - Inter	2 4 4
12. Parma - Lazio	4 4 2
13. Sampdoria - Juventus	3 4 3

Jeudi 7 décembre 1995

L'Impartial

Football - Ligue des champions: Nantes en quart de finale

Un nul a suffi

● NANTES - PANATHINAIKOS ATHÈNES 0-0

Face à un adversaire assuré de sa qualification, le FC Nantes, totalement inefficace, n'a pas réussi à obtenir la victoire qui lui aurait permis de terminer en tête du groupe A de la Ligue des champions. Au stade de la Beaujoire, Nantes et Panathinaikos Athènes s'en sont retournés dos à dos (0-0). Un match nul qui suffisait heureusement aux champions de France pour accéder aux quarts de finale puisque, dans le même temps, Porto avait laissé passer sa dernière petite chance en concédant lui aussi le partage au Danemark.

Bien que largement supérieurs territorialement, les Nantais

n'ont que rarement inquiété le gardien grec, si ce n'est au début de la seconde mi-temps.

Mais leur pression ne dura guère. Tout en fin de rencontre, c'est finalement Panathinaikos Athènes qui passa le plus près de la victoire.

LE NIET DE L'ARBITRE

Sous des chutes de neige continues et sur une pelouse très glissante, les Nantais ont largement dominé durant toute la première mi-temps mais sans parvenir à prendre en défaut un adversaire regroupé devant ses buts et dont les actions de contre ont été rarissimes.

Mais si le gardien nantais Casagrande n'a jamais été mis en danger, son vis-à-vis, Wandzik, ne l'a pas été beaucoup plus. A une seule exception, à la 39e, lorsqu'il fut battu sur une reprise du bout du pied de Ouédéc, consécutive à une passe de N'Doram. Mais Kalitzakis parvint alors à dégager sur la ligne.

Les champions de France se montraient plus incisifs en seconde période et la défense grecque connaissait alors quelques moments difficiles. Mais elle

Beaujoire: 35.000 spectateurs. Arbitre: M. Sundell (No). Nantes: Casagrande; Chanelet, Guyot, Decroix, Le Dizet; Makenlele, Ferri, N'Doram, Pedros; Kosecki (85e Renou), Ouédéc.

Panathinaikos Athènes: Wandzik; Apostolakis, Kalitzakis, Ouzounidis, Kapouranis; Markos, Christodoulou, Borelli (89e Goumas), Georgiadis; Lagonikakis, Maragos.



Japhet N'Doram

Les champions de France n'ont que très rarement été dangereux. (Lafargue)

s'en sortait sans mal, souvent avec l'aide de la chance mais aussi grâce à quelques remarquables interventions de Kalit-

zakis. Sortant un peu de sa réserve, Panathinaikos Athènes faillit bien tout remettre en question à huit minutes de la fin.

Mais l'arbitre se refusa alors à intervenir pour une faute qui avait valeur de penalty commise sur l'Argentin Borelli. (si)

La Juventus partage les points

La «Vieille dame» prudente

● STEAUA BUCAREST - JUVENTUS 0-0

Déjà assurée de terminer en tête de son groupe, la Juventus de Turin a finalement partagé le jeu (0-0) avec Steaua Bucarest, contraint de terminer la rencontre à dix, à la suite de l'expulsion de Vladioiu à la 60e minute.

Le champion d'Italie s'est présenté à Bucarest dans une composition privée de plusieurs titulaires, laissés au repos, à l'instar de Vialli, Peruzzi, Sousa, Di Livio, Tacchinardi ou blessés comme Lombardo et Vierchowod. Sur un terrain gelé qui avait été dégagé de la neige par quatre cents soldats avant la rencontre, les hommes de Marcello Lippi n'ont donc pris aucun risque inutile devant deux mille cinq cents courageux spectateurs qui avaient bravé les frimas.

La Juventus n'a pas bénéficié d'une préparation optimale puisqu'elle n'avait rallié la capitale roumaine que six heures

avant la rencontre. Elle avait en effet pris un faux départ mardi, son avion étant obligé de rentrer en Italie en raison de la fermeture de l'aéroport de Bucarest à cause d'une forte tempête de neige.

Ghencea-Stadion: 2500 spectateurs.

Arbitre: M. Grabher (Aut).

Steaua Bucarest: Stelea; Parnait, Dobos, Prodan, Csik, Pirvu (46e Rosu); Militaru (83e Ilie), Gilca, Nagy; Filipescu (63e Raducan), Vladioiu.

Juventus: Rampulla; Torricelli, Ferrara, Porrini, Pessotto; Jugovic, Deschamps, Marocchi, Carrera, Conte; Ravaneli (46e Del Piero).

Notes: Steaua sans Lacatus (suspendu). Juventus sans Peruzzi, Vialli, Sousa, Di Livio, Tacchinardi (au repos), Lombardo et Vierchowod (blessés). Avant la rencontre, le terrain a été dégagé de la neige qui le recouvrait par quatre cents soldats. Expulsion de Vladioiu (60e). (si)

LE POINT

GROUPE A

Hier soir
Aalborg - Porto 2-2 (1-0)
Nantes - Pan. Athènes .. 0-0 (0-0)

CLASSEMENT

1. Pan. Athènes	6 3 2 1 7- 3 11
2. Nantes	6 2 3 1 8- 6 9
3. Porto	6 1 4 1 6- 5 7
4. Aalborg	6 1 1 4 5-12 4

GROUPE B

Hier soir
Leg. Varsovie - Sp. Moscou 0-1 (0-1)
Blackburn - Rosenborg . 4-1 (4-1)

CLASSEMENT

1. Spartak Moscou	6 6 0 0 15- 4 18
2. Legia Varsovie	6 2 1 3 5- 8 7
3. Rosenborg	6 2 0 4 11-16 6
4. Blackburn	6 1 1 4 5- 8 4

GROUPE C

Hier soir
Ste. Bucarest - Juventus . 0-0 (0-0)
Dortmund - Glasgow R. 2-2 (1-1)

CLASSEMENT

1. Juventus	6 4 1 1 13- 4 13
2. Dortmund	6 2 3 1 8- 8 9
3. Steaua Bucarest	6 1 3 2 2- 5 6
4. Glasgow Rangers	6 0 3 3 6-12 3

GROUPE D

Hier soir
Ajax Ams. - F. Budapest 4-0 (2-0)
Grasshopper - R. Madrid 0-2 (0-0)

CLASSEMENT

1. Ajax Amsterdam	6 5 1 0 15- 1 16
2. Real Madrid	6 3 1 2 11- 5 10
3. Fer. Budapest	6 1 2 3 9-19 5
4. Grasshopper	6 0 2 4 3-13 2

ORDRE DES QUARTS DE FINALE (6-20 mars)

1. Legia Varsovie - Pan. Athènes
2. Nantes - Spartak Moscou
3. Dortmund - Ajax Amsterdam
4. Real Madrid - Juventus

ORDRE DES DEMI-FINALES (3-17 avril)

Vainqueur 1 - Vainqueur 3
Vainqueur 2 - Vainqueur 4

La finale aura lieu le 22 mai

Match nul à Dortmund

Gascoigne expulsé

● BORUSSIA DORTMUND - GLASGOW RANGERS 2-2 (1-1)

Paul Gascoigne a battu le chaud et le froid au Westfalenstadion. L'enfant terrible du football britannique a été le personnage central de la rencontre sans enjeu entre Borussia Dortmund et les Glasgow Rangers.

Après avoir délivré un assist remarquable pour l'ouverture du score de Laudrup à la 11e, le demi des Glasgow Rangers n'a pas terminé le match. Il a été expulsé à la 76e pour deux avertissements.

A dix contre onze, les Ecosais obtenaient une égalisation inespérée à la 85e par Durie, qui exploitait une erreur de place-

ment de la défense de Borussia Dortmund pour battre de volée Klos.

Borussia Dortmund, qui avait assuré sa qualification il y a quinze jours en s'imposant à Turin, avait, après la réussite de Laudrup, retourné la situation grâce à des réussites de Möller (17e), une nouvelle fois le meilleur homme sur le terrain, et de Riedle (48e). Pour accueillir les Glasgow Rangers, Ottmar Hitzfeld avait laissé ses quatre défenseurs titulaires (Sammer, Reuter, Cesar et Schmidt) au repos.

Westfalenstadion: 35.800 spectateurs (guichets fermés).

Arbitre: M. Diaz Vega (Esp).

Buts: 11e Laudrup 0-1. 17e Möller 1-1. 48e Riedle 2-1. 85e Durie 2-2.

Borussia Dortmund: Klos; Franck; Freund, Kree; Wolters; Zorc, Möller, Berger, Reinhardt (82e Sosa); Herrlich, Riedle (66e Kutowski).

Glasgow Rangers: Goram; McLaren, Gough, Bolland, Robertson; Cleland (79e Durrant), Miller (82e McCoist), Gascoigne, McCall; Laudrup, Durie. (si)

LA PHRASE DU JOUR

«Après un automne aussi éprouvant, mes joueurs manquent de force.»

Christian Gross

Tennis - Coupe du Grand Chelem

Sampras annonce la couleur

L'Américain Pete Sampras a annoncé la couleur en infligeant un sévère 6-1 7-6 (7-1) à son compatriote Patrick McEnroe lors de la deuxième journée de la Coupe du Grand Chelem de tennis, qui a vu aussi la victoire de Todd Martin sur l'Espagnol Sergi Bruguera (7-6, 6-4).

Sampras, tête de série No 1 de l'épreuve la plus richement dotée du circuit (six millions de dollars), n'a en fait connu qu'une seule alerte: pris d'un saignement de nez à 1-0 en sa faveur dans la première manche, le vainqueur de Wimbledon et de l'US Open a dû s'allonger quelque temps sur son banc avant l'intervention du médecin. Un peu de coton remédiait à l'affaire.

De retour sur le Supreme Court, Sampras a pris l'engagement de McEnroe, 35e mondial, puis a effectué un cavalier seul jusqu'à 5-0. Le frère de «Big Mac» a réussi à arracher un jeu après avoir écarté une balle de set.

La partie s'est ensuite équilibrée: Patrick McEnroe servait, retournait et passait mieux, préservant son service jusqu'à 6-6, mais était aussi incapable d'inquiéter le récent vainqueur de la Coupe Davis sur sa mise en jeu.

Avec vingt-quatre aces, le «roi» des aces 1995 a encore frappé, et a brillé dans tous les compartiments de jeu: retour, volée et fond de court. Il ne semblait plus ressentir les stigmates de la campagne victorieuse de Russie le week-end dernier. Malgré l'indécision de la seconde manche, le plus jeune champion des Etats-Unis n'a laissé aucune chance à son adversaire au jeu décisif (7-1).

Son quart de finale face au Croate Goran Ivanisevic, 10e mondial et autre grand serveur, sur un revêtement extrêmement rapide, s'annonce explosif et Sampras doit être au sommet de son art pour passer l'écueil. «Quand il est à son meilleur niveau et qu'il sert fort, il n'y a rien à faire contre lui», a reconnu le No 1 mondial qui se disait

aussi «un peu fatigué», ajoutant toutefois qu'il lui restait «une semaine à tenir.»

De son côté, Bruguera, 13e joueur mondial, s'est lui aussi incliné devant meilleur serveur que lui, Martin (18e). L'opposition de styles entre un spécialiste de la terre battue et un adepte du service-volée demeurerait incertaine jusqu'au jeu décisif du premier set où l'Américain s'est montré le plus performant (7-2). Après avoir réussi le seul break du match à 1-1, Martin a conservé son avantage pour finalement s'imposer 7-6 6-4.

Münich. Coupe du Grand Chelem (six millions de dollars). Simple messieurs. Huitième de finale: Sampras (EU) bat McEnroe (EU) 6-1, 7-6 (7-1). Martin (EU) bat Bruguera (Esp) 7-6 (7-2) 6-4. Medvedev (Ukr) bat Krickstein (EU) 6-2 7-6 (10-8). Kafelnikov (Rus) bat Furlan (It) 6-4 6-1. Ordre des quarts de finale. Aujourd'hui: Becker - Black. Medvedev - Martin. Demain: Eltingh - Kafelnikov. Sampras - Ivanisevic. (si)

Hockey sur glace - LNB: choc entre Grasshopper et le HCC
Fuhrer: «Aux gardiens de jouer»

Un renfort américain au Lausanne HC - Le Lausanne HC a engagé l'Américain Jimmy Carson, 27 ans et demi, qui jouait en National Hockey League...

Billard Succès chaud-fonnier

A l'occasion de la cinquième et avant-dernière manche du championnat suisse de LNB de billard français, le Club de billard de La Chaux-de-Fonds a battu Neuchâtel sur le score de 10-8.

C'est grâce à la brillante performance de Liem Vo-Van - six points de match, moyenne générale de 4,85 pts - que les Chaux-de-Fonniers ont pris le dessus sur Neuchâtel. Mais Armando Florian, avec ses quatre points de match et une moyenne générale de 4,86, a également pris une part prépondérante au succès de son équipe.

L'ultime ronde du championnat se déroulera début janvier à Bienne. En cas de succès face aux Suédois, les membres du club chaud-fonnier n'ont pas perdu tout espoir de terminer à la première place du classement. (Imp)

BANCO JASS

- ♥ 6, 9, A
♣ 8, 9, A
♦ 10, R, A
♠ 6, V, D

PMUR

Hier à Auteuil, dans le Prix Bernard de Dufau (le 8 Past Days non partant)

Tiercé: 5 - 2 - 7.
Quarté+: 5 - 2 - 7 - 1.
Quinté+: 5 - 2 - 7 - 1 - 15.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 261,00 fr.
Dans un ordre différent: 52,20 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 1726,30 fr.
Dans un ordre différent: 142,70 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 13,20 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 23.905,00 fr.
Dans un ordre différent: 347,20 fr.
Bonus 4: 38,40 fr.
Bonus 3: 10,80 fr.

Rapports pour 5 francs

2/4: 45,00 fr.

Ecrire qu'il y aura de l'ambiance ce soir au Neudorf à l'occasion du choc au sommet qui opposera Grasshopper au HCC est peut-être présomptueux, les «Sauterelles» ayant pris désormais l'habitude d'évoluer devant des banquettes vides. Néanmoins, le spectacle entre les deux meilleures formations de LNB du moment devrait être à la hauteur de l'événement. Zurichois et Neuchâtelois ont chacun de solides arguments à faire valoir. Que l'on évoque les joueurs étrangers ou ceux de nationalité helvétique, il y aura du beau monde sur la glace. «Aux gardiens de jouer, lance Riccardo Fuhrer. Leur rôle sera déterminant. A mes yeux, Jean-Luc Schnegg est meilleur que Marcel Kohli. Mais cela n'empêchera pas Grasshopper de partir favori.»

Par Gérard STEGMÜLLER

Petite précision: lorsque le calendrier est sorti, soit le 14 juillet, la rencontre Grasshopper - La Chaux-de-Fonds devait se dérouler le samedi 16 décembre. Mais comme l'équipe nationale de Finlande organise un tournoi auquel participe également la France, la Tchécoslavaquie et la Suède, Grasshopper a l'obligation de libérer ses mercenaires finlandais Nieminen et Virta pour le 11 décembre. La situation n'est pas la même concernant Philippe Bozon, le Français devant rejoindre ses camarades de l'équipe de France vers le milieu de ce mois seulement.

Corollaire: les dirigeants zurichois ont été contraints d'avancer, voire d'inverser, certains de leurs matches. Les hockeyeurs du Neudorf effectueront leur ultime sortie de l'année samedi à Langnau, alors que la plupart des autres équipes - HCC mis à part - termineront leur pensum le samedi 16 décembre. L'ordonnance des rencontres a donc été chamboulée et on est en droit de se demander si l'équité sportive est respectée, si l'on sait que Grasshopper aura disputé cinq parties d'affilée à la mai-

son, même si c'est devant deux pelés et trois tondus.

LE HCC FAVORI AUX YEUX D'AEGERTER

Mais revenons-en au hockey sur glace et à la rencontre qui nous intéresse particulièrement. Avec tout d'abord l'avis de Lucien Ramseyer. L'entraîneur suisse est bien placé pour parler des deux équipes, puisque Bienne vient tout juste de s'y frotter. Avec le résultat que l'on sait... «Ce sont les deux meilleures équipes du groupe, lâche le boss du Stade de glace. Les étrangers sont d'égal valeur, évoluent dans le même registre. C'est ce qui me fait dire que la différence se situera au niveau des joueurs suisses. Quant aux gardiens, Schnegg me paraît supérieur à Kohli.»

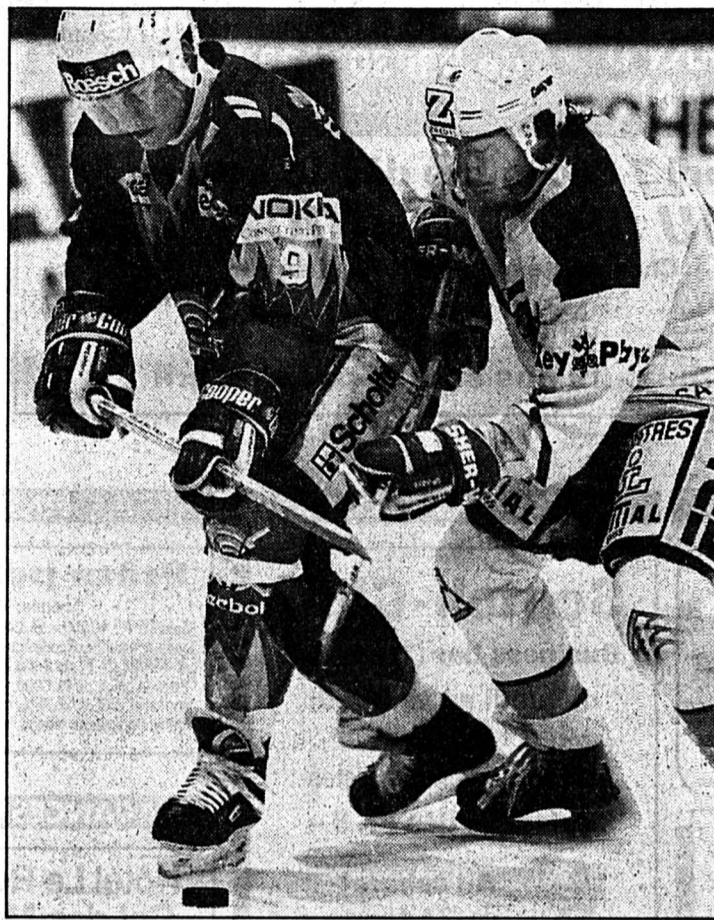
Christophe Wahl est lui aussi un interlocuteur valable. Et à l'instar de son entraîneur, le gardien bernois estime que les étrangers sont du même acabit. «Nieminen et Bozon sont puissants, alors que Virta et Shirajev possèdent un très bon patinage et une excellente vision du jeu. Ils sont très efficaces à la relance. Pour moi, c'est cinquante-cinquante.»

Pour Bruno Aegerter, les faveurs de la cote vont plutôt au HCC. «Il n'y a pas de miracle, déplore le meneur d'hommes de Grasshopper. Avec le rythme démentiel qui nous est imposé ces dernières semaines, les gars accusent le coup physiquement. C'est pour cette raison que La Chaux-de-Fonds partira favori. Je dispose de tout monde et j'évoluerai avec sept défenseurs et quatre lignes d'attaque.»

AVEC OU SANS OPLIGER?

Et Riccardo Fuhrer dans tout ça? D'emblée, le chef balayé la théorie de son homologue. «Nous, favoris? C'est faux. C'est Grasshopper qui veut monter en LNA, pas le HCC. Aegerter parle ainsi parce qu'il cherche à évacuer la pression. Et je persiste à dire que sur le papier, les Zurichois sont plus forts que nous. Mais seulement sur le papier. Car sur la glace...»

Comme on peut s'en douter, le Bernois a préparé ce match au sommet avec toute la minutie qui s'impose. Il a ouvert tout grand ses classeurs fédéraux et son magnétoscope a fonctionné à fond. A coup sûr, on assistera à une guerre tactique. «Il ne faudra pas avoir peur de briser le rythme de l'adversaire, commente le barbu des Mélézes. En procédant à beaucoup de chan-



Matthias Schenkel - Patrick Opliger

En route pour des retrouvailles qui s'annoncent prometteuses, quand bien même la participation du Chaux-de-Fonnier est à mettre au conditionnel. (Impar-Galley)

gements, en n'hésitant pas à provoquer des dégagements interdits, en jouant beaucoup avec le corps. C'est tactiquement que cela va se jouer.»

Riccardo Fuhrer avoue que dans quelques heures, il aura beaucoup plus de boulot que lors des dernières rencontres. «Quand une équipe tourne, il peut y avoir n'importe qui à la bande. Ça roule. Pas besoin de tenir de beaux discours. Mais face à Grasshopper, le coaching sera capital. Et ça, ça me regarde.»

Pour ce qui est de l'effectif chaud-fonnier, un doute plane au sujet de Patrick Opliger, qui souffre d'une blessure musculaire juste au-dessus de l'aîne. «Patou» ne s'est pas entraîné hier et il y a fort à parier qu'il ne prendra pas part non plus à la séance de ce matin. Si son absence devait être confirmée, c'est Gilles Dubois qui épaulera Bozon et Stehlin dans la première triplète.

«L'absence forcée d'Opliger serait un coup dur, reprend Fuhrer. Mais nous avons été épargnés par les blessures depuis le début du championnat, à l'exception de celle de Bozon. Il serait dès lors malvenu de se plaindre.»

Bien dit. G.S.

En car avec le Fan-Club

Le Fan-Club du HCC organise un déplacement en car à Martigny, le samedi 9 décembre. Prix du déplacement: 34 francs pour les membres, 36 francs pour les non-membres, sans entrée. Le départ est fixé à 15 heures à la

patinoire des Mélézes. Inscriptions au 038 45 11 61 jusqu'à vendredi 8 décembre à 18 heures. Des billets d'entrée gratuits seront tirés au sort dans le car. (Imp)

LNA: un drame s'est produit mardi à Davos

Pat Schafhauser paralysé

Pat Schafhauser, défenseur américano-suisse de Lugano, âgé de 24 ans et membre de l'équipe nationale suisse qui, mardi à Davos, a été propulsé la tête la première contre la bande après cinquante et une minutes de jeu, souffre de graves blessures aux vertèbres cervicales et est paralysé.

La paraplégie a été diagnostiquée par le Dr Guido A. Zäche, chef du Centre paraplégique de Nottwil, dans le canton de Lucerne, où le joueur avait été transporté par hélicoptère. La Faculté ne peut encore se prononcer quant aux chances de rétablissement du hockeyeur.

Les fractures et déplacement des sixième et septième vertèbres cervicales ont endommagé la moelle épinière et entraîné, en un premier temps, une paralysie locale. Puis, après plus de six heures d'opération, le patient a commencé à montrer des signes de paralysie complète.

Aucun joueur adverse n'est responsable de l'accident survenu à Pat Schafhauser. Ce dernier était certes en duel avec le Davosien Oliver Roth lorsqu'il trébucha et, à plat ventre, vint heurter violemment la bande, tête la première.

Pat Schafhauser est marié et installé à Origlio. Originaire de St-Paul, dans le Minnesota, il est arrivé en Suisse en 1991. Avec son frère Bill, de neuf ans son aîné, il était engagé à Zoug. Depuis 94/95, il porte les couleurs de Lugano avec lequel il a disputé tous les matches cette saison. Pat Schafhauser est réputé comme défenseur sans compromis, mais correct (seulement sept pénalités de deux minutes cette saison).

ROTH CHOQUÉ

Engagé dans le duel fatidique avec Pat Schafhauser, le Davosien Oliver Roth est choqué. Bien sûr, comme la plupart des

personnes témoins de l'accident, arbitres compris, il pense qu'il n'y avait pas de faute sur l'action. «Je n'arrive toujours pas à m'expliquer comment la chose a pu arriver. C'était une situation comme il y en a tant durant une partie. Nous nous sommes tous les deux élanés à la conquête du puck, Pat a trébuché et est venu frapper la bande de la tête. Un mètre plus près ou plus loin de la bande et tout cela ne serait pas arrivé.»

Les premiers soins ont été prodigués à Pat Schafhauser par le médecin du HC Davos, le Dr Daniel Jucker: «Je l'ai examiné une première fois sur la glace. Je me suis rapidement rendu compte de la gravité de l'accident. Pat a dit immédiatement qu'il n'arrivait plus à bouger ses jambes. J'avais le sentiment que, lui aussi, avait tout de suite compris de quoi il en retournait. Dès lors, je n'ai eu de cesse de le calmer.» (si)

PREMIÈRE LIGUE

STAR LAUSANNE - MOUTIER 5-5 (2-0 2-3 1-2)

Montchoisi: 100 spectateurs. Arbitres: MM. Galley, Lecours et Turlan.

Buts: 4e Godat (Chenuz) 1-0. 8e Diem 2-0. 21e J. Hostettmann (Léchenne) 2-1. 24e Cordey (Pittet) 3-1. 32e Chenuz 4-1. 33e Vuilleumier (Meusy) 4-2. 37e Jolidon (J. Hostettmann) 4-3. 43e Chenuz 5-3. 47e J. Hostettmann 5-4. 50e P. Hostettmann 5-5. Pénalités: 3 x 2' contre Star Lausanne, 4 x 2' contre Moutier.

Star Lausanne: San Vicente; Pflug, Gfeller; Cordey, Dubi; Cart, Sevey; Lemler, Waelti, Boinnard; Gretter, Pittet, Diem; Chenuz, Godat, Delmonaco; Moulin, Nanchen, Renggli.

Moutier: Kohler; Seuret, Chiusi; Lehmann, Rohrbach; F. Hostettmann, Vogt; J. Hostettmann, Léchenne, Jolidon; Rod, Roth, Vuilleumier; Chapatte, P. Hostettmann, Meusy. (Imp)

Le HCC pointe son nez

A la suite de la magnifique série positive des gens des Mélézes, un petit coup d'œil sur les statistiques de LNB s'impose. Celles-ci révèlent que le HCC est en train de pointer le bout de son nez. Si l'on tient compte uniquement des matches de qualification, Langnau (saison 1986-1987) occupe le premier rang dans le classement des rencontres successives sans défaite avec dix-huit matches, à égalité avec Coire (1985-1986). Grâce à ses onze matches sans revers, le HCC est sixième de ce classement. En ce qui concerne les victoires d'affilée, grâce à ses huit succès coup sur coup, le HCC occupe le sixième rang d'un classement dominé par Lausanne, les Vaudois ayant enregistré quinze victoires consécutives lors de l'exercice 1994-1995. G.S.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir 20.00 Zurich - Zoug

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. 1. Klotten 21 13 3 5 64-48 29. 2. CP Berne 20 12 2 6 74-59 26. 3. Rapperswil 21 12 2 7 84-71 26. 4. Davos 21 10 3 8 88-74 23. 5. Zoug 20 10 2 8 69-61 22. 6. Ambri-Piotta 20 9 2 9 75-64 20. 7. Zurich 20 9 1 10 67-76 19. 8. Lugano 21 9 1 11 71-67 19. 9. FR Gottéron 21 5 5 11 63-71 15. 10. Lausanne 21 3 1 17 43-107 7.

LNB

Ce soir 20.00 Coire - GE Servette Grasshopper - Chx-de-Fds

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. 1. Grasshop. 22 17 2 3 104-54 36. 2. Chx-Fds 21 14 4 3 89-55 32. 3. Thurgovie 21 14 2 5 83-53 30. 4. Langnau 21 12 1 8 82-65 25. 5. Herisau 21 9 3 9 74-64 21. 6. Martigny 21 8 4 9 75-89 20. 7. Bienne 21 6 2 13 77-104 14. 8. Olten 21 4 5 12 58-93 13. 9. Servette 20 4 2 14 50-72 10. 10. Coire 21 4 1 16 66-109 9.

LE POINT

Hier soir Star LS - Moutier 5-5 Villars - Loèche 3-3

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. 1. Sierre 10 9 0 1 53-24 18. 2. Ajoie 11 9 0 2 65-22 18. 3. Saas Grund 11 6 2 3 43-27 14. 4. Villars 11 5 2 4 43-41 12. 5. Viège 11 6 0 5 38-39 12. 6. CP Fribourg 12 6 0 6 45-50 12. 7. Fleurier 11 5 1 5 45-44 11. 8. Moutier 11 4 1 6 40-49 9. 9. Yverdon 11 4 1 6 31-48 9. 10. Neuchâtel 11 2 2 7 35-47 6. 11. Star LS 12 1 4 7 31-52 6. 12. Loèche 10 2 1 7 24-50 5.

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 8 décembre. 20 h 30: CP Fribourg - Yverdon. Samedi 9 décembre. 17 h 30: Villars - Moutier. 20 h: Loèche - Star Lausanne. Viège - Sierre. Ajoie - Fleurier. 20 h 15: Saas Grund - Neuchâtel YS.



Emincé de bœuf

Votre maître boucher
vous propose:

Fr. **2.40** les 100 g

Un repas de saison: tripes cuites

Le maître boucher:
votre spécialiste
en viande



132-779930

GASTRONOMIE

DIVERS

MANORA
RESTAURANT

Ouvert tous les jours
de 8 h 30 à 22 heures
La Chaux-de-Fonds

Judi 7 décembre dès 18 heures
MENU SPÉCIAL NOCTURNE

Choucroute garnie avec 2 dl de vin

Fr. 9.95

et toujours nos stands poêle et grill

132-779790



BONNET

DEPUIS 1893
BIJOUTIER - JOAILLIER

Un
bijou,
le reflet
d'une
émotion

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DE NOËL
GRATUIT AU 23 21 21

Visitez Notre Magasin - 109, Av Leopold-Robert - La Chaux-De-Fonds

132-779944

DIVERS

SPECTACLES - LOISIRS

FINANCE

DIVERS

Le bon choix
**Restaurant
de l'Elite**
La Chaux-de-Fonds
Judi 7 décembre et
vendredi 8 décembre
COMPLET, le soir

132-779877

Scotch-Club

Business bar (1er étage)

du lundi au vendredi
de 14 à 22 heures

avec toutes nos artistes

Boissons dès Fr. 5.-



Léopold-Robert 13
La Chaux-de-Fonds

Au cabaret
de 22 à 4 heures
**show
international
avec musiciens**
du lundi au samedi
Fermé le dimanche

132-778993

Prêts personnels

Agence: H. Minary

Jusqu'à Fr. 40000.- en 24 h. Discretion absolue. Sans
aucune garantie. Reprise de crédit en cours possible.

☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.

Pour un crédit de Fr. 5000.-, par exemple, avec un intérêt
annuel effectif de 12,75%, total des frais de Fr. 332.80 par
année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).

132-767853

VACANCES - VOYAGES

Hôtel Le Relais-Alpin Col-des-Mosses 1450 m

chambres entièrement rinnovées, 50 km de
pistes de ski, en demi-pension, dès Fr. 80.-.
Rabais 50% enfant jusqu'à 16 ans.

Forfait 6 jours de ski, 7 nuits en demi-pension
adulte Fr. 664.-; enfants jusqu'à 16 ans,
Fr. 359.-.

Famille Bonelli, tél. 025 55 16 31;
fax 025 55 20 13.

720-207118/4x4

TAPIS WIRZ TEPPICHE

Tout doit être débarrassé!
Dès maintenant

Rabais de **60%**
sur tous les tapis

Ouvert du lundi au samedi
Judi: vente du soir

08-98358/4x4

Hallerstrasse 11, rue Haller, 2502 Biel/Bienne, Tel. 032 22 70 37

La Pinte
Neuchâteloise
Chez Guido
Vendredis soir
8 et 15 décembre
nous sommes complets
Nous vous remercions
de votre compréhension

132-779820

DIVERS

TELECOM

PTT

Les cadeaux qui rapprochent



Allô,
Père
Noël?

Noël approche, il
est temps de
songer à combler
vos proches.

Et si vous leur offriez l'occasion d'être
encore plus proches de vous? Non seule-
ment à l'occasion des Fêtes, mais aussi
durant toute l'année?

Venez découvrir les toutes
dernières nouveautés du monde
des télécommunications. Vous en
trouverez à coup sûr une qui vous
accroche...



28-36542



Tritel
Neuchâtel

Fr. 198.-

TRITEL Neuchâtel
Celui qui
parle pour
vous.

- répondeur digital intégré,
12 min. de capacité
d'enregistrement
- affichage du nombre des
appels enregistrés
- 10 mémoires directes
- haut-parleur
- volume d'écoute réglable
- 4 mélodies d'appel
- installation de table et
mural
- disponible en trois couleurs

Rue du Temple-Neuf 11
2001 Neuchâtel

Grand-Rue 9
2114 Fleurier

Espace 2
2302 La Chaux-de-Fonds

Rue Bournot 17
2400 Le Locle

Service des ventes:
155 78 00 (appel gratuit)

TELECOM
Le bon contact

PTT

Kung-fu: un club du Temple de Shaolin à La Chaux-de-Fonds

Sport et culture chinoises

Pas de remise de prix
A cause des grèves paralysant les transports et les télécommunications en France, la Fédération internationale de l'Automobile (FIA) a annulé sa traditionnelle remise des prix, prévue demain soir à Monaco, en l'honneur du champion du monde 1995 de Formule 1. Michael Schumacher ne recevra ainsi pas officiellement cette année son trophée. (si)

Haltérophilie

Tramelan en LNA!

D'importantes décisions ont été prises à l'occasion de la dernière assemblée de la Fédération suisse d'haltérophilie. Cette dernière a en effet décidé de remanier les structures de la LNA et de la LNB. Du coup, l'Haltéro-Club Tramelan se retrouve promu en LNA!

Jusqu'à cette saison, la LNA était composée de quatre équipes. Il en allait de même pour les deux groupes de LNB. Dorénavant, les groupes de LNA et de LNB comprendront cinq formations. Comme les Jurassiens ont obtenu la cinquième meilleure performance de LNB au cours du championnat 1995, ils se retrouvent promu sur le tapis vert.

Les Prévôtois ayant décroché pour leur part leur promotion en LNA au terme du championnat régulier, l'exercice 1996 fera la part belle aux formations régionales puisque Moutier, Tramelan et La Chaux-de-Fonds se mesureront à Sirmach et Rorschach pour l'obtention du titre de champion suisse.

A noter que ce week-end, une délégation tramelote composée de Pierrick Romang, David Germiquet, Steve Fari et Daniel Bühler se rend à Bregenz (Autriche) pour y disputer un tournoi international des plus réputés. (sp)

TV-SPORTS

Suisse 4
10.20 Ski alpin. Super G dames à Val-d'Isère.
TSI
23.30 Hockey sur glace.
France 2
15.40 Tiercé.
France 3
20.35 Tout le sport.
RTP
01.30 Remate.
EUROSPORT
08.30 Equitation.
09.30 Euro ski.
10.00 Ski alpin.
10.20 Ski alpin. Descente dames à Val-d'Isère.
12.00 Course de camions.
13.00 Eurofun.
13.30 Snowboard.
14.00 Tennis.
16.00 Snooker.
16.30 Motors.
17.30 Superbike.
18.30 Ski alpin.
19.30 News 1.
20.00 Tennis.
22.00 Football.
24.00 Golf.

Selon un dicton chinois, «tous les arts martiaux nés sous les cieux sont nés à Shaolin». Shaolin? Un temple perdu dans l'immensité des plaines chinoises, qui existe depuis un millénaire et demi et qui représente le berceau de tous les arts martiaux. Mais le Temple de Shaolin a son propre kung-fu. Longtemps propriété des moines habitant le temple, il s'est ouvert aux frontières en 1989. Le Chaux-de-Fonnier Mohand Hadj Saïd a eu l'insigne honneur d'être initié à ce kung-fu à l'intérieur même du temple, et il a immédiatement fondé un club dans sa ville, club qui s'ouvre à tout un chacun.

Par
Renaud TSCHOUMY

Le kung-fu du Temple de Shaolin, ou Shaolin kung-fu, est un art martial chinois qui englobe des mouvements offensifs et défensifs, des coups de pied et de poing, des clés, des projections et des mouvements avec armes, mais aussi de la méditation. «C'est l'art martial le plus complet» assure Mohand Hadj Saïd, qui avait déjà été l'un des pionniers du vō-viet-nam à La Chaux-de-Fonds en 1983.

Et d'ajouter: «L'influence du Shaolin kung-fu sur les autres arts martiaux a été considérable. Aujourd'hui, on ne parle que d'arts martiaux japonais. Mais il faut savoir que les Japonais se sont basés sur des méthodes chinoises pour développer leurs arts.» Le fait que Gichin Funakoshi, père du karaté moderne, ait récemment fait référence au Temple de Shaolin le prouve à l'envi.

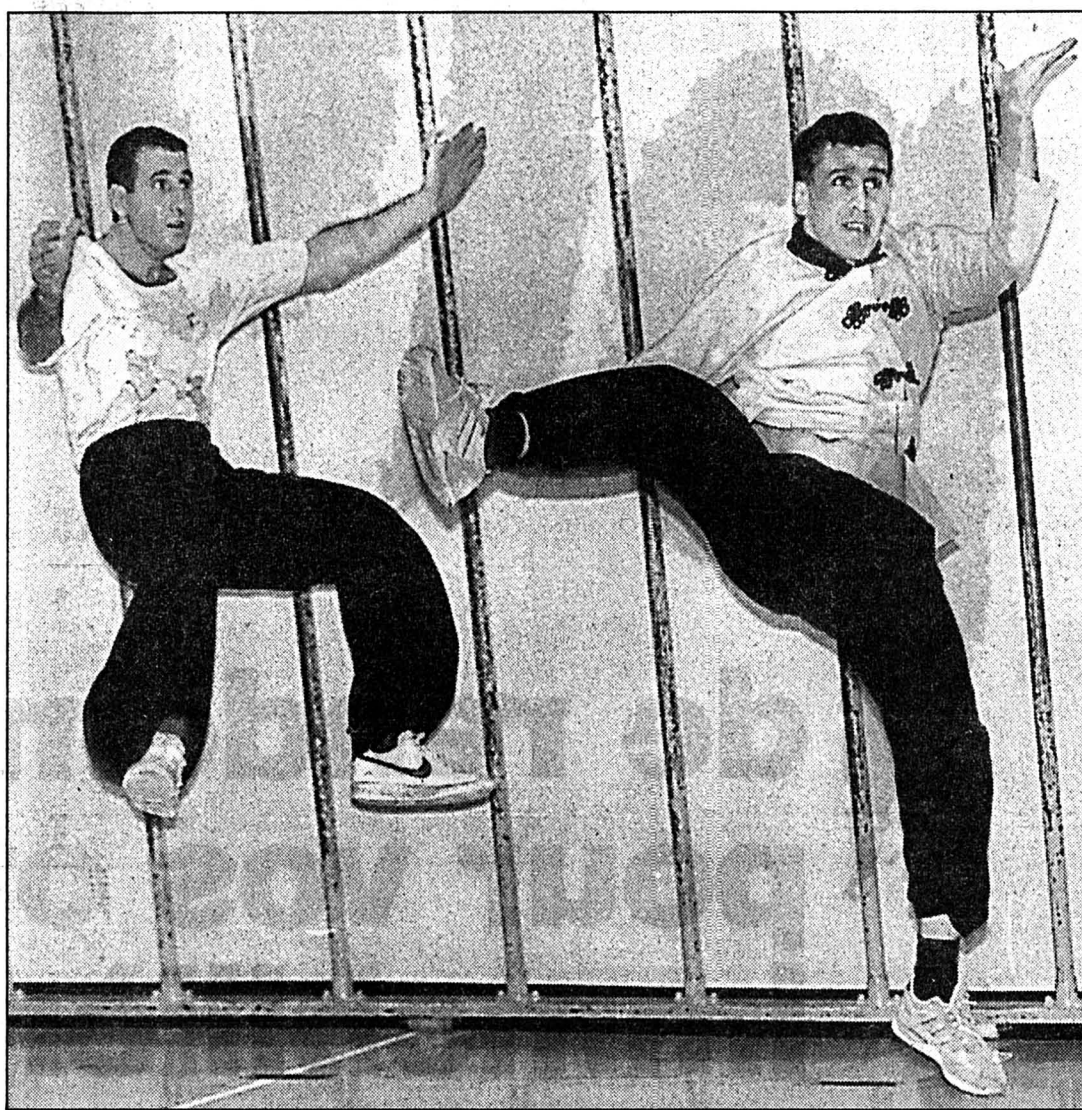
Pendant longtemps, les propriétés du kung-fu de Shaolin ont donc été le seul apanage des moines résidant au temple. Ce temple est également le berceau du bouddhisme chan, plus connu sous le nom japonais de zen dans notre pays. «Il était impossible d'entrer dans ce temple durant de longues années, ajoute Mohand Hadj Saïd. Mais l'ouverture des frontières chinoises a conduit les moines de Shaolin à développer leurs arts martiaux et leur culture.»

De fait, le professeur chaux-de-fonnier a participé à un stage d'initiation en France en 1989, stage immédiatement suivi d'un séjour de six jours au Temple de Shaolin. «J'ai été l'un des premiers Européens à pénétrer à Shaolin» explique-t-il, non sans fierté.

LA TOTALITÉ DES GESTES

Aussitôt rentré à La Chaux-de-Fonds, Mohand Hadj Saïd fonde donc le premier club et la Fédération suisse de kung-fu de Shaolin. Le bouche à oreille ayant assez bien fonctionné, le cercle des membres du club de Shaolin kung-fu de La Chaux-de-Fonds s'est agrandi. «Nous sommes aujourd'hui une vingtaine à suivre les entraînements, explique ainsi Gilbert Plumet, membre et caissier du club. Mais nous ne pratiquons pas le kung-fu de Shaolin pour le côté uniquement sportif. Tous, nous sommes intéressés par la culture et le patrimoine chinois.»

Et d'enclencher: «Le kung-fu que nous pratiquons est très physique (red: on a pu s'en rendre compte par le biais d'une démonstration), mais la spiritualité est également très importante. Avant chaque cours, nous nous adonnons à la méditation, au zen et à des mouvements de santé énergétique. Et l'attrait de ce style de kung-fu, c'est qu'il réunit la totalité des gestes des arts martiaux, au contraire du karaté, du judo ou du jiu-jitsu.»



Le kung-fu du Temple de Shaolin

Il est à la base de tous les arts martiaux que l'on connaît aujourd'hui. (Impar-Galley)

DES GENS SÉRIEUX

Le club de Shaolin kung-fu de La Chaux-de-Fonds est le seul du canton de Neuchâtel, et l'un des rares du pays. «Notre but est de développer notre mouvement, précise Mohand Hadj Saïd. Nous souhaitons que le plus grand nombre de Chaux-de-Fonniers en particulier, mais aussi de Neuchâtelois en général, s'intéressent à notre discipline, même si le nombre n'est dans le fond pas si important. Notre but, c'est que les gens viennent voir ce qu'est notre sport et s'intéressent à une discipline qui est l'origine de tous les arts martiaux que l'on connaît aujourd'hui. Ce que nous voulons, c'est une bonne équipe de gens sérieux.»

L'appel est lancé. Chacun a dès aujourd'hui le loisir d'aller se rendre compte de visu des

qualités du Shaolin kung-fu, véritable mythe au panthéon des arts martiaux. R.T.

● Club de Shaolin kung-fu de La Chaux-de-Fonds: entraînements le mardi (19 h, collège de l'Ouest) et le jeudi (19 h, Club de self-défense, rue Alexis-Marie Piaget). Renseignements: Mohand Hadj Saïd, tél. 039/28.88.50.

Le rêve de Shaolin

Tous les membres du club chaux-de-fonnier de Shaolin kung-fu rêvent de se rendre une fois au temple d'où tout est parti. «Nous sommes en contact direct avec le temple de Shaolin et nous rêvons tous d'y aller un jour, explique Gilbert Plumet. Un déplacement là-bas s'assimile à un pèlerinage. Et puis, il n'y a qu'à Shaolin qu'on apprend des techniques nouvelles.»

Qui sait? Le rêve de tous les adeptes chaux-de-fonniers du kung-fu de Shaolin se matérialisera peut-être un jour... R.T.

Ski alpin - Le cirque blanc à Val-d'Isère

Les femmes en lice

Même si Alphand ne s'imposait pas après-demain, le Critérium de la première neige a d'ores et déjà renoué avec son glorieux passé en proposant des épreuves dames en même temps que celles des hommes. Pour la première fois depuis 1983. Les skieuses disputeront un Super-G jeudi et un géant vendredi sur une piste annexe de la Daille. Dans les deux cas, le duel s'annonce terrible entre les rivales allemandes Martina Ertl et Katja Seizinger, la Saxonne et la Bavaroise.

Meilleure descendueuse, Seizinger a pour l'instant pris l'ascendant au classement général de la Coupe du monde. Mais Ertl a enlevé l'unique Super-G disputé cette saison et menait le slalom géant d'ouverture à Tignes avant qu'il ne soit annulé à cause du vent. En raison de ses résultats cette saison, Ertl partira favorite. Mais Seizinger, qui a appris à skier sur les pistes de la Tarantaise, sera un peu la régionale de l'étape. En outre le géant de vendredi s'annonce très

abrupt, ce qui devrait la favoriser.

Pour arbitrer ce duel, l'Italienne Isolde Kostner et l'Autrichienne Anita Wachter semblent les mieux placées en l'absence de Deborah Compagnoni, blessée, qui a une nouvelle fois différé son retour. (si)

AU DÉPART

Aujourd'hui. Super G féminin de Val d'Isère (10 h 30): 1. Zelenskaia (Rus). 2. Bouvier (Fr). 3. Gerg (All). 4. Zurbriggen (S). 5. Zeller-Bähler (S). 6. Nobis (EU). 7. Seizinger (All). 8. Cavaignoud (Fr). 9. Ertl (All). 10. Wiberger (Su). 11. Gerg-Leitner (All). 12. Street (EU). 13. Wachter (Aut). 14. Masnada (Fr). 15. Meissnitzer (Aut). 16. Merlin (It). 17. Dorfmeister (Aut). 18. Kostner (It). 19. Lefranc (Fr). 20. Götschl (Aut). Puis les autres Suissesses: 23. Summermatter. 44. Rey-Bellet. 53. Oester. 60. Tschirky. (si)

Alphand grand favori de la descente

Un long vide à combler

Aurolé de multiples succès - la Coupe du monde de descente la saison dernière, la première descente de la saison la semaine dernière à Vail -, Luc Alphand est attendu comme le messie dans la station de Jean-Claude Killy. Car depuis l'enfant du pays en 1967 et Henri Duvallard l'année suivante, plus un Français n'a enlevé une descente de Coupe du monde dans la station de la Tarantaise.

Alphand lui-même est passé très près l'an dernier puisqu'il a mené jusqu'à ce que l'obscur Autrichien Josef Strobl, parti avec le dossard 61, ne vienne lui voler la vedette. C'est donc en revanchard que «Lucho» se présentera après-demain au départ d'une descente new-look. En raison d'un enneigement discret, l'épreuve sera en effet disputée sur deux manches, ce qui n'est pas une première.

A Kitzbühel puis à Saalbach ces dernières années, les organisateurs avaient été contraints de recourir à un tel système qui pourrait se généraliser, histoire de relancer un peu un sport qui s'essouffle visiblement. Luc Alphand devrait s'y trouver à son affaire puisqu'il s'était enfin accompli la saison dernière en enlevant deux descentes à Kitzbühel le même jour. Et même deux descentes complètes.

Décontracté, rasé de frais - le skieur de Serre-Chevalier avait promis de faire un sort à sa

barbe en cas de victoire à Vail -, le Français trentenaire refuse la pression. «Je suis décontracté même si la piste est très lente au départ, plus rapide à l'arrivée», explique-t-il sans se risquer aux pronostics. Son septième temps à l'entraînement est néanmoins encourageant sur un parcours qui semble devoir favoriser les poids lourds et brimer les techniciens. (si)

Pour le Français, la menace viendra à nouveau du Norvégien Lasse Kjus, leader de la Coupe du monde, qui collectionnait les deuxièmes places cette saison comme les précédentes jusqu'à sa victoire la semaine dernière dans le Super-G de Vail. Le champion olympique du combiné a mis fin à une sorte de malédiction.

PUBLICITÉ

AVENUE

l'assurance voiture

Allo!
157 0 900?



Appelez maintenant le

157 0 900*

pour une offre personnalisée. Vous pourrez rouler tranquille.

*Téléphonez avec votre permis de circulation à portée de main. Appel: 36 cts/mn.

La VAUDOISE ASSURANCES vous propose AVENUE, l'assurance voiture qui tient la route.

AVENUE allie des prestations idéales à un juste prix.

Une exclusivité! L'assurance RC de la VAUDOISE permet aussi de vous assurer vous-même en tant que conducteur de votre propre véhicule.

VAUDOISE ASSURANCES

assure le bien-être

4x4 plus

de rendement pour vos offres immobilières...

C'est l'effet multiplicateur du 4x4 plus. Elargissez la diffusion et les performances de votre message publicitaire en couvrant d'un seul coup l'ensemble de l'Arc jurassien. La formule 4x4 plus vous permet d'atteindre **un marché de 300000 consommateurs** tout en économisant 30% sur les tarifs cumulés des journaux concernés. Qui dit mieux? Pour tout complément d'information, contactez Publicitas La Chaux-de-Fonds au 039 210410.



L'EXPRESS

L'Impartial

le Quotidien Jurassien

JOURNAL DU JURA

IMMOBILIER

A louer à partir du 1er janvier 1996
Appartement de 3 pièces
 avec mansarde, bien situé à Sonvilier.
 Loyer mensuel de Fr. 690.-
 chauffage compris.
 ☎ 039/41 48 26.
 Fam. A. Héritier
 3-324810

Les nouvelles cuisinières Miele encastrables norme suisse
Miele

Offre à saisir!

Particulier vend

VILLA INDIVIDUELLE

1992, au Locle. Six chambres à coucher, salon, salle à manger, trois salles d'eau, local de bricolage, terrasse, garage double. Fr. 695 000.-.

Faire offre sous chiffre O 132-779671 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.
 132-779671

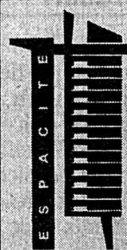
A vendre

FONDS DE COMMERCE CAFÉ-RESTAURANT

Eventuellement à louer.

Café de 35 places, salle à manger de 30 places, cuisine très bien équipée, jeu de quilles électronique deux pistes.

Ecrire sous chiffre M 132-779861 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.
 132-779861



PARKING ESPACITÉ

200 places sur deux niveaux

Sachez bénéficier des avantages d'un parking au centre ville

- Parcage aisé
- Parking surveillé
- Espace card avec réduction jusqu'à 10%
- Possibilité de conclure un bail au mois. Pour le jour, ou la nuit.

En conclusion: confort pour vous et votre véhicule

Renseignements: Gérance GECO, Jardinière 75, tél. 23 26 55
 132-779845



Fondation Bonne-Fontaine

Bruyère 9, La Chaux-de-Fonds (à l'est du Musée paysan)

A louer petits appartements de 2 pièces dans immeuble réservé aux personnes retraitées
 Loyer modéré (Fr. 382.- à Fr. 435.-)

Cadre agréable, tranquillité, grand jardin arborisé, ensoleillé, proximité arrêt TC.

Nous vous offrons la sécurité d'une structure protégée, mais nous garantissons votre totale indépendance.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec nous pour une visite sans engagement.

☎ 039/276 321 (Services sociaux de la Ville)
 132-779810

Vidéotex: * NE #
 Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

IMMOBILIER

Les nouvelles cuisinières Miele encastrables norme suisse et norme européenne

Miele

41-125108/ROC

A louer rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds
Grand 3 1/2 pièces
 entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre 1er janvier 1996. Fr. 900.- + charges.
 Gérance Peruccio Mille Grün
 ☎ 039/31 16 16
 241-65270



A LOUER
 à La Chaux-de-Fonds
NUMA-DROZ 156
Appartement 2 pièces
 Cuisine agencée ouverte + place de parc extérieure Libre de suite

NOUVEAU

Service de location 24h/24 en composant le No 039/23 71 28 pour connaître la liste de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56
 UNPI

A vendre aux Geneveys-sur-Coffrane
PETIT IMMEUBLE LOCATIF DE 6 UNITÉS

Entièrement loué. Bon rendement. Immeuble constitué en PPE. Prix de vente intéressant. Faire offre sous chiffre K 28-36534 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.
 28-36534

A vendre, centre ville La Chaux-de-Fonds

PIZZERIA

complètement agencée, immédiatement exploitable.
 Ecrire sous chiffre M 132-779876 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.
 132-779876

A vendre ou à louer dans immeuble de construction récente

Appartement 3 1/2 pièces, 84 m²

Plain-pied avec terrasse engazonnée (place de parc dans garage collectif).
 Prix: location 1295.-/mois + charges.
 Vente: Fr. 340 000.-.
 Renseignements: ☎ 038/42 52 68, 20-21 heures, lundi-vendredi.
 28-36555

Les nouvelles cuisinières Miele encastrables norme européenne
Miele

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRE EXCEPTIONNELLE À VENDRE

en ville de La Chaux-de-Fonds
Superbe appartement de 3 1/2 pièces

Charges mensuelles tout compris, Fr. 820.-

Pour tous renseignements:

Nom: Prénom:

Adresse:

Tél.:

A retourner à: Michel Wolf SA, ☎ 038/21 44 00
 Place Numa-Droz 1, 2001 Neuchâtel
 28-36714

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Petit écran

«Neuchâtel Région» arrive

Dans son opération de charme extra-lémanique, la Télévision suisse romande fera un premier geste de séduction en avril prochain. Un nouveau journal régional «Neuchâtel Région» sera diffusé sur Suisse 4 et Canal Alpha +, chaîne devenue récemment cantonale.

Page 27

Fédération laitière neuchâteloise

Dans le giron de ToniLait

Le plus grand groupe laitier de Suisse, ToniLait, a absorbé la Fédération laitière neuchâteloise. Le succès de la tomme des Vieux-Prés, spécialité neuchâteloise, n'est pas étranger à ce rachat, ouvrant à ToniLait le marché des fromages à pâtes molles.

Page 27

BCF jurassien

Nouvelle cheffe

Le Gouvernement jurassien a désigné la nouvelle cheffe du Bureau de la condition féminine. Licenciée en sciences économiques et en gestion d'entreprise, Mme Karine Marti Monaco a le profil souhaité par la ministre Anita Rion.

Page 31

Jeudi 7 décembre 1995

Fête à souhaiter: Ambroise

Lever: 8 h 03
Coucher: 16 h 43

Lever: 17 h 28
Coucher: 8 h 01

-5°
2000 m

Lac des Brenets
750.33 m
Lac de Neuchâtel
429.10 m



Synode de l'Eglise réformée neuchâteloise à La Chaux-de-Fonds

Politique salariale adoptée

Même l'Eglise, censée s'occuper prioritairement des âmes, ne saurait ignorer les questions matérielles afin de remplir sa tâche dans la société. Or, comme les collectivités publiques, l'Eglise a subi durement les effets de la crise de ce premier lustre des années 90. Ses responsables se sont attachés à rétablir les finances, sans oublier le sort de ses serviteurs.

L'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (EREN) a tenu hier sa 123e session synodale à l'aula des Forges, à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de Christian Miaz. Après les élections complémentaires à diverses commissions et celle de Jean-Pierre Roth, au onzième et dernier siège vacant au Conseil synodal (exécutif), les députés synodaux se sont essentiellement préoccupés de l'introduction d'une nouvelle politique salariale des employés de l'EREN dès 1996.

ANCIENNE REVENDEICATION

Le Synode avait adopté en 1986 une résolution visant à «garantir le pouvoir d'achat des employés et si possible une revalorisation comparable à celle des secteurs privé et public». Puis le Synode donna en 1990 son feu vert pour le versement progressif d'un treizième salaire. Ces bonnes intentions purent être partiellement appliquées en 1991 (un tiers de 13e salaire) et en 1992 (deux tiers). Mais ce bel édifice fut emporté dans la tourmente de la récente crise.

Depuis lors, le Conseil synodal a remis l'ouvrage sur le métier. Le groupe de travail ad hoc a prévu une série de mesures (lire «L'Impartial» du 2 décembre dernier), comprenant notamment pour 1996 une hausse moyenne du salaire annuel de 3600 fr environ et une indexation partielle du salaire au renchérissement. Cette indexation sera rattrapée complètement en 1997, puis une revalorisation est prévue en 1998 en fonction des résultats comptables. La dernière étape consistera en une revalorisation équivalant au trei-

zième salaire par rapport au niveau de 1995. En outre, l'Eglise apporte son soutien à la famille en octroyant une allocation de 130 fr par mois et par enfant, supplémentaire à celle de l'Etat.

RAPPROCHEMENT

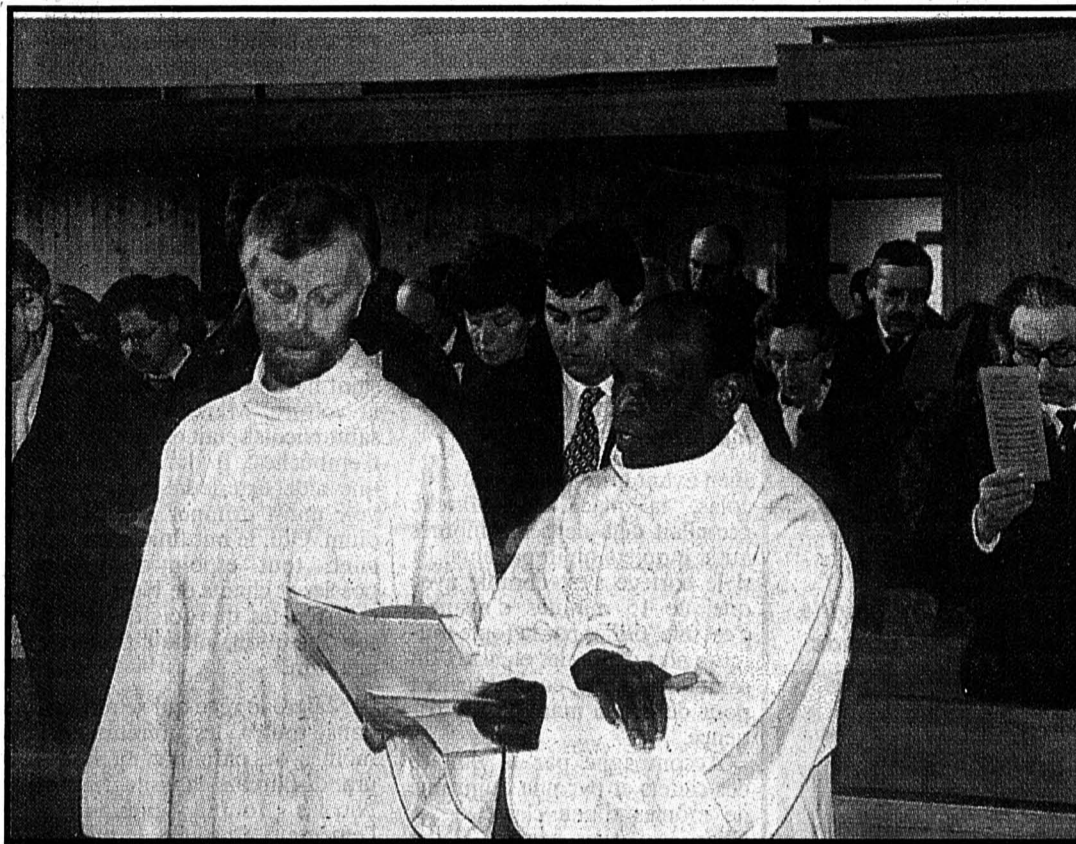
Ce «paquet social» rapprochera ainsi les rémunérations des pasteurs neuchâtelois de celles des instituteurs. Mais il faut savoir que ces rétributions demeurent relativement modestes, puisqu'elles ne représentent que 54% du salaire d'un pasteur bernois, 62% d'un vaudois et 77% d'un genevois, chiffre assez étonnant dans la mesure où l'on sait que l'Eglise genevoise est séparée de l'Etat tout comme l'EREN.

Ce projet n'a guère suscité de réserves, sauf dans la bouche du représentant de l'Association des employés de l'EREN. Francis Berthoud aurait en effet souhaité que le Synode confirme la résolution de 1986 dans son intégralité. Au nom du Conseil synodal, Jacques Péter exprima ses plus vives réserves sur la notion de «revalorisation comparable à celle des secteurs public et privé». On coupa la poire en deux et le Synode accepta de ne confirmer que le premier terme de la résolution de 1986.

BUDGET

L'examen du budget ne donna pas lieu à de grands débats, les montants étant quasiment équilibrés. Le budget pour 1996 prévoit en effet un total de dépenses de 10,46 millions de francs, avec un déficit de 180.000 francs environ. Comme l'a expliqué Jacques Péter, l'effort de rééquilibrage des comptes a porté ses fruits, grâce notamment à un réajustement des postes au cours de ces dernières années, conformément aux décisions prises par les députés synodaux.

Par ailleurs, le Synode a entériné un certain nombre de propositions du Conseil synodal. C'est ainsi qu'il a accepté de porter à 50% au moins le taux d'occupation pour la titularisation d'un employé travaillant à temps partiel; il a réglé la question d'éligibilité au Synode des ministres des deux paroisses de langue allemande du canton; il a approuvé la fusion des paroisses de Môtiers-Boveresse, Fleurier et Saint-Sulpice en une paroisse



Phil Baker et Espérance Julsaint (de gauche à droite) Une volonté d'être à l'écoute des prisonniers.

(Henry)

de la Haute-Areuse; il a en outre ratifié la fin des activités de la communauté du Gospel qui avait joué un rôle œcuménique très actif dans le canton durant une vingtaine d'années.

INSTALLATION

On signalera encore un grand moment de cette journée, l'installation des pasteurs Phil Baker (à La Sagne) et Espérance Jul-

saint (au Locle) comme aumôniers des prisons, au cours d'un culte célébré par Jean-Jacques Beljean, président du Conseil synodal.

Bl.N.

Rapport de l'AIP, La Chaux-de-Fonds

Soutenir les PME

«Plus la création et le développement des PME sont essentiels, moins elles trouvent le financement indispensable.» Un constat sans cesse rabâché qui trouve enfin une réponse concrète. L'Association industrielle et patronale (AIP) propose en effet un document de travail complété d'ébauches de solutions à suivre dès maintenant. Son ambition: la création d'un microclimat favorable aux PME industrielles.

Demain, les emplois seront créés par les PME. La chose paraît entendue. Mais le climat actuel

n'est de loin pas propice à leur éclosion. Dans un rapport d'une cinquantaine de pages présenté avec vigueur mercredi lors de son assemblée générale à La Chaux-de-Fonds, l'Association industrielle et patronale (AIP) dresse un bilan inquiétant de la situation dans notre pays, et propose des ébauches de solutions à l'usage préalable du canton de Neuchâtel. Les banques sont soumises aux exigences de la rationalité économique et, de son côté, l'Etat se montre timide s'agissant d'actions de promotions concrètes. Et de fait, rien

n'est entrepris sauf à crier au loup. L'AIP dresse alors l'état des besoins des PME, mais surtout des investisseurs potentiels et des banques. Et propose des alternatives au pur financement bancaire.

Pour Jean-Philippe Kern, secrétaire de l'AIP et concepteur du rapport, «nous devons mettre au monde un centre où l'information et les compétences seraient disponibles. Cela dans le but d'une réconciliation entre la finance et l'industrie». (pfb)

Page 22

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: Suisse romande, Valais, sud des Alpes et Engadine, temps le plus souvent très nuageux avec par moments quelques chutes de neige, surtout en fin de journée; quelques éclaircies possibles dans les Préalpes. Vents de secteurs sud forts à tempétueux en montagne. Température à l'aube 0° (-4 en Valais), 2° l'après-midi; température à 2000 mètres -5 degrés.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Clair	-4°	-2°	Londres Nuageux	-1°	1°
Athènes Nuageux	11°	16°	Madrid Pluvieux	3°	9°
Barcelone Pluvieux	3°	8°	Moscou Clair	-19°	-10°
Berlin Nuageux	-8°	-3°	Oslo Nuageux	-9°	-1°
Bruxelles Nuageux	-6°	-3°	Paris Nuageux	-3°	1°
Copenhague Clair	-2°	0°	Pékin Clair	-5°	7°
Francfort Nuageux	0°	-4°	Rome Pluvieux	5°	13°
Genève Nuageux	-3°	0°	Stockholm Neigeux	-11°	-4°
Helsinki Neigeux	-7°	-4°	Sydney Clair	17°	25°
Jérusalem Clair	7°	13°	Varsovie Neigeux	-9°	-5°
Lisbonne Pluvieux	11°	16°	Vienne Nuageux	-3°	1°

Le temps qu'il va faire...

Une dépression centrée sur la péninsule ibérique entraîne une perturbation de la Méditerranée vers les Alpes. Elles effleurera la Suisse aujourd'hui.

Evolution de vendredi à lundi: vendredi, nuageux à l'ouest et au sud du pays, avec encore quelques précipitations, en début de journée, puis développement d'éclaircies. A l'est, stratus en plaine, bien ensoleillé au-dessus. En montagne, hausse des températures.



Une foule énorme pour accueillir saint Nicolas

Rêve et larmes plein les mirettes

Même saint Nicolas n'en est pas revenu! Jamais encore une telle foule ne s'était amassée pour l'accueillir. C'est vrai qu'il n'était encore jamais venu à La Chaux-de-Fonds, mais de là à déclencher une véritable petite émeute... Et pourtant, toutes les coutures de la place des Marronniers ont failli craquer hier soir quand, tirée par deux magnifiques chevaux, la calèche du saint homme s'est arrêtée devant le podium sur lequel il a eu toutes les peines du monde à se hisser.

Bien avant la venue de saint Nicolas, la place du Marché grouillait déjà de petits mômes aussi inquiets qu'impaticiens. Et si le cortège s'est ébranlé avec quelque 15 minutes d'avance, c'est que, titillés par la foule toujours plus dense, les chevaux du saint homme commençaient pour de bon à manquer de patience.

Accompagné par la fanfare des cadets et par une quinzaine de mômes d'une classe de la Charrière, tous munis d'une

torche allumée, le cortège a emprunté la rue Neuve en direction de la Grande-Fontaine, s'est engagé rue de la Balance, via la Promenade des Six-Pompes. Comme la foule n'en finissait pas de monstrueusement prendre de l'embonpoint, la police s'est vue obligée de doubler ses effectifs. Heureuse initiative car, devant le podium situé entre l'Ecole professionnelle et le Dany's Bar, sur lequel devait prendre place saint Nicolas, tant de mômes l'attendaient déjà que la calèche eut toutes les peines du monde à passer.

Cette première mission enfin accomplie, il ne restait plus au saint homme qu'à descendre de la voiture. Mais le chemin de saint Nicolas était encore jonché d'embûches. Il dut recourir à une aide extérieure pour pouvoir enfin grimper sur le podium. Ouf, le but finalement atteint, tout espoir d'entendre poésies et chants de Noël, pourtant répétés une fois de plus à son intention, n'était peut-être pas vain!

Malgré le rêve qui se reflétait dans toutes les mirettes des mômes, des parents et même des grands-parents, la visite de saint Nicolas tourna presque à l'émeute. Le bruit et le mouve-



Place des Marronniers

Tous les petits Chaux-de-Fonniens, ou presque, semblaient s'être donné rendez-vous pour recevoir leur cornet des mains de saint Nicolas.

ment de la foule furent tels, que le vieillard, pris sans doute d'une certaine panique à la vue des petits gosses à moitié écrasés contre les barrières, n'eut qu'une réflexe, celui de distribuer le plus vite possible tous les cornets que les commerçants de «La Vieille

Ville bouge» avaient confectionnés selon ses ordres.

Outre l'énorme regret de n'avoir pu apprécier la prose de tout petits Chaux-de-Fonniens, saint Nicolas, qui reviendra pourtant c'est promis, a néanmoins avoué qu'il aura beau-

coup de peine à pardonner la voracité avec laquelle les grands se sont emparés des cornets qui, cela va de soi, ne leur étaient pas vraiment destinés. Car, trop de petits mômes ont dû s'en retourner chez eux larmes aux yeux et le cœur gros. C.M.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Home de La Sombaille
Pour petits et grands



Têtes chenues et têtes blondes étaient unies hier soir dans une même allégresse lors de la venue de saint Nicolas, qui a fait le déplacement à la fois pour les pensionnaires et les enfants du personnel du home pour personnes âgées de La Sombaille. Flanqué du redoutable Père Fouettard, exceptionnellement fort indulgent, il a distribué quantité de cornets bourrés de friandises aux enfants qui n'ont pas manqué de pousser la chansonnette. «Alouette», «Colchiques dans les prés» et des chansons d'Henri Dès ont ainsi alterné avec le répertoire de Noël. (ir-photo Henry)

Soirée du Jodleur-Club
Sur un air de schwytzoise

Samedi 25 novembre dernier, le Jodleur-Club de La Chaux-de-Fonds organisait, salle du Progrès, sa grande soirée annuelle. En lever de rideau, c'est devant une salle comble que le Jodleur-Club entonna deux mélodies de son répertoire. L'ensemble de musique à bouche, Marti-Buebe de Burgdorf, très attendu du public chaux-de-fonnien, remporta un vif succès. La prestation de l'Echo du Creux-du-Van, constitué d'une trompette, d'une clarinette et d'un accordéon, a su tenir en haleine, un public extrêmement enthousiaste. Hors programme, le quatuor de cors des Alpes, l'Echo des Tourbières des Ponts-de-Martel, et son lanceur de drapeau, suivi par les schwytzoises des Amis de la Chenau de Cortébert ont également animé de bien belle façon cette soirée folklorique qui s'est terminée au petit matin, grâce à l'Echo du Creux-du-Van et à ses rythmes endiablés. (comm)

Audience au Tribunal correctionnel

La langue du prévenu fourchait

Il y a trois ans, A. M. avait vendu une voiture à J.-C. H., pour la somme de 25.000 francs. Seulement voilà, ce dernier n'a jamais réglé la facture. Mis en poursuite pour ce montant, criblé de dettes, il a en désespoir de cause tenté d'escroquer son assurance. Pris sur le fait par celle-ci, il s'est retrouvé hier devant le tribunal correctionnel. Il était accompagné par A. M., qu'il avait entre-temps dénoncé comme complice et instigateur de l'histoire.

Plus d'une année après la vente du véhicule, A. M. n'avait toujours pas vu la couleur de son argent. Pourtant J.-C. H. était quand même parti en vacances en France. C'est durant cette période qu'il a déclaré le vol de l'automobile à la police française et à son assurance. A. M. lui avait fourni une facture antidatée pour ce faire. La voiture avait pourtant déjà été revendue

en Roumanie. Mais J.-C. H. a déclaré à la Cour avoir agi «à l'instigation de A. M., qui m'a assuré qu'on partagerait la somme acquise». L'avocat de ce dernier s'est alors insurgé, stipulant que son client «n'a pas changé d'un iota ses déclarations, alors que J.-C. H. est revenu pas loin de 43 fois sur les siennes. Sa tentative d'associer mon client à son forfait n'est due qu'à un souci d'économie. Il est seul coupable».

Il est vrai que J.-C. H. s'était auparavant rendu complice d'une autre tentative d'escroquerie à l'assurance. Ses continuelles rétractions n'ont fait que lui enlever toute crédibilité aux yeux de la Cour. Après audition d'un témoin, présent lors de la déclaration de vol à la police, le procureur Thierry Béguin, a déclaré ne pas être dupe. «Il paraît incroyable que A. M. ne soit pas impliqué dans l'affaire, compte

tenu de l'amitié qui liait les deux hommes avant les faits. Même basée sur des circonstances réelles, une facture antidatée constitue un faux dans les titres.» Compte tenu de sa complicité d'escroquerie dans une précédente affaire et des autres chefs d'accusation admis, la Cour a condamné J.-C. H. à 10 mois d'emprisonnement, avec un sursis de deux ans. En outre, il devra s'acquitter d'une partie des frais, s'élevant à 2200 francs. Quant à A. M., il a été condamné à deux mois d'emprisonnement, assortis d'un sursis de deux ans, auxquels s'ajoutent 1500 francs de frais. DB

● **Composition du Tribunal:** Frédy Boand, président; Michel Delapraz, Germain Barth, jurés. Ministère public: Thierry Béguin, procureur général. Patricia Jolly, greffière.

Saint Nicolas aux Tours de l'Est

Jouets à gogo!

Décidément pourvu d'un don d'ubiquité hors du commun, saint Nicolas était aussi hier soir dans le quartier des Tours de l'Est, où il a bravement descendu un à un les barreaux de l'échelle qui devait le mener des cieus au cercle de quelque 200

gosses qui l'attendaient fébrilement. Jouets et plaques de chocolat ont été généreusement distribués, même quand la chanson ou la poésie de circonstance restait coincée dans les gorges nouées par le froid et l'émotion. (ir-photo Henry)



SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

- **L'ABEILLE**
(Halle des Forges)
Pupilles lu 18-19 h 30; Jeunes gymnastes lu 18-19 h 30; Agrès filles me 13 h 30-17 h 30; Artistiques filles majeure 17 h 30-20 h; Infantines 5-7 ans me 14-15 h; Dames me 20-22 h; Actifs adultes lu 20-22 h; Gymn. douce dames me 20-21 heures.
- **BOXING-CLUB**
Entraînement lu-ma et je 18 h 30, halle des Forges.
- **BRIDGE-CLUB**
(Parc 51). - Tous les jours dès 16 h 30, parties libres.
- **«CEUX DE LA TCHAU»**
Société de chant et de danse. Collège des Forges: ma 20 h, répétition de chant; je 20 h, répétition de danse. Rens: président, ☎ 23 31 16; directeur chant: ☎ 37 18 50; moniteur danse: ☎ 26 08 35.
- **CERCLE DES AMATEURS DE BILLARD**
Serre 64, ☎ 23.38.45.
Ouvert tous les jours sauf le di-

manche, billards français et américains.

- **CHAZAM**
Club de jeux; tous les ve-sa, 20 h, local, rue des Sagnes 13.
- **CHEUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES**
Mardi, 19 h 45, répétition à l'Aula de l'ancien gymnase. Etude pour le concert des Rammeaux.
- **CLUB ALPIN SUISSE**
Chalet Mont-d'Amin ouvert. Samedi fête de Noël de la section, dès 18 h. P. Stuedler, ☎ 039/28 81 78. Chalet des Pradières fermé. Chaque mercredi après-midi, sortie des aînés, rendez-vous à 13 h à la gare CFF.
- **CLUB AMATEUR DE DANSE**
(local: rue de la Serre 67, sous-sol). Cours pour débutants et perfectionnement mercredi à 20 h. Entraînement des membres tous les lundis et jeudis de 20 h à 22 h. Pour tous renseignements, ☎ 039/26 64 09, le soir.
- **CONTEMPORAINES 1931**
Jeudi 14 décembre, rencontre dès 14 h, au Restaurant de l'Abéille, Paix 83 dans la petite salle.

- **CONTEMPORAINES 1935**
Vendredi, 19 h 15, souper de Noël, Hôtel Moreau.
- **CONTEMPORAINS 1914**
Souper-soirée de Noël, samedi, Hôtel Moreau. Rendez-vous dès 18 h 30.
- **CROSS-CLUB**
Débutants: lundi, 18 h, Châtelot 5, ☎ 26 93 40. Populaires: lundi, 19 h 15, Patinoire, ☎ 26 93 40; mercredi, 18 h, Ancien Stand, ☎ 26 93 40; jeudi, 18 h, Patinoire, ☎ 23 09 65. Avancés: lundi et mercredi, 18 h, Patinoire, ☎ 23 99 85.
- **GROUPEMENT DES CARTOPHILES DU JURA**
1er lu du mois; échanges dès 20 h, Brasserie de l'Etoile, rue Fritz-Courvoisier 24.

- sauveteurs, cours de 1er secours): Mme A. Brissat, ☎ 23 03 41. Rens. gén: ☎ 23 83 66 (18 h-19 h).
- **SCRABBLE-CLUB**
Tous les mardis, rencontre à 19 h 45, maison du Peuple, salle du 2e étage (entraînement pour les compétitions). Rens.: Marcel Matthey, ☎ 23 05 92. Palmarès annuel: J.-J. Somville. M. Cosa, S. Clément, L. Magnenat, L. Bettex.
- **SOCIÉTÉ DES ACCORDÉONISTES «EDELWEISS»**
Répétition tous les lu, 20 h, Buffet de la Gare, salle du 1er étage.

- Renseignements: ☎ 26 88 27 ou 28 79 86.
- **SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE**
Réunions d'étude tous les lundis à 20 h, Fritz-Courvoisier 27a. Invitation cordiale à tous. Renseignements M. Robert Tanner, ☎ 26 71 27.
- **TCHOUKBALL-CLUB**
(La Chaux-de-Fonds)
Entraînements tous les mardis à la halle Numa-Droz. Juniors de 18 h à 20 h. Seniors de 20 h à 22 h. Renseignements: Vorpe Alain, ☎ 039/23 97 09.
- **UNION CHORALE**
Lundi, 20 h, répétition au local, visite du Père Noël.

AVIS URGENT

Nous recherchons de suite un
opérateur-régleur CNC
Appeler M. De Bortoli
ADIA 039/23 63 83

PUBLICITÉ

BONNET
DEPUIS 1895
BIJOUTIER - JOAILLER
OUVERTURE
de notre magasin
NOCTURNES
et **SAMEDI**
Av. Léopold-Robert 109
132-779598

Adresses farfelues et lettres perdues: Noël chaud pour les PTT

Profession «détective»

Colis, lettres et cartes de vœux vont déferler en cascade à l'approche des fêtes de fin d'année... et les PTT sont déjà dans les starting-blocks! Non pas tant à cause du volume de courrier supplémentaire qu'en raison des multiples adresses fausses, incomplètes, ou aussi «précises» que «Monsieur Jeanneret, La Chaux-de-Fonds»...

La période de Noël, comme celle de Pâques, des vacances scolaires ou horlogères, amène chaque jour son lot de lettres mises dans ce que les postiers appellent «le rebut». Pas de panique, malgré le terme, elles ne sont pas aiguillées en direction de la corbeille à papier! Au contraire, un service se charge spécialement de retrouver coûte que coûte les destinataires. A La Chaux-de-Fonds, ce travail de détective incombe au préposé François Paratte, qui évalue à environ 200 le nombre de lettres quotidiennes dont l'adresse est insuffisante pour qu'elles soient correctement acheminées; durant les périodes susmentionnées, ce tas peut monter jusqu'à 300...

RUE DES EMPLÂTRES!

Mais il n'y a pas que les adresses imprécises. En période de vacances surtout, il n'est pas rare que les expéditeurs donnent des indications volontairement farfelues. Le boulevard des Eplatures devient alors la rue des Emplâtres, Chevrolet cède la place à la rue Chrysler, et derrière la rue de Serbie se cache en

fait la rue de la Serre... Certaines sont sans doute parfaitement exactes, mais paraissent avoir été tracées par quelque victime d'un hoquet chronique un jour de tremblement de terre.

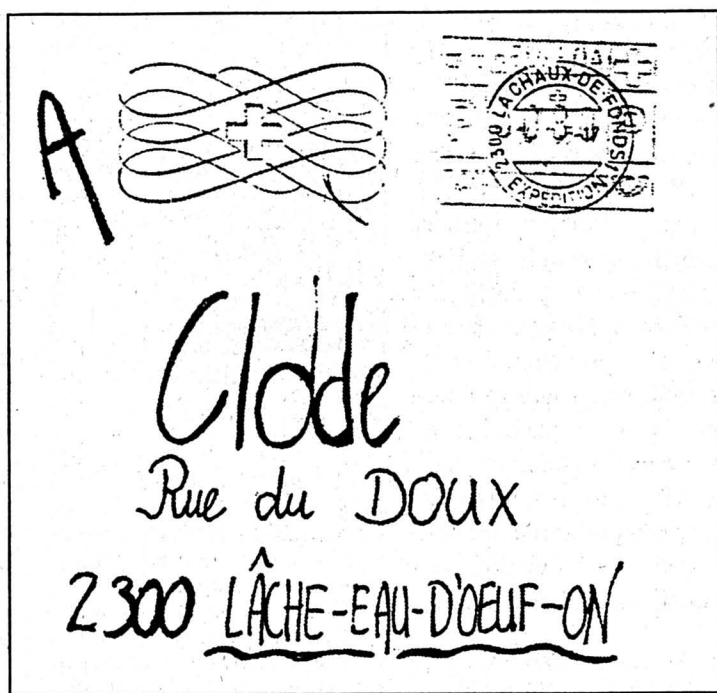
D'autres font dans le rébus («Monsieur 20 - 100»), d'autres encore dans le phonétique («Clode, rue du Doux, Lâche-eau-d'œuf-on»), quand ils ne sombrent pas dans l'excès inverse et le luxe de détails: «J. et M. C...», à la sortie de La Chaux-de-Fonds, direction Saint-Imier, à côté de la station-service qui est tout près de la brasserie de l'Etoile».

Dans la catégorie des just-qu'au-boutistes scrupuleux, signalons encore celle-ci: «Monsieur le Préposé à la distribution du courrier, veuillez, par bonté, faire parvenir cette missive à ma chère X, qui habite dans une rue montante, située au-dessus de l'entreprise des Chemins de Fer fédéraux, au sommet de laquelle on peut par ascenseur public rejoindre la susdite entreprise, dans la xième maison; (...) sa mère est une femme délicieuse, et elle est l'heureuse sœur d'un charmant enfant».

Quelques courriers-devinettes comportent parfois même un mot à l'intention du postier. «Je me souviens d'une lettre où l'expéditeur promettait au facteur de lui offrir l'apéro s'il trouvait le destinataire», sourit François Paratte.

PLUS DE 3000 DÉMÉNAGEMENTS PAR AN!

Cependant, si toutes les lettres à énigmes finissent par arriver à bon port, il n'en va pas toujours de même pour le courrier dont l'adresse est fautive, périmée ou incomplète. Et les recherches



Exemple d'une carte fantaisiste

Mais certaines variantes peuvent être de véritables défis aux facteurs!

mobilisent M. Paratte à plein temps. «Depuis que nous disposons de l'informatique il n'y a plus trop de problèmes, mais auparavant, nous travaillions sur la base de fichiers classés un par un dans des casiers en bois; ce serait plus difficile aujourd'hui». Car les temps ont changé, et les gens déménagent beaucoup plus qu'autrefois. «Rien qu'en ville de La Chaux-de-Fonds, il y a en moyenne 3000 à 3500 changements d'adresse définitifs par année». Les adresses successives sont conservées en mémoire pendant deux ans, certaines personnes déménagent parfois 6 fois par an. «Mais qu'il n'y ait pas de malentendu, corrige

François Paratte, nous ne sommes pas Big Brother, et les «fiches» que nous avons ne contiennent que l'adresse, le numéro de téléphone, et quelques fois le compte de chèque postal».

Beaucoup d'erreurs du type «Avenue Léopold-Robert, 2000 Neuchâtel» sont aussi révélatrices du stress des gens en général, et dans les entreprises en particulier. Les PTT disposent du reste d'un listing de 180 pages répertoriant les quelque 600 sociétés de la ville, avec mention du président et listes des membres... Pour s'assurer d'être avertis des changements

d'adresse des sociétés, les PTT leur envoient une lettre-type que la plupart retournent s'il y a lieu. Par ailleurs, l'annuaire électronique du téléphone est toujours d'un grand secours. Quant au programme SPC (Service postal local), il permet de faire des recherches rapides, notamment par synonymes: «Si l'on veut, par exemple, retrouver l'adresse ou le nom d'un responsable de l'Eglise évangélique libre, nous avons la possibilité d'entrer dans des fichiers au moyen de chacun de ces trois mots».

70% DE RÉUSSITE

Toutefois en ce qui concerne les particuliers qui oublient de signaler le changement, il n'y a souvent pas d'autre solution que celle du renvoi à l'expéditeur. Cette tâche est l'affaire d'une autre préposée, car le nom de l'expéditeur ne figure pas souvent sur les enveloppes. Dans 80% des cas, son adresse est retrouvée, quitte, en dernier ressort, à ouvrir le courrier. «Mais nous sommes tenus au secret postal, et nous indiquons clairement à la personne que son texte a été lu». Dans la recherche des destinataires, François Paratte avoue quant à lui un taux de réussite avoisinant les 70%. «Ce pourrait être plus, mais il arrive qu'on préfère renvoyer à l'expéditeur certains plis délicats, tels que lettres médicales ou financières, à caractère confidentiel, lorsque nous sommes confrontés à plusieurs homonymes».

Par chance, le saint Nicolas et le Père Noël sont uniques, et le courrier de leurs fans est toujours scrupuleusement transmis. Mais chut! Seuls quelques postiers connaissent leur véritable adresse, et ils ne la divulgueraient pour rien au monde...

IR

<p>Action jusqu'au samedi 9.12</p> <p>Suprême de cabillaud frais barquette de 200-400 g environ</p> <p>25.- 19.-</p> <p>kg</p>	<p>Fruits jusqu'au samedi 9.12</p> <p>Mangues</p> <p>la pièce</p> <p>1.20</p>	<p>Fleurs</p> <p>Mini poinsettia avec cache-pot en céramique</p> <p>le pot</p> <p>4.80 4.-</p>
--	--	--

L'ACTUALITÉ FRAÎCHEUR

Action
jusqu'au samedi 9.12

Fondue chinoise de boeuf
surgelée
barquette de 320 g environ

~~40.-~~ **33.-**

kg



Action
jusqu'au samedi 9.12

Poulet "Optigal" frais
du pays
la pièce de 1,1 kg environ

~~7.20~~ **5.80**

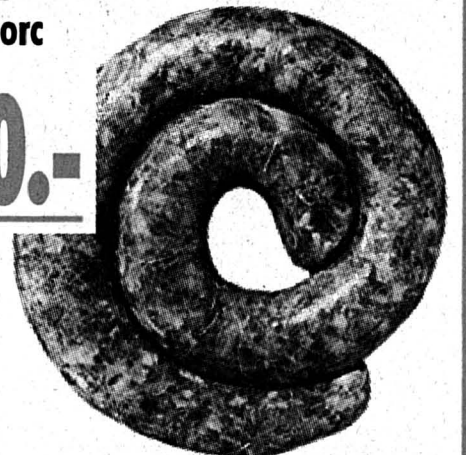


Action
jusqu'au samedi 9.12

Saucisse à rôtir de porc
"de campagne"
barquette de 200-400 g environ

~~15.-~~ **10.-**

kg



MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

L'AIP présente son projet de soutien aux PME

«Un microclimat à créer!»

A plusieurs reprises déjà, l'Association industrielle et patronale (AIP) avait vigoureusement fait connaître ses vives inquiétudes s'agissant du crédit à l'industrie. Son secrétaire, Jean-Philippe Kernen, promettait pour la fin de l'année un rapport constructif; il a tenu parole. L'assemblée générale en a pris connaissance mercredi, avant que ce document d'une cinquantaine de pages ne parvienne aux autorités politiques, aux principaux représentants des banques, aux personnalités du monde industriel et financier.



M. Promotion endogène
Jean-Claude Fatton.
(Henry)

Tout le monde s'accorde à le dire, les PME seront à l'avenir les uniques entreprises créatrices d'emplois. Dans le contexte actuel de mutation économique fondamentale, «les mesures doivent se faire rapides et concrètes», avertit Jean-Philippe Kernen. Mais le rapport de l'AIP le constate vertement sur la base d'un large travail de compilation, la politique économique ne tient pas compte de ce rôle primordial des PME. Plus: «Fortune faite, le pays le plus riche du monde, qui accueille et gère l'argent de toute la planète, refuse de soutenir et de financer les PME industrielles».

Plaidant pour un engagement vital de la part de l'Etat, Jean-Philippe Kernen martèle: «L'enjeu, c'est l'emploi de demain!». Ainsi «l'Etat doit intervenir lorsque le risque à financer dépasse ce que l'investisseur privé peut raisonnablement accepter. Des pays parmi les plus libéraux - USA et Japon notamment -

ont compris depuis longtemps!» D'où l'appel à une «mobilisation générale et à un signe d'encouragement clair et puissant de l'Etat».

PME et innovations n'attirent plus l'investisseur. Pas plus la banque, engagée dans un processus «innataquable au plan strictement économique d'automatisation du traitement des crédits, y compris pour la PME», que l'investisseur privé, prudent, largué dans un vide informatif et prétérité fiscalement. L'AIP critique à cet égard «la manière identique de traiter l'argent qui prend des risques et crée des emplois et celui qui s'abrite dans les comptes-épargnes et autres cocons». Les besoins sont pourtant évidents: «La matière grise doit être correctement irriguée par la substance financière».

APPEL À L'ÉTAT

Les propositions de Jean-Philippe Kernen se veulent concrètes et réalistes, «en adéquation avec les exigences des investisseurs et des banquiers». Objectif de fond: «Créer dans notre région, en espérant qu'il fasse tâche d'huile, un microclimat favorable aux PME indus-

trielles». Des mesures incitatives de la part de l'Etat lui apparaissent nécessaires. Par exemple la remise en question du droit de timbre, de la double imposition de l'actionnaire et de la société. Le secrétaire de l'AIP évoque également des exonérations d'impôts temporaires accordées aux entreprises régionales, et pas seulement aux nouvelles venues étrangères. Ou l'idée de permettre aux personnes physiques de déduire de leur revenu, à concurrence d'un plafond à définir, les sommes investies dans une PME du canton, selon le principe d'une taxation différée à la vente de cette participation.

Pour «redonner à la finance la confiance et l'envie de participer

à l'aventure industrielle», l'AIP suggère d'élargir la mission et l'assise financière de SOFIP. Ceci dans le but d'offrir aux investisseurs, de manière profilée, une structure de financement extra-bancaire, et des compétences d'analyse et de suivi de dossiers. Y compris à l'intention des banques. En complément, un centre d'appui aux PME est proposé. Ce dernier vise à mettre en regard projets et investisseurs potentiels, sur la base d'un listage exhaustif, d'efforts de publicité et d'un appui idoïne. Il s'agit également d'associer le monde industriel, par la création d'un groupe de référence composé d'industriels chevronnés, de susciter par là l'investis-

sement des anciennes vers les nouvelles entreprises, et de stimuler les réseaux et la transmission des savoir-faire.

L'étroite collaboration avec le monde bancaire fait évidemment figure d'exigence. Sans compter le soutien étatique et la coordination avec le service de la promotion économique. Cela étant, Jean-Philippe Kernen estime ses mesures «peu coûteuses et réalisables rapidement. On se base ici sur ce qui existe en évitant tout gaspillage!». Le secrétaire se veut plus optimiste qu'il y a un an: «Les gens ont aujourd'hui conscience de la mutation profonde et durable du monde économique; ils sont prêts à discuter de manière ouverte». PFB

Assemblée générale de l'AIP: Jean-Claude Fatton lui-même!

Ordre du jour chargé pour l'assemblée générale de l'AIP. Outre la présentation du rapport pour le soutien aux PME et autres points administratifs, les industriels accueillent le tout frais émoulu «Monsieur Promotion endogène», Jean-Claude Fatton.

«Dans le contexte actuel de société postindustrielle, nous devons avoir le courage de nous remettre en cause. Nous devons motiver nos collaborateurs, choisir nos créneaux! Et ne pas refuser de sous-traiter à l'étranger: mieux vaut cela que de perdre la maîtrise des produits». Mercredi, Pierre-Olivier Chave a invité les industriels à jouer la carte de la collaboration entre entreprises, entre secteurs. Le président de l'AIP a également invoqué l'Etat à améliorer les conditions cadres.

«Je suis à votre service, ma réussite sera votre réussite!» a soutenu, quant à lui, Jean-Claude Fatton, le nouveau délégué à la promotion économique endogène, véritable Karl Dobler du tissu économique intérieur. Invité à présenter son action, le conseiller a retracé le long cheminement qui a abouti à la création de son poste. Engagé sur la base d'un contrat de droit privé, Jean-Claude Fatton doit permettre le développement d'une politique de consultance active, faire office de médiateur entre Etat et secteur privé, susciter l'intensification des collaborations à tous les niveaux.

Figurent également dans les attributions de Jean-Claude Fatton, le développement d'une véritable politique de l'essai-mage au départ des institutions académiques et des grandes en-

treprises, et notamment le soutien aux entreprises en démarrage. Ses moyens d'action: «Ma force de persuasion, mes compétences, la volonté de collaborer de vous tous, un budget de 1,2 million de francs». Sans compter les apports du nouveau comité d'orientation stratégique composé de têtes pensantes d'ici et d'ailleurs, et de la solution qui sera trouvée sur la base du rapport en cours d'élaboration par François Reber. Un rapport visant à la mise en place d'un «globalisme performant au service de l'économie», liant les organismes du type RET SA, SOFIP, etc.

«L'administration, dont je ne fais évidemment pas partie, sera dès lors plus à l'écoute des entreprises que par le passé», promet Monsieur Promotion endogène. (pfb)

BRÈVE

Saint Nicolas à Jumbo
Visite en hélicoptère



Sacrée surprise pour les enfants sages mercredi après-midi, à l'hypermarché Jumbo, aux alentours de 14 heures. En effet, les bambins ont eu le plaisir de voir leur très cher saint Nicolas arriver en... hélicoptère. Le vénérable barbu a d'abord distribué quelques cornets de Noël, gorgés de friandises. Il s'est ensuite soumis aux incontournables séances photos, lesquelles permettent évidemment aux «mômes» de garder une part de merveilleux à leur chevet. Enfin assuré d'avoir laissé aux gamins un souvenir impérissable, le grand ancêtre est remonté dans son traîneau à hélice. Sa destination? La Lycie, bien sûr. Qui, comme chacun le sait, est la contrée où il naquit, un beau jour de l'an 270 après Jésus-Christ. (db-photo Henry)

Impression: «L'Impartial» sur Canal Alpha+ «Des bêtes et des hommes»

La saga des oursons du Bois du Petit-Château a ému toute la ville, mettant en évidence la complexité des rapports entre animaux et humains au sein de notre société moderne.

Un sujet passionnant et passionnant qui sera traité ce jeudi soir dans l'émission Impression, réalisée par Canal Alpha+ en collaboration avec «L'Impartial».

Dès 20 h 01, Gil Baillod reçoit, pour débattre du thème «Des bêtes et des hommes», MM. Claude Mermoz, profes-

seur à l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel, et Michel Sester, responsable du parc du Bois du Petit-Château. Deux spécialistes dont les compétences sont garantes d'un débat de qualité. Une deuxième diffusion de cette émission est programmée pour ce même jeudi soir, à 22 h 30.

Rappelons que la chaîne neuchâteloise de télévision peut être captée depuis lundi dernier dans les Montagnes neuchâteloises sur le canal 5. (Imp)

Nouvelle Imprimerie Courvoisier S.A.

Locaux rachetés par l'Union de Banques Suisses

Les locaux industriels de la Nouvelle Imprimerie Courvoisier S.A. (en liquidation), mis aux enchères hier au Restaurant de La Channe, ont été rachetés par l'Union de Banques Suisses - Zurich, principale créancière, pour la somme de 800.000 francs.

L'estimation cadastrale évaluait la valeur totale de la parcelle à 1,6 million. Il n'y a pas eu à vrai dire d'enchères, dans la mesure où ce fut la seule et uni-

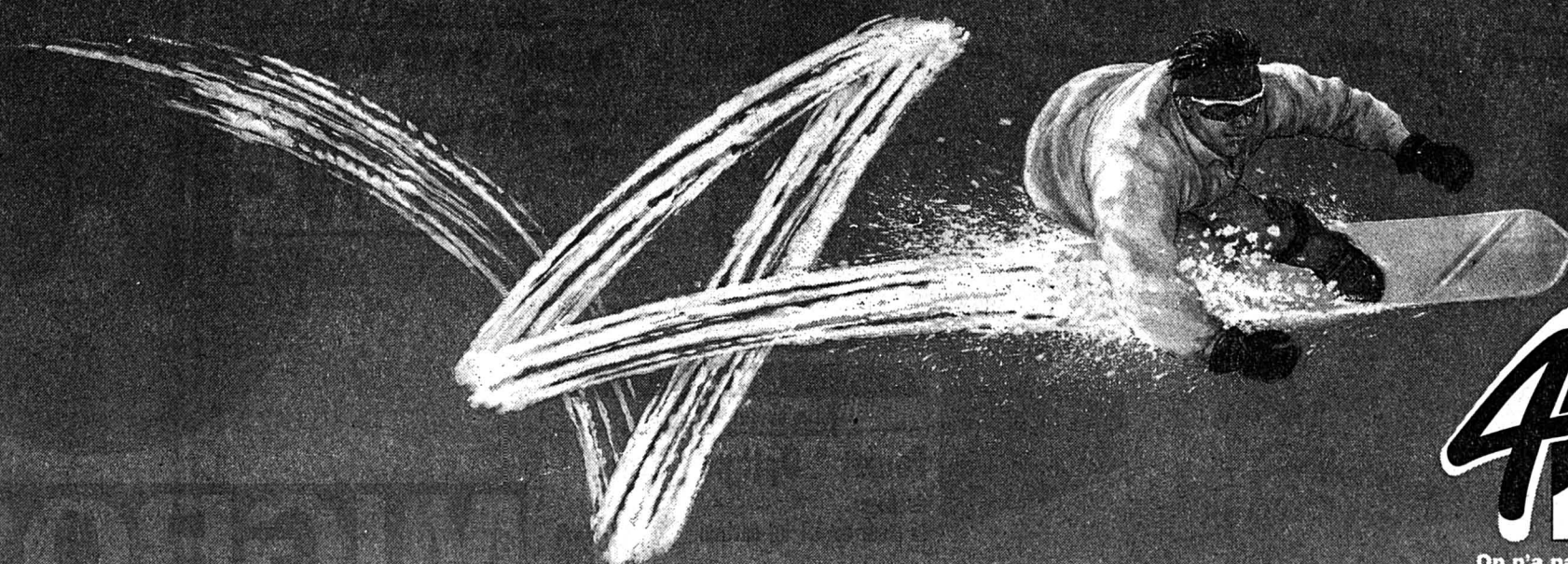
que offre pour la reprise de cet immeuble, sis rue Jardinière 153. Il jouxte l'Atelier du timbre, acheté à Portescap à la fin des années septante pour y installer une presse 4 couleurs dernier cri et y développer le secteur travaux de ville de Courvoisier S.A.

Lors de la séparation des trois secteurs d'activité de Courvoisier, le journal «L'Impartial», l'imprimerie et la fabrique de timbres Hélio-Courvoisier, l'im-

primerie et l'immeuble furent rachetés en août 1987 par M. Roland Racine et l'Imprimerie centrale de Neuchâtel.

L'activité s'est dès lors poursuivie sous la raison sociale «Nouvelle Imprimerie Courvoisier S.A.» Mais peu après, la baisse de la conjoncture devait durement pénaliser l'investissement et provoquer la mise en faillite de la jeune entreprise. (ir)

A vos pistes, c'est ouvert.



4 Vallées

On n'a pas fini de se mettre en 4

Verbier - Nendaz - Veysonnaz - La Tzoumaz - Thyon

Rue du Parc 47
La Chaux-de-Fonds
NOUVEAU!
CRÈCHE
«CHEZ CALIMERO»
ouvrira ses portes
le lundi 8 janvier 1996
Ouvert du lundi au vendredi de 6 h 45
à 19 heures pour tous les enfants à
partir de 2 ans.
Tarif à la journée / mi-journée ou à la carte.
Super jardin avec jeux.
Venez déjà nous rendre visite le matin ou
tél. 039/24 30 33 - 039/23 97 26 privé.
132-779850

GASTRONOMIE

Inothèque
à la
grappe
d'or
Passage
Léopold-Robert 6
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 16
Une idée cadeau...
PORTO BARROS
1947
1957
Ce soir: ouvert jusqu'à 22 heures
132-779131

À L'OURS AUX BOIS
Le cassoulet toulousain
et son confit d'oie
Pour réserver: ☎ 039/61 14 45
14-778006

LA ROTISSERIE
CAFIGNOL
Vendredi 8 décembre
GRANDE SOIRÉE
dès 18 heures: dégustation
de vins gratuite par la maison. Iliev
Dès 19 heures:
souper dansant avec orchestre
Notre proposition:
fondue chinoise
ou fondue bourguignonne
avec salade mêlée
Fr. 28.- à discrétion
Menu spécial
Rôtisserie Fr. 38.-
y compris 1 bouteille de vin
pour 4 personnes
Dès 24 heures: soupe à l'oignon
Ambiance et amusement
garantis
Nos menus
de fêtes de fin d'année
sont à votre disposition
Croix-Fédérale 35, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 48 47
132-779955

FINANCE
SOS
DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 24 45
Feu:
118

COOP
Nocturne

Animation Aujourd'hui, jeudi 7 décembre
Super Centre Ville ouvert jusqu'à 22 h.

Concours
Super prix: 1 semaine en Crète
pour 2 personnes
avec la collaboration de

Gagnez:
• votre chariot d'achats
• des bons d'achat Coop
croisitour
Les artisans de l'évasion

ACTION SWITCHER
ET NORWISS
• à l'achat d'un article
de marque Switcher ou
Norwiss:
T-Shirt gratuit



Coop Neuchâtel-Jura
Jura bernois
Nocturne du 7 décembre 1995
Grand concours
A gagner: 1 semaine en Crète pour 2 personnes
Nom et prénom.....
Rue et no.....
NP/Localité.....Tél.....
Complétez et déposez ce bulletin de participation, (sans obligation
d'achat) au Super Centre Ville aujourd'hui encore. Participation
ouverte à tous à l'exception du personnel Coop. Ouverture
nocturne jusqu'à 22h.



Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 49
Mary Higgins Clark
Recherche
jeune femme
aimant danser
Roman
(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)
Vendredi soir à 17 h 45, Wanda
Fletcher, enfermée en sécurité dans
sa nouvelle BMW, roulait au pas sur
le West Side Highway. Satisfaite des
excellents achats qu'elle avait faits
Cinquième Avenue, Wanda se repro-
chait d'être repartie si tard pour re-

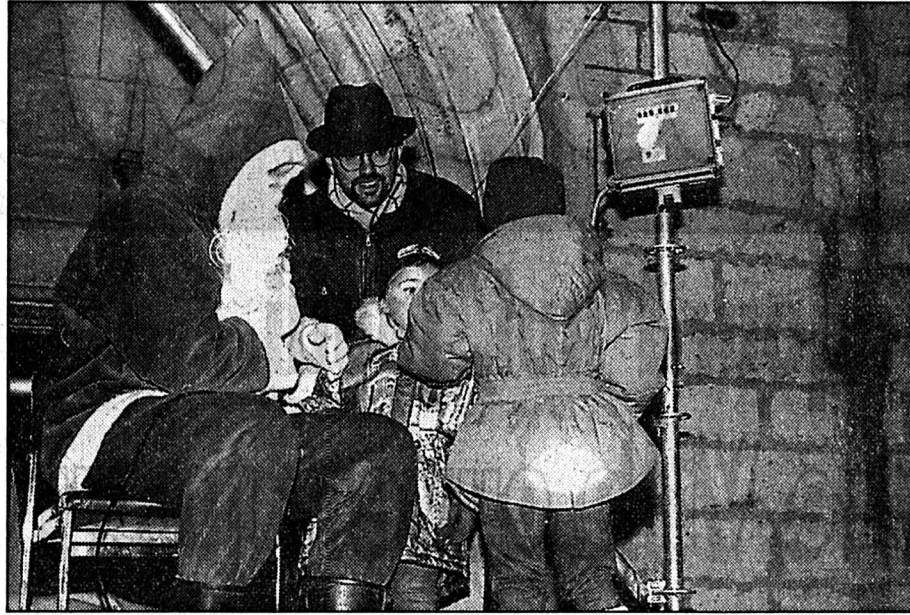
gagner Tarrytown. Les encombre-
ments du vendredi soir étaient les
pires de la semaine, l'heure à laquelle
les New-Yorkais quittaient la ville
pour leurs maisons de campagne.
Pour rien au monde, Wanda n'ac-
cepterait de vivre à nouveau à New
York. C'était trop sale. TROP dange-
reux.
Elle regarda du coin de l'œil le sac
Valentino posé sur le siège à côté
d'elle. En se garant dans le parking
de Kinney ce matin, elle l'avait tenu
fermement sous son bras, et gardé
serré contre elle pendant toute la
journée. Elle n'était pas assez idiote
pour le laisser pendre à bout de bras,
à la portée de n'importe quel voleur.
Encore un feu. Patience il restait à
peine quelques blocs avant d'arriver
à la rampe d'accès et de franchir cette
détestable partie du soi-disant péri-
phérique.

Un coup frappé à la fenêtre lui fit
tourner la tête vers la droite. Un vi-
sage mangé de barbe lui souriait. Un
chiffon commença à s'activer sur le
pare-brise.
Les lèvres de Wanda se crispèrent.
Merde. Elle secoua énergiquement la
tête. Non. Non.
L'homme n'en tint pas compte.
«Je ne vais pas me laisser faire par
ces gens-là», fulmina Wanda, ap-
puyant sur le bouton qui ouvrait la
fenêtre du côté du passager.
- Je ne veux pas... commença-t-
elle d'un ton furieux.
Le chiffon atterrit brutalement sur
le pare-brise. La bouteille de liquide
se répandit sur le capot. Une main
s'introduisit dans la voiture. Wanda
vit son sac disparaître.
Une voiture de patrouille roulait
en direction de l'ouest dans la cin-

quante-cinquième rue. Soudain, le
conducteur se raidit.
- Que se passe-t-il?
A l'approche du périphérique, il
vit la circulation arrêtée, les gens qui
sortaient de leurs voitures.
- Allons voir.
Sirène et girophare en action, la
voiture de police se fraya un chemin,
se glissant habilement à travers les
embouteillages et les véhicules en
double file. Hurlant encore de rage et
de frustration, Wanda désigna du
doigt le quai, une rue plus loin.
- Mon sac. Le voleur s'est enfui
par là.
- Allons-y.
La voiture de police bifurqua vers
la gauche, puis vira brusquement sur
la droite et s'engagea en rugissant sur
le quai.
(A suivre)

A l'école et au centre-ville

Deux saint Nicolas nordiques



Au pied du Vieux-Moutier

Mieux vaut se serrer pour se tenir chaud. Le thermomètre est au-dessous de zéro. (Impar-Perrin)



A l'intérieur du collège de Jeanneret

Même saint Nicolas avoue qu'il fait chaud et transpire. (Impar-Perrin)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRAVO À

Mme Cécile Fleuty...

... domiciliée rue du Tertre 15, qui vient de célébrer son nonantième anniversaire. A cette occasion elle a reçu la visite de la conseillère communale Josiane Nicolet. Celle-ci lui a exprimé les vœux et félicitations des autorités et de la population locloises. Elle lui a aussi remis le traditionnel cadeau. (Imp)

AGENDA

Pub le Baron

Rock'Xanne en concert

Ce vendredi 8 décembre le groupe Rock'Xanne (quatre musiciens), emmené par le Loclois Bernard Lehmann, sera en concert dès 23 h 30 au pub «Le Baron». Rythmes et ambiances des folles années du rock garantis. (Imp)

Cercle de l'Union

Vente du groupe de couture

Ce vendredi 8 décembre, de 14 h à 20 h, le groupe de couture du cercle loclois de la Société philanthropique suisse Union, Marie-Anne Calame 16, organise une vente publique de ses produits. (Imp)

La Brévine

Soirée de la fanfare

Placée sous la direction de Louis-Albert Brunner, la fanfare L'Avenir de La Brévine organise son traditionnel concert annuel, vendredi 8 décembre à 20 h 15 au Temple de la localité. Elle proposera à cette occasion un programme de dix partitions variées. En outre, cette soirée musicale sera agrémentée par les chants de la chorale de l'Ecole primaire du village. (paf)

Les Ponts-de-Martel
Troc du Ski-Club

Le Ski-Club des Ponts-de-Martel organise un troc, samedi 9 décembre à la grande salle de l'Hôtel du Cerf de la localité. A cette occasion, il sollicite toutes les familles possédant des articles et des habits d'hiver en bon état qu'elles n'utilisent plus. Il sera procédé à la collecte de ce matériel de 8 h à 10 h, alors que la vente proprement dite se déroulera de 10 h à 13 h. La restitution des montants de la vente, ainsi que la reprise du matériel invendu auront lieu de 14 h à 15 h. Le matériel et les montants de la vente non retirés seront considérés comme don pour la société. Renseignements au (039) 37.13.37 ou 37.19.39. (paf)

Saint Nicolas le matin, saint Nicolas le soir: hier au Locle, les gosses ont été gâtés. D'abord à l'école, au collège des Jeanneret précisément, puis à la rue du Temple. Si le costume - de Père Noël, mais ne chipotons pas - était le même, c'était deux saints hommes différents qui se sont dévoués pour la fête. Chaud pour l'un, froid pour l'autre!

décorations faites par les élèves eux-mêmes.

Ceux-ci étaient bien un peu intimidés, mais ne se sont pas fait prier pour entonner une chanson à la gloire du... Père Noël. Et alors, ils avaient été bien sages durant toute l'année? Réponse unanime: oui!!! D'ailleurs, ils étaient en train de préparer une fête de Noël, au chalet de la Combe-Girard «pour que les parents se rencontrent». Et après quelques échanges amicaux, ils sont repartis en classe avec une mandarine et un homme de pâte.

FOULE AU PIED DU MOUTIER

«Tenez, Monsieur saint Nicolas, pour vous!» Un petit gosse offre gravement un beau dessin, puis remonte les escaliers à toute vitesse. C'est que, pour la deuxième année, le collège des Jeanneret attendait saint Nicolas: un superbe saint Nicolas, en jeans et huppelande écarlate, qui attendait les enfants sous un sapin non moins superbe, fourni par les bons soins de Charles-Henri Pochon, et orné de la tête aux pieds par des

En début de soirée, au pied du Vieux-Moutier, une scène de tréteaux attendait saint Nicolas. Celui attendu par l'Association de développement du Locle (ADL) et les centaines de gosses qui ne voulaient pas manquer ce traditionnel rendez-vous. Barbe blanche frissonnant à la bise de cette fraîche soirée, il est arrivé sur un fringant attelage tiré par deux chevaux partis du haut des

Frêtes et dirigé par André Weissmüller.

Des centaines de gosses, pour la plupart accompagnés de leurs parents, tenaient à voir le saint homme qui en fit monter quelques-uns sur scène pour une récitation ou une chanson. Impossible de contenter toutes les demandes et ces mains levées qui se manifestaient. C'est plutôt à l'égard des plus jeunes, avec raison, que les réponses des organisateurs sont allées.

Ces derniers avaient fait confectionner quelque 500 cornets de Noël, très simplement mais joliment garnis de chocolats, cacahuètes, d'une mandarine et d'un homme de pâte. Tous ont été enlevés en un temps record. Par le fait aussi que certains malins ont réussi à se faire servir à deux reprises.

L'organisation de la distribution de ces cornets n'est pas simple. Mais d'ici à l'an prochain, l'ADL entend trouver un système efficace de manière à ce que tous les gosses repartent de cette manifestation avec leur «paquet cadeau». (cld/jcp)

Saint Nicolas aux Brenets

La Commission scolaire innove

Accompagné de son âne et muni d'une solide hotte pleine de friandises, saint Nicolas a fait une halte aux Brenets, hier en fin d'après-midi, par un froid extrêmement piquant. Fatigué par une très longue trotte, il s'est assis sur le rebord de la fontaine, sise sur la place du village, et a écouté attentivement les enfants

lui réciter leur poésie. Chacun a ensuite reçu le cornet de circonstance.

Petits et grands ont également eu l'occasion de déguster un excellent thé, fort régénérant en vérité.

Cette manifestation - une première! - a été organisée par

la Commission scolaire, en collaboration avec les magasins de la localité.

Pendant toute la durée de la fête et pour des mesures de sécurité, la route cantonale a été fermée au trafic.

La circulation a été déviée par la rue du Lac. (paf)



Sur la place du village

Après avoir récité leur poésie, tous les enfants ont reçu leur cornet. (Favre)

Locl'Insolite

Les bonnes réponses

Récemment, l'Association de développement du Locle (ADL) avait organisé, au Cellier de Marianne, une exposition de photographies signées par François Mercier, sous le titre «Le Locl'Insolite». Cette démarche a obtenu un très grand succès. Des dizaines de Loclois se sont piqués au jeu et ont tenté de remettre une adresse, un lieu sur les détails des vues croquées ci et là par l'ancien conservateur du Musée d'horlogerie. Voici les réponses:

Photo 1: maisonnette (ancienne lessiverie) située au carrefour des Abattes-Jaluse et Cardamines.

Photo 2: fenêtre (donnant sur la rue du Bied) sise à l'arrière de la maison du garage Pandolfo, à la rue des Girardet.

Photo 3: tourelle située à l'angle de la maison, Claire 10.

Photo 4: à l'arrière de la maison Crêt-Vaillant 28, pavage de la partie supérieure de l'impasse du Lion d'Or.

Photo 5: bow-window situé à l'angle de la maison construite à la croisée des rues des Fleurs et de l'Avenir.

Photo 6: quelques maisons du Pied-du-Crêt où serpentait à l'époque l'ancienne route reliant Le Locle à La Chaux-de-Fonds.

Photo 7: grande lucarne dans l'immeuble Envers 38.

Photo 8: fenêtre percée en façade ouest de l'immeuble Progrès 39, (Dr Jeanneret).

Photo 9: fontaine plantée dans le jardin (en face du home des Fritillaires) ornant le jardin de la ferme érigée à l'angle de la route des Monts et du chemin conduisant aux Roches-Voumard.

Photo 10: tourelle de la maison chemin de Tourelles 10. (Imp)

Journée portes ouvertes à l'ETMN

L'école à cœur ouvert



Effervescence à l'école

Tous les laboratoires et ateliers ont été mis en activité pour cette journée portes ouvertes. (Favre)

L'Ecole technique des Montagnes neuchâtelaises (ETMN) - établissement du Locle a ouvert ses portes au public vendredi dernier. A cette occasion, l'ensemble des laboratoires et des ateliers a été mis en activité, afin que chacun puisse se rendre compte de visu de tout ce qui est proposé en matière de formation au sein de cette institution dans les domaines de la mécanique, de l'électronique, de l'électrotechnique, de la robotique et de l'informatique.

Elèves et professeurs ont répondu aux questions de chacun, notamment en ce qui concerne la maturité technique, le perfectionnement professionnel et l'enseignement théorique; de même qu'ils se sont très volontiers prêtés au jeu de démonstrations diverses. Au laboratoire télécom, une séance de visio-phonie a été organisée.

Pour leur part, les visiteurs ont eu la possibilité de se confectionner un sympathique et amusant gadget, qui répertoriait trois types d'alarme bien connus. (paf)

Vendredi
8 décembre 1995
à 20 h 15
à La Bourdonnière
Girardet 14, Le Locle

Match au loto de La Bourdonnière 4 quines à chaque tour

Abonnement 30 tours
Fr. 18.-
2 abonnements
= 3 cartes
Parc TMP
à proximité

157-717793

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
Les Brenets, ☎ 039/32 11 37
Menu de dimanche
Filets de truite fumée, filet de lapereau,
garniture, dessert, café Fr. 24.-

157-718077

SPECTACLES - LOISIRS

Temple des Brenets
Dimanche 10 décembre 1995
à 17 heures

La Fanfare des Brenets
Direction: Pierre Vuillemin
présente:

Jacques Costarini
Hautbois
Premier prix du Conservatoire
national de Paris
Soliste au Concert Colonne à Paris
Professeur au Conservatoire national
de Besançon

**Les Cadets
de La Chaux-de-Fonds**
Direction: Louis-Albert Brunner
Ce concert est offert en remerciement
aux membres de l'Amicale
de la Fanfare

Entrée gratuite Collecte à la sortie
157-718075



En 1995, près de 400 familles ont
encore dû avoir recours, une ou
plusieurs fois, aux Cartons du Cœur
pour manger correctement.

L'organisation remercie sincèrement
toutes les personnes, mais aussi les
sociétés et les commerçants, qui par
un don de quelque nature que ce soit
lui ont permis de remplir sa mission.

*Il est indécent que des gens aient faim.
Ensemble, ne laissons pas tomber.*

28-36651

**UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL**
Faculté des sciences

Vendredi 8 décembre 1995
Présentations publiques de thèses de doctorat
A 17 heures, au grand auditorio de l'Institut de
chimie: M. Maurus MARTY, chimiste diplômé
de l'Université de Fribourg

**Synthèse des analogues énantiomériques
purs d'un produit intermédiaire possible
de la biosynthèse de PBG**

A 17 h 15, au grand auditorio des Instituts
de biologie: Mme Lina Naïme TOUTOUNGI,
licenciée es sciences naturelles de l'Université
de Damas

**Etudes faunistique et biologique d'*Ixodes*
(Pholeoixodes) hexagonus Leach, 1815 en
Suisse et de son rôle dans la transmission
de *Borrelia burgdorferi*, agent pathogène de
la borréliose de Lyme**

R. Dändliker

28-36655



Ambiance
de Noël
à l'exposition
**MASQUES,
MYTHES,
PERCHTEN**

au château de Salavaux, lac de Morat,
ouverte tous les jours de 10 à 20 heures.
Info: tél. 037 77 16 71

«Beau voyage dans la réalité du cœur et
du rêve...» (un visiteur)

Du 1er au 23 décembre: ambiance de
Noël dans le parc du château où les
enfants trouveront des petits
cadeaux de surprise du Père Noël.

Dans la grande salle de l'exposition,
ils rencontreront les racines mytho-
logiques de l'histoire de saint Nico-
las ainsi que de divers personnages
de l'histoire de Noël.

293-12640

IMMOBILIER

LE LOCLE
Rue de l'Industrie
A louer
**appartement
4 pièces**
rénové, cuisine
agencée, bains.
Service
de conciergerie év.
Prix intéressant.
Libre tout de suite.
☎ 038/33 14 90
28-36720

DIVERS

**secours
DETTES** **AIDE
efficace**
038/51 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE
0-94926

**Achète au
plus haut prix
VOITURES**

**BUS,
CAMIONNETTES**
Kilométrage, état
sans importance
Paiement comptant
☎ 077/47 61 89
28-8409

OFFRES D'EMPLOI

Importante industrie
de la région recherche
pour ses départements
«Recherches & Engineering» sa

secrétaire technique
français - (anglais)

**Gestion et mise en forme de tous
les documents et rapports techni-
ques** en relation avec les ingénieurs.

**Ce poste demande une expé-
rience dans un milieu industriel, de
l'aisance dans l'établissement de
textes techniques et de l'entre-
geant.**

**N'hésitez pas à prendre contact avec
M. Gonin, qui vous renseignera
volontiers sur cette place.**

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
132.779.618
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

**Répondez s.v.p.
aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui
publient des annonces sous chiffres de répon-
dre promptement aux auteurs des offres
qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie
et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonc-
tionne normalement. On répondra donc même
si l'offre ne peut être prise en considération et
on retournera le plus tôt possible les copies de
certificats, photographies et autres documents
 joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnais-
sants, car ces pièces leur sont absolument
nécessaires pour répondre à d'autres
demandes.

metalem s.a. Le Locle
Manufacture de cadrans soignés

Nous cherchons pour notre département de photo-
gravure

un dessinateur graphiste

Nous demandons:
Connaissances de la branche cadran de montre.
Sens artistique pour l'exécution de dessins à la
main.
Capable de travailler sur DAO.

Nous souhaitons:
Connaissances de la photographie industrielle et de
la gravure chimique.

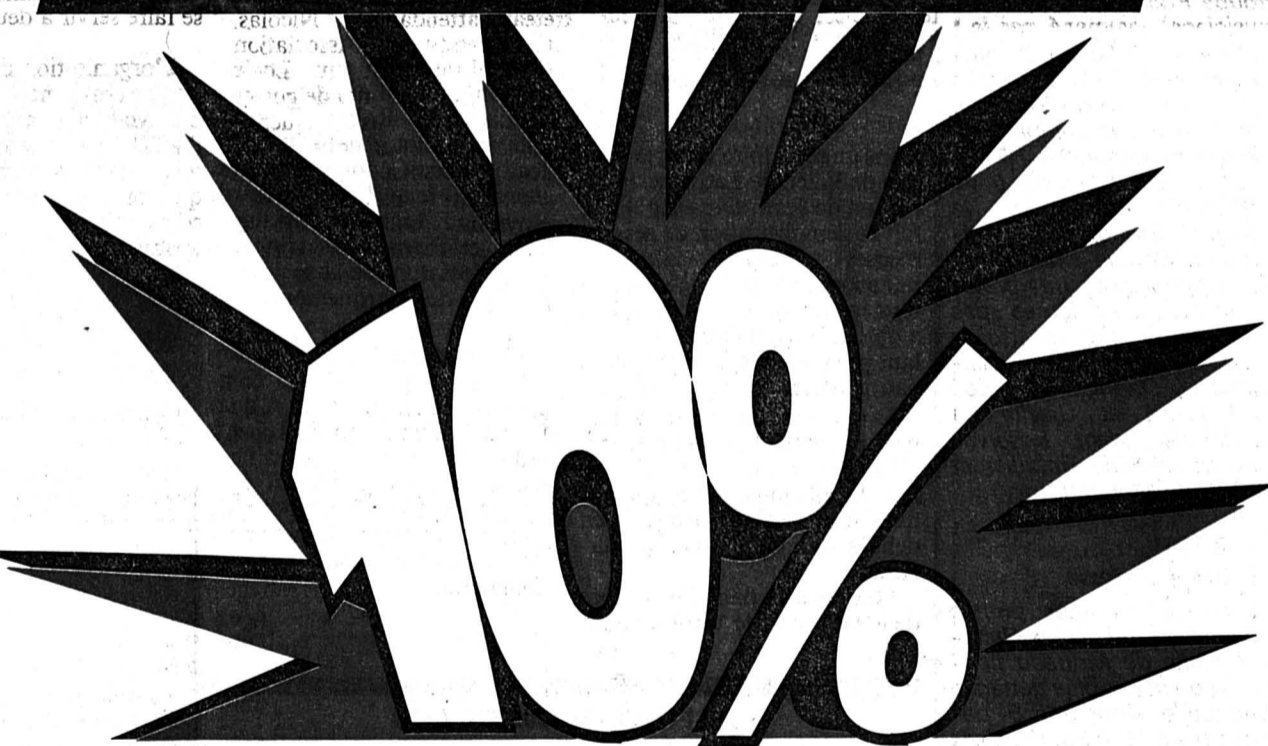
Le candidat présentant de bonnes aptitudes pourrait
être formé dans notre département.

Nous offrons:
Un poste à responsabilités pour un collaborateur ca-
pable par la suite d'administrer le département de fa-
çon autonome au sein d'une équipe jeune et dyna-
mique.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leurs
offres avec curriculum vitae à **METALEM SA,**
Concorde 29, 2400 Le Locle.

157-718017/4x4

Vendredi 8 décembre
ouvert jusqu'à 21h30



de rabais sur
tous vos achats

MIGROS
LE LOCLE



MENU DU SOIR :

Piccata de porc à la milanaise
Spaghetti napoli
Salade de saison

9.-

+ 1 boisson en verre de 2dl au choix

Avez-vous déjà vu notre rayon chaussures?

IMPORTANT!

En suite d'achat d'un stock d'usine, gros arrivage de

SALONS

des dizaines d'ensembles neufs, derniers modèles,
cuir ou tissu

**vendus à des prix
sensationnels**

Une offre sans précédent à saisir immédiatement.

PROFITEZ! Offrez-vous du confort à bon compte.

S'adresser à: MEUBLORAMA SA
Meubles-discount - BÔLE (près de la gare CFF de Boudry)

Heures d'ouverture: de 9 à 12 heures
et de 13 h 45 à 18 h 30

Samedi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures
Lundi matin: fermé

28-32336

FINANCE

Adressez à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12
BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre e de la LCO). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

A/IM/49/DO

Conseil municipal de Villers-le-Lac

Nouveau lotissement

Vendredi dernier, réunis en assemblée ordinaire, les édiles de la cité frontalière des bords du Doubs avaient un ordre du jour particulièrement chargé. La présentation de la future salle des fêtes (lire «L'Impartial» du lundi 4 décembre) dont l'investissement représente 13 millions de francs ne les a pas empêchés d'aborder trois autres dossiers importants: le budget supplémentaire 95, le colmatage des fuites du Doubs et la création d'un nouveau lotissement pour une douzaine de maisons individuelles.

Avant la présentation du budget supplémentaire 95, le maire J. Bourgeois a souligné le caractère particulier de l'année 95 qui a connu des élections pour le renouvellement du Conseil municipal.

La date du 31 mars comme date limite du budget et celle des élections au mois de juin ont fait «que le budget supplémentaire présenté ce soir est plus qu'un ajustement».

Ce budget et supplémentaire, ont les dépenses s'élèvent à 1.426.942 francs pour 1.141.892 francs de recettes fait apparaître un déficit de 285.050 francs. La commune de Villers-le-Lac recourra donc à un emprunt de 1 million de francs, la différence positive servant de trésorerie.

«POPULATION TROMPÉE» Commentant ce budget, le maire «a salué le travail extrêmement rapide des commissions». Il a énuméré les grands travaux entrepris depuis le début du nouveau Conseil municipal, à savoir la rénovation du Casino, les aménagements de l'Ecole des Genévriers, les démolitions d'immeubles entravant la circulation, la cinquième classe maternelle et les travaux sur la plate-forme du barrage du Châtelot.

Au nom de l'opposition, M. Boucard a indiqué que «la population a été trompée, contrairement aux promesses électorales. L'endettement augmenté et les dépenses d'investissement reportées pipent le jeu».

L'opposition a également souhaité que les dépenses de voirie fassent l'objet d'une programmation pluriannuelle.

Dans sa réponse, le maire s'est montré d'accord pour la programmation des dépenses de voirie, mais a réfuté l'argument de l'endettement signalant que «chaque année la commune emprunte 1,5 millions de francs».

Le vote final s'est terminé sur le score de 21 voix pour et 5 abstentions.

FUITES DU DOUBS

Le Conseil municipal unanime a donné son accord pour déléguer ses pouvoirs au SAGE, organisme chargé des études sur les fuites du Doubs. Faisant l'historique du problème et signalant le désengagement de la Suisse voisine pour un projet de colma-

tage des fuites des bassins du Doubs, M. Bourgeois a indiqué que le vote émis confortait l'action du SAGE dans ses études et ses projets.

Le Conseil municipal de Villers-le-Lac a également décidé unanimement la création d'un nouveau lotissement municipal, au lieu-dit «Les Champs Vauchez» sur un terrain appartenant à M. Bosquet qui l'avait acquis en 1989, mais dont une convention spécifiait que faute de constructions, il serait restitué à la commune au prix de cession soit 80 francs le m².

Situé à proximité de la route des Microtechniques, ce nouveau lotissement marque une volonté des élus de faire faire une pause à la construction sur l'adret de Villers-le-Lac.

Pour terminer la séance, le président a indiqué que le Conseil général du Doubs, maître d'œuvre de la route des Microtechniques présenterait officiellement l'état et le calendrier du contournement de la cité ce samedi 9 décembre. (r.v.)

Val de Morteau
La grève s'étend

Après les douaniers et les agents EDF du val de Morteau, déjà en grève depuis plusieurs jours, ce sont les instituteurs, les professeurs des collèges et des lycées, les personnels administratifs et de service de l'Education nationale qui se joignent au mouvement. Les écoles primaires et maternelles de Villers-le-Lac seront carrément fermées, tous les enseignants faisant grève. Les écoles de Damprichard, Maîche et Le Russey seront également touchées. D'autre part, les agents du Centre des impôts de Morteau ont décidé, par un vote majoritaire, de s'associer à la grève. Tous les fonctionnaires dans l'action seront appelés par l'Intersyndicale à une assemblée générale à la salle Klein à Morteau, ce jeudi à 9 heures. Un vote devrait décider si la grève est reconduite pour vendredi. Une manifestation prévue à Besançon dès 10 h 30 devrait voir une forte participation des grévistes du Haut-Doubs. (rv)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Morteau

Mise en garde

Le lieutenant Camelot, chef du Centre districte d'intervention, signale qu'une personne démarche actuellement au nom des pompiers pour recueillir dons et publicité. Aucune habilitation n'a, à ce jour, été délivrée par les autorités responsables pour une action de ce genre. Attention donc à la supercherie! (dry)

AGENDA

Morteau

Danse au Théâtre municipal

Dans le cadre de la programmation culturelle CAHD-Mairie de Morteau, le Théâtre municipal accueillera, dimanche 10 décembre à 17 heures, deux danseurs étoiles sur le thème «Grands pas classiques». Sophie Marquet et Philippe Anota interpréteront les plus célèbres «pas de deux» du répertoire: Casse-noisette de Tchaïkovsky, Daphnis et Chloé de Ravel et Giselle de Adolphe Adam. Réservations: Librairie Bobillier et MJC de Morteau. (dry)

Morteau

Halte-Garderie

L'association «Les petites canailles» qui gère la Halte-Garderie de Morteau tiendra son assemblée générale annuelle, vendredi 8 décembre à 20 h 30, dans ses locaux de la rue de la Glapiney. Compte rendu d'activité et projets de l'association sont à l'ordre du jour. (dry)

Morteau

«Opération caddies»

Afin de contribuer à l'approvisionnement des Restos du Cœur du val de Morteau, les trois grandes surfaces commerciales Intermarché, Champion et Casino participeront vendredi 8 et samedi 9 décembre à l'«Opération caddies». A la sortie de ces établissements, des chariots à provisions seront à la disposition des clients qui pourront y déposer des produits alimentaires. (dry)

Fuans

Soirée chorale

Les chorales paroissiales du Chauffaud et du Triplet se produiront en concert, le samedi 9 décembre à 20 h 30 en l'église de Fuans. Entrée libre. (pr.a)

Evénement à Charquemont

Une soirée musicale exceptionnelle

De mémoire de musiciens, on n'avait jamais connu pareille soirée. D'une part, la chorale «La Pastourelle» de Villers-le-Lac et l'ensemble musicale «La Démocrate» ont régalié l'oreille des mélomanes, d'abord séparément puis ensemble. D'autre part, onze musiciens ont été récompensés pour 520 années de musique.

Dans un répertoire varié, la chorale de Villers-le-Lac, sous la direction de Jean Marie Robbe, a fait la démonstration de ses immenses progrès. Justesse, nuances et diversité étaient au rendez-vous d'un ensemble qui a obtenu en juin dernier un brillant premier prix à un concours national dans les Hautes-Alpes.

Dirigé par un Pierre Vuillemin au sommet de son art, «La Démocrate» a une nouvelle fois fait la démonstration que la qualité musicale se trouvait en dehors des grands centres urbains.

Que ce soit dans l'ouverture de «Nabucco» de Verdi ou dans

«Porgy and Bess» de Gershwin, la qualité de l'interprétation a atteint des sommets.

Autre grand moment de cette soirée, la remise de neuf médailles avec étoile dorée pour 50 ans de musique. Les neuf musiciens récompensés sont tous sur les rangs de «La Démocrate» depuis 1945. Robert Beaufils, Claude Boillot, André Chapuis, Jean Claude Chapuis, Bertrand Feuvrier, Jean Louis Frésard, Raymond Limacher, Maurice Tible et Pierre Vuillemin forment l'ossature de la société de musique de Charquemont.

En comptant leur nombre d'années de présence, on comprend mieux à quoi tient la qualité de l'ensemble musical cher à la famille Vuillemin. A ces neuf médailles correspondaient également neuf diplômes pour de jeunes musiciens. Décidément on n'a pas fini de parler de «La Démocrate»

(r.v.)



Charquemont

Onze médaillés pour 520 années de musique: exceptionnel!

(Véry)

BILLET-DOUBS

Après la bataille...

Le refus par le Conseil communal de Maîche de l'extension d'une grande surface est intéressant, à défaut d'être convaincant. On peut comprendre la vive réaction des élus maîchois et des commerçants de ce chef-lieu de canton qui, finalement, ont relayé les critiques du gouvernement Juppé à l'encontre de la grande distribution.

A Maîche, on a fait sien l'habituel réquisitoire. Sur le plan social, le commerce intégré couvre 70% de l'alimentation des Français, impose une concurrence féroce au commerce traditionnel, contraint de fermer boutique, sans espoir de revente du fonds, et au prix d'une désertification des centres-villes. Quant à l'apport des grandes surfaces à l'emploi, il serait faible, tant pour le nombre de postes de travail que pour leur rémunération. Sur le plan économique, la grande distribution, acculée à une guerre des prix pour sauvegarder des marges faibles, imposerait une standardisation croissante de la consommation, illustrée par la montée en puissance des «hard discounters». En amont, elle dicterait des conditions léonines à ses fournisseurs et se conduirait en fourrier de l'importation, venue des pays à main-d'œuvre bon marché, voire exploitée. Enfin, sur le plan écologique, c'est le désastre des périphéries de ville, couvertes de «hangars», selon la formule d'Alain Juppé.

A ce réquisitoire, les partisans de la grande distribution répondent par des arguments qui n'auront pas échappé aux édiles de Maîche. C'est d'abord la paupérisation de la société française à laquelle répondent les distributeurs et autres «hard discounters». Les consommateurs de l'Arc jurassien suisse n'échappent d'ailleurs pas au

phénomène, puisqu'ils représentent 20 à 30% de la clientèle des grandes surfaces frontalières françaises et un milliard de francs suisse d'évasion commerciale pour l'ensemble des pays limitrophes de la Suisse. Les imprécateurs de la grande distribution devront encore répondre au constat objectif du déclin de l'alimentation dans le budget des ménages français, tombée au-dessous de 20%, après les postes «tourisme, transport, électro-ménager». Ils devront expliquer pourquoi les enquêtes d'opinion font ressortir le rôle de forum des grands magasins, et surtout comment le commerce traditionnel est en mesure de relayer le commerce intégré pour maintenir l'inflation à 2% contre 14%, en 1981...

C'est là le sujet d'une seconde série de questions pour les «néophytes-de-gauche-du-petit-commerce». Pourquoi les deux septennats de Mitterrand ont-ils vu le doublement du nombre d'hypermarchés qui dépasse le millier, en France, ruban bleu de l'Union européenne? Pourquoi, ensuite, la loi Royer, qui réglemente l'ouverture des grandes surfaces, est-elle devenue l'un des grands gisements, avec les travaux publics (Urba) et la concession de services publics (Grenoble), de la prévarication? L'ancien porte-parole du PS, Jean-Pierre Destrange, ne s'était-il pas fait un fonds de commerce d'un genre douteux avec le trafic d'influence sur les autorisations d'ouverture de grandes surfaces?

Le zèle des champions de la vertu républicaine face aux marchands du temple fait plaisir à voir, même s'il apparaît tardif, à la manière de Grouchy, arrivant après la bataille...

Pierre LAJOUX

AGENDA DU WEEK-END

● DE GARDE

Dimanche 10 décembre: médecin: Dr Vionnet, Les Fins, tél. 81 67.19.75. Pharmacie Faivre, Villers-le-Lac. Dentiste: Dr. Mayrey, Valdahon, tél. 81 56.44.11. Cabinet vétérinaire à Morteau, tél. 81 67.09.07.

● CINÉMA LE PARIS

«Mortal Kombat» vendredi 23 h 15; samedi 23 h 30; dimanche et lundi 21 h.
«Les Anges gardiens»: vendredi 21 h; samedi et lundi 18 h 30.
«Casper»: jeudi 18 h 30; samedi et dimanche 14 h 30 et 16 h 30; mardi 18 h 30.
«WaterWorld»: jeudi 21 h; vendredi 18 h 30; samedi 21 h; dimanche 18 h 30; mardi 21 h.

LOTO

Premier tirage

15 - 27 - 29 - 31 - 33 - 36

No complémentaire: 4

Deuxième tirage

20 - 22 - 26 - 37 - 43 - 48

No complémentaire: 41

● CINÉMA ATALANTE

Salle classée d'Art et d'Essais «Land and Freedom» précédé du court métrage «Les mains en l'air»; jeudi 19 h 30; vendredi et samedi 20 h 45; mardi 20 h 45.

● EXPOSITION

Pontarlier, galerie Art et Lithographies: jusqu'au 17 décembre, 9 h à 12 h et 14 h à 19 h, exposition des œuvres récentes de Lucia Merli (peintre) et des sculptures de Charrère-Verdier.

● CONCERT

Fuans, Eglise: samedi 9 décembre, 20 h 30, concert de choral avec «La Pastourelle» de Villers-le-Lac et «Le Triplet».

● DIVERS

Grand-Combe-Châtelet, salle du Pré-Rondot: samedi 9 décembre, 20 h 30, match au loto. Villers-le-Lac, Ecole du Centre: samedi 9, de 14 h à 16 h, bourse aux skis et aux vêtements d'hiver. Dépôt du matériel, vendredi de 17 h à 19 h, samedi de 9 h à 12 h. Villers-le-Lac, Salle des fêtes, dimanche 10, 17 h., loto des Anciens combattants.

Exposition au Centre de loisirs de Neuchâtel

Fresques murales extérieures

Des panneaux peints ou graffés, réalisés par une dizaine de jeunes Neuchâtelois, sont exposés sur les murs extérieurs du Centre de loisirs, à Neuchâtel. Réalisés sur le thème du racisme, ils seront inaugurés vendredi et samedi.

L'exposition s'inscrit dans le cadre de la campagne européenne de la jeunesse contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance, «Tous différents, tous égaux».

Cette campagne, qui arrive à son terme, a inspiré au Centre de loisirs l'idée d'inviter les jeunes de la région neuchâteloise à réaliser des fresques murales sur une dizaine de panneaux en bois, couvrant un total de 54 m².

Sollicités en premier, les jeunes de 12 à 18 ans ont déclaré forfait. L'espace offert leur a fait peur.

Plus expérimentés, les plus âgés (19 à 26 ans) ne se sont pas fait prier... Le Centre de loisirs se trouve ainsi ceinturé par des œuvres originales, réalisées au spray ou à la peinture acrylique.

Les peintures et les graffs sont tous inspirés du thème de la campagne. Dans les discussions préliminaires, les animateurs du Centre de loisirs ont particulièrement insisté pour que l'aspect négatif (contre le racisme...) ne soit pas exclusivement illustré, mais que les jeunes prennent également en compte le côté positif exprimé dans le thème «Tous différents, tous égaux».

«PAS TROP AGRESSIF»

«Nous ne voulions pas quelque chose de trop agressif par rap-



Centre de loisirs de Neuchâtel

Les fresques réalisées sur le thème de la campagne contre le racisme seront inaugurées vendredi et samedi.

port aux très jeunes enfants qui fréquentent aussi le centre», a expliqué Marianne Frund.

Les panneaux, propriété du Centre de loisirs, resteront exposés jusqu'à ce que la ville entre-

prenne les travaux de peinture des murs extérieurs, travaux qui devraient être entrepris dans le courant de l'année prochaine. Plusieurs projets sont en discussion concernant leur devenir, comme on s'interroge aussi déjà

sur la manière de «protéger» les murs fraîchement repeints...

Olivier Arni exprime très bien le problème: «Comme le rouge attire le taureau, le blanc attire le tagueur!» AT

Rédaction
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

BRÈVES

Neuchâtel Postulats

Lundi soir, lors de l'examen du budget 96 de la ville de Neuchâtel, les élus ont formulé quatre postulats. Les socialistes demandent aux autorités d'étudier la mise sur pied d'un programme de prévention médico-dentaire dans les écoles; de l'installation de jeux dans les cours d'école; et d'un soutien accru en français aux jeunes élèves de langue étrangère. Les libéraux, eux, souhaitent que le Conseil communal étudie l'avenir du Home bâlois, à Chaumont, qui accueillait il y a peu l'Institut international de la communication visuelle et dont le contrat de bail a été rompu. Lundi soir toujours, mais dans un registre plus comique, Raymonde Wicky (PS) a fait remarquer que Neuchâtel se distingue sur Internet. La ville s'est offert une page sur ce réseau et voilà qu'elle annonce en grande pompe la Fête des Vendanges qui s'est tenue... il y a deux mois. Comme quoi, Internet est toujours à la page! (se)

Saint-Blaise

Budget et crédits

Ce soir, le Conseil général de Saint-Blaise discutera du budget 96 (il prévoit un bénéfice de 39.620 francs) ainsi que de deux demandes de crédits: 100.000 francs pour la réfection des routes communales, et 110.000 pour l'extension et le renforcement des réseaux des Services industriels, éclairage public et du teleréseau. (se)

Peseux

Budget 1996

Un déficit de 36.949 francs est inscrit au budget 1996 et sera soumis ce soir au vote du Conseil général de Peseux. Une croissance plus nette des recettes (2,86%) que des dépenses (1,58%) permet toutefois d'envisager une année comptable plus favorable que celle de 1995 dont le budget s'élevait à 319.818 francs. (at)

AGENDA

Congrès à Neuchâtel Regard sur la violence

L'Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique (ANAAP) organise son congrès annuel sur le sujet «Regard sur la violence». La rencontre se déroulera à l'aula des Jeunes-Rives, aujourd'hui dès 8 h 30. (comm-at)

Deux jours d'animation

Vendredi 8 décembre: apéritif et visites à 16 h; dès 20 h 30, party Sous-Sol et jam session rap.

Samedi 9 décembre: débat sur le thème: «Le tag, le graff, évolution, création artistique, problèmes, solutions!», à 14 h; projection du film de Spike Lee «Do the right thing» à 15 h 30, suivi, à 17 h, de discussions et débat sur le thème du racisme en collaboration avec la Ligue internationale contre le racisme. A 18 h: apéritif et visites.

Les panneaux seront éclairés en soirée durant le week-end.

Deuxième journal télévisé régional pour la Télévision Suisse romande

«Neuchâtel Région» bientôt là

Dès avril prochain, la Télévision suisse romande réalisera un nouveau journal régional télévisé de six minutes sous le titre de «Neuchâtel Région» qui sera diffusé quotidiennement sur les ondes de «Suisse 4» et de «Canal Alpha+». A cet effet, un protocole d'accord a été signé hier avec la télévision neuchâteloise.

«Neuchâtel Région» sera produit et réalisé par une équipe renforcée de la TSR avec la collaboration technique de «Canal Alpha+» et de sa société de production Télé-Vidéo-Production (TVP). Il sera diffusé

du lundi au vendredi sur «Suisse 4» dans la tranche 18 h 45 - 19 h 25, plage qui accueille déjà le journal transfrontalier «Genève Région».

Les téléspectateurs neuchâtelois pourront aussi le découvrir plusieurs fois par soir sur les ondes de «Canal Alpha+», ceci dans une tranche horaire encore à déterminer. Comment l'information de «Neuchâtel Région» cohabitera-t-elle avec celle volontairement «positive» du journal cantonal de «Canal Alpha+»?

Alexandre Lukasik, directeur de la télévision neuchâte-

loise, souhaite que ces six minutes «ne comportent pas trop d'informations négatives».

Placé sous la responsabilité éditoriale unique de la TSR, a tenu à rappeler son directeur Guillaume Chenevière, «Neuchâtel Région» n'est que la première étape d'un vaste projet de développement de l'information locale destiné à profiler encore davantage la mission de télévision de proximité de la TSR.

D'ici à trois ans, des structures identiques seront progressivement mises en place dans

les autres cantons romands, à commencer par Vaud en septembre prochain.

CINQ PERSONNES DE PLUS

Pour mener à bien cette nouvelle tâche, l'équipe neuchâteloise de la TSR sera renforcée par cinq personnes, dont deux monteurs de TVP. Elle verra de plus son budget annuel passer de 1 à 1,6 million de francs. Outre la confection de «Neuchâtel Région», l'équipe de la TSR assurera bien entendu aussi celle d'éléments pour le TJ-Régions et le TJ-Soir. (cp)

La Fédération laitière neuchâteloise absorbée

Le groupe ToniLait débarque

Le plus grand groupe laitier de Suisse, ToniLait, absorbe la Fédération laitière neuchâteloise (FLN), qui comprend 63 sociétés et 950 producteurs de lait. Cette reprise permet à ToniLait de combler un vide géographique et d'accéder au marché des fromages à pâtes molles.

L'adhésion de la FLN à ToniLait a été signée le 30 novembre, a indiqué ToniLait hier dans un communiqué. La FLN devient

le cinquième membre du groupe ToniLait, après InterMilch S.A. à Berne, Miba S.A. Suisse romande, Orlait S.A. Vaud-Fribourg, et Toni S.A. Winterthur.

MEILLEUR RÉSEAU DE DISTRIBUTION

L'adhésion de la FLN s'est effectuée par l'intermédiaire d'un échange d'actions, selon le chef de ToniLait Peter Aegerter. To-

niLait possédait déjà 40% de la FLN par le biais d'InterMilch et Orlait.

La FLN, en tant que fédération relativement petite, représente environ 1,3% du capital de ToniLait, de sorte qu'aucun chambardement dans les rapports de propriété n'est à signaler, a dit M. Aegerter. Cette adhésion permet à ToniLait d'augmenter ses quantités de lait traitées de 20 millions de kilos à

environ 870 millions.

La situation géographique de Neuchâtel revêt une importance stratégique pour ToniLait. Selon M. Aegerter, cette adhésion comble une lacune en Suisse romande et permettra d'améliorer la desserte du Jura. Un réseau de distribution plus dense est synonyme de temps de transports plus court et d'économie de matières premières.

L'intégration de la production de fromages à pâtes molles constitue une aubaine pour ToniLait, car le groupe n'est pas encore actif dans ce segment de marché, a poursuivi M. Aegerter. La production de tommes va donc se poursuivre.

OFFRE INACCEPTABLE

A propos des négociations entre ToniLait et Cremo, l'entreprise-phare de la Fédération fribourgeoise, M. Aegerter a souligné que Cremo avait proposé une contrepartie inacceptable à l'offre «sans équivoque» de ToniLait. Il est dommage que jusqu'ici, aucune solution n'ait pu être trouvée, car une intégration de Cremo serait favorable aux deux partenaires. (ats)

Tribunal de Boudry

Un mois de plus? OK!

«Ça fait plaisir, s'est exclamé le juge. Vous êtes intelligent, votre orthographe est parfaite. On peut avoir l'espoir que, malgré toutes les crapuleries que vous avez faites, vous êtes armé pour vous en sortir».

A. A. qui passait hier pour la dixième fois en justice, s'en sortira. Aujourd'hui, il a fait le pas dans sa tête. La drogue, il ne touche plus. Il ne touchera plus. «J'ai 24 ans: il est temps que je réagisse».

Hier néanmoins, devant le Tribunal correctionnel de Boudry, il devait répondre d'une série de petits vols qu'il a commis l'été dernier dans le but de se procurer de l'héroïne et du hashich. En manque ou sur le point de l'être, il a cambriolé des campeurs à Colombier et même tenté de fracasser un tronc à l'Eglise rouge de Neuchâtel.

RÉQUISITOIRE SUIVI

Actuellement détenu, A. A. a fait des démarches pour être accueilli dans un centre de traitement. Son entrée est prévue en janvier ou février. Vu ses antécédents, le sursis ne pouvait lui être accordé. Le tribunal a suivi la réquisition du ministère public (6 mois ferme) en augmentant cependant la peine d'un mois pour que, compte tenu de la détention préventive déjà subie par le prévenu, sa libération coïncide avec son entrée dans l'institution de traitement. Passage sans transition d'un encadrement à l'autre, comme il le souhaitait. (se)

AVIS URGENT

Service de l'assurance-maladie

Communiqué rectificatif
Les primes maladie «La Vaudoise», figurant dans le tableau des cotisations 1996, publié le 29.11.1995 concernent la caisse-maladie «La Caisse Vaudoise», à Lausanne et n'ont aucun rapport avec «La Vaudoise Assurances» (compagnie d'assurances), à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

«Opération indispensable»

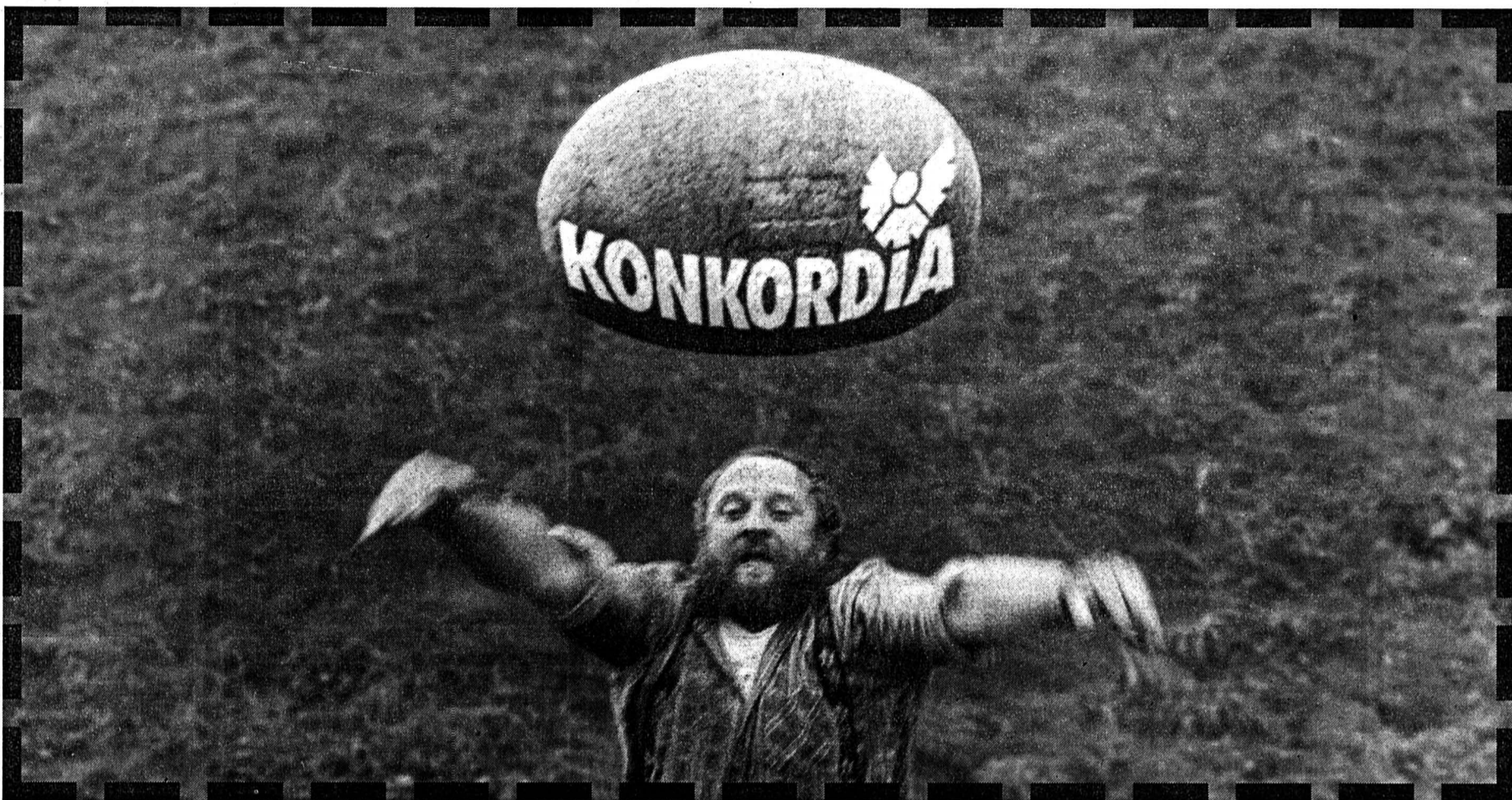
«C'est une bonne opération. Elle était indispensable». Albert Challandes, président de la Fédération laitière neuchâteloise résume ainsi l'intégration de sa fédération au sein du groupe ToniLait. C'est une bonne chose, dit-il, pour la défense professionnelle: les producteurs, devenus actionnaires chez ToniLait, «sont maîtres de la mise en valeur de leur lait. Nous collaborons avec d'autres usines, mais nous ne sommes plus dépendants. S'il y a chantage sur les prix, il sera moins violent car, regroupés, nous sommes plus forts».

L'opération, acceptée par 117 délégués de la FLN et deux abstentions le 23 novembre dernier à La Chaux-de-Fonds, était indispensable, car

«dans le circuit du lait en Suisse, nous ne représentons qu'un quarantième de la production. C'est très, très faible».

M. Challandes estime encore que l'intégration à ToniLait devrait permettre de poursuivre une stratégie: soit l'équilibre des productions (lait, gruyère, yogourt) à travers une région maintenant plus vaste que le seul canton de Neuchâtel. Enfin, à l'intérieur du groupe, la Centrale laitière de Neuchâtel (qui appartient à la FLN) continuera à fournir, et même augmenter, sa production de pâtes molles (tommies Vieux-Prés et autres Bourmignon) qu'elle pourra désormais distribuer dans toute la Suisse. (se)

**Toujours aux côtés des gens grâce à
la force de nos prestations.**



*Nous sommes liés à la nature. Que vous recouvriez votre santé par
l'homéopathie ou par d'autres méthodes alternatives de guérison – nous
vous soutenons. Pour un avenir en sécurité.*

CONCORDIA
Assurance suisse de maladie et accident

25-44721/ROC

OTTIGER & PARTNER BSW LUZERN

LA NOUVELLE BMW SÉRIE 5 EST ARRIVÉE!



Nous avons le plaisir de vous présenter le tout dernier chef-d'œuvre de la technologie automobile. Une visite à notre exposition vous permettra de constater que la perfection automobile existe bel et bien.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

Gerold Andrey SA, Garage Carrosserie, La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 51, Téléphone 039/26 40 36

144-736420

Val-de-Travers: le bureau communal des Bayards va être vendu

Un futur centre de formation?

L'immeuble du bureau communal des Bayards est sur le point d'être vendu. Le législatif décidera de son sort lundi soir. Une séance au cours de laquelle l'acquéreur potentiel - l'Association romande des thérapeutes - présentera les tenants et aboutissants de son projet qui prévoit de faire du bâtiment un centre de formation.

La commune des Bayards est riche en pauvres bâtiments! Afin d'avoir les moyens d'entretenir son patrimoine, décision a été prise, en septembre 1994, de mettre en vente le bureau communal et le domaine agricole des Prises. Si le dossier concernant ce dernier bien est pour l'heure bloqué, celui du bureau est proche du dénouement.

Le bâtiment intéresse l'Association romande des thérapeutes (ART). Une association fondée à Buttes en automne 1993 et qui regroupe des membres actifs dans les médecines alternatives, dont la liste des spécialités est très longue.



Bureau communal

En cas de vente du bâtiment, l'administration pourrait toutefois demeurer dans l'immeuble, (Impar-De Cristofano-a)

«L'ART a l'intention de créer dans cette maison un centre de formation. Notre projet prévoit de mettre en place une structure d'hébergement rural chez l'habitant, alors que les repas seraient pris dans l'établissement public du village», explique Heinz Reber, président de l'association. Le centre accueillera des conférences, des séminaires, des

stages en rapport avec le développement personnel, le sport et les pratiques thérapeutiques.

PAS DE «GHETTO»

L'association romande ne veut pas faire de son futur éventuel centre un «ghetto», mais, au contraire, souhaite participer à la vie de la localité. Dans son rapport à l'intention du législa-

tif, le Conseil communal des Bayards souligne d'ailleurs que «l'ART ne se présente pas comme un promoteur immobilier prêt à tout démonter. Ses membres sont sensibles à la vie de notre village. Ils aiment cet immeuble au volume équilibré, ils désirent en conserver le cachet».

En bref, l'exécutif se félicite d'avoir pu trouver un acquéreur

désireux de s'intégrer, d'entretenir des relations avec le commerce local, de maintenir une activité dans le village et dans l'immeuble. Tout en recommandant d'accepter la vente, il souligne encore que les garanties financières - la transaction se monte à 150.000 francs - existent.

«La vie de l'immeuble ne sera pas bousculée en cas de création du centre, l'acquis sera maintenu», précise M. Reber. En clair, l'administration communale pourra y conserver ses locaux tant que la commune l'estime nécessaire - ce qui résoudrait l'épineux problème du déplacement de l'administration -, les locataires pourront continuer à demeurer dans leur appartement et le congélateur collectif sera préservé.

Si la vente est acceptée, des travaux seront entrepris: chauffage général, sanitaires, aménagement des combles... Au niveau du chauffage, tout sera prévu pour un raccordement ultérieur à l'installation communale de chauffage à distance.

Le projet de l'ART séduira-t-il le législatif bayardien? Le débat prévu lundi soir s'annonce passionnant. MDC

BRÈVE

Saint Nicolas à Fleurier La fête des enfants

Heureux les enfants! Hier soir, ils étaient accourus en nombre à Fleurier pour rencontrer saint Nicolas. Ils n'ont pas été déçus! Le bon saint Nicolas, accompagné du Père Fouettard et du fidèle mulet Ignace, étaient fidèles au rendez-vous. Les mêmes ont pu lui réciter une poésie ou pousser la chansonnette avant de recevoir un des 700 cornets remplis de friandises et de se réchauffer en buvant un verre de thé. Organisée par le groupe Forum, grâce à la générosité de ses membres, des commerçants et des entreprises du village, la fête de Saint-Nicolas a mis de l'animation dans les rues de Fleurier. Cortège aux flambeaux et tambours de l'Harmonie de Môtiers en prime. La place du Marché, illuminée par le sapin, était noire de monde. On a pu y déguster du vin chaud, des pâtisseries maison et des marrons. Sans oublier une succulente soupe aux pois touillée avec amour par M. Bischof. Vivement l'année prochaine! (mdc)

AGENDA

La Vue-des-Alpes
Saint-Nicolas sur le col
L'Association de développement de La Vue-des-Alpes organise demain dès 18 h 30 la traditionnelle Saint-Nicolas, sur le parking du col, à côté du relais. Pendant que les parents pourront déguster un thé au vin, saint Nicolas offrira des cadeaux, aux enfants sages naturellement! (czu)

Couvet
Cartons du cœur
La compagnie Les Tréteaux du cœur sera sur la scène de la Salle des spectacles de Couvet (jeudi 8 décembre à 19 h 30) pour y interpréter «Le Malade imaginaire» de Molière. Le bénéfice de la représentation sera versé aux Cartons du cœur. (comm-mdc)

Coffrane
Noël en fanfare
A Coffrane, le culte de dimanche soir prochain sera animé musicalement dès 20 h par la fanfare L'Espérance, qui vient marquer avec son enthousiasme et ses instruments cette période de l'Avent. La cérémonie sera présidée par le pasteur Pierre Wyss. (jwb)

Tournoi international du Val-de-Travers Le scrabble envahit Couvet

Dimanche, Couvet deviendra la Mecque du scrabble. Le club Areuse-Fleurier organise en effet la première édition du Tournoi international du Val-de-Travers. Quelque 140 concurrents s'affronteront, en trois manches, à la Grande Salle. Les 15 premiers classés en décrocheront ensuite dans une partie style «mort subite». Les organisateurs nous promettent du spectacle.

«Après avoir organisé les championnats du monde en 1991, nous avions envie de refaire quelque chose de niveau international», explique Patrice Jeanneret, président du Scrabble-Club Areuse-Fleurier et champion cantonal en titre. Restait à trouver une date dans un calendrier passablement encombré. L'opportunité s'est présentée sous la forme d'un tournoi annulé. Les Vallonniers ont alors foncé pour concocter la première édition du Tournoi international du Val-de-Travers. Un tournoi mis sur pied grâce à l'aide du secrétariat régional, de la commune de Couvet et de différents sponsors.

Dimanche, les «trituteurs» de mots en décrocheront en trois manches, fixées à 9 h 45, 13 h 15 et 16 heures. Des prix en espèces récompenseront les cinq premiers. Les vainqueurs de chaque partie seront également primés et tous les joueurs recevront une petite attention. Les quinze premiers classés du tournoi s'affronteront ensuite, dès 18 heures, dans une partie style «mort subite».

PARTIE STRESSANTE

Le temps de réflexion est raccourci tous les 4 coups et le joueur qui perd ne serait-ce qu'un seul point par rapport au coup idéal est éliminé. «Ce sera une partie stressante, très vivante à suivre. Le public y trouvera son compte», précise Patrice Jeanneret. Une dizaine de joueurs de niveau international prendront part au tournoi vallonnien. Comme les Français Jean-Pierre Hellebaut, Christian Amet, Oswald Thierry ou les Belges Philippe Ruche, Jean-Pierre Turpin et Stéphane Ricour. (mdc)

Instauration d'une taxe sur les déchets Buttes sans le sou

La commune de Buttes est sans le sou. Dans ces conditions, établir un budget équilibré s'apparente à une mission impossible. Pire, la commune n'a plus aucune possibilité d'engager des dépenses supplémentaires. Il est question de réadaptation fiscale et d'introduction de taxes. Vendredi soir justement, le législatif débattait de l'instauration d'une taxe sur les déchets solides.

La mauvaise santé financière de Buttes n'est pas nouvelle. Mais les limites du supportable semblent maintenant atteintes. Comme on a pu s'en rendre dernièrement compte avec le projet de rénovation du collège et de création d'une salle polyvalente. Dans ce cas, et avant même de dépenser un seul centime en étude, on posera la question à la population. L'étude démarrera seulement si le souverain accepte ensuite une hausse des im-

pôts pour financer la construction.

EXERCICE MALAISÉ

Vendredi soir, les conseillers généraux se pencheront sur le budget 1996, déficitaire pour quelque 76.000 francs. L'établissement des prévisions a été un exercice malaisé, précise l'exécutif dans son rapport. Un exécutif qui étudie les possibilités d'assainir les finances communales, notamment en renégociant les emprunts en cours afin de bénéficier de taux plus favorables. Autre solution, les taxes.

Le traitement des déchets représentant une charge annuelle de plus de 60.000 francs - soit à peu près le déficit budgétaire -, le Conseil communal propose l'instauration d'une taxe sur l'élimination des déchets solides. L'équilibre financier et l'émergence de projets pour le futur du village sont à ce prix. (mdc)

Fontainemelon: deux crédits soumis aux élus Cadastre antique à réviser

Deux importantes demandes de crédit attendent les conseillers généraux de Fontainemelon, lundi prochain dès 20 h à la Maison de commune. Le Conseil général devra se prononcer tout d'abord sur un montant de 143.000 fr. pour renouveler un plan cadastral datant de 1874, et ensuite sur une somme de 179.985 fr. relative à l'évacuation des eaux usées. En outre, il entendra le rapport de la commission de modération du trafic concernant l'aménagement du carrefour du centre du village.

Les plans cadastraux de la commune de Fontainemelon de 1874 sont encore en vigueur aujourd'hui. Lors de l'introduction du Code civil suisse le 1er janvier 1912, tous les plans confectionnés avant cette date ont été reconnus par la Confédération.

Ils l'ont été toutefois à titre provisoire, car ils ne respectent pas en totalité les dispositions légales. Ces plans, qui garantissent la propriété foncière, font foi en cas de litige relatif aux limites des parcelles. Depuis

1960, les techniques d'élaboration de plans cadastraux ont évolué. Aujourd'hui, ces documents représentent un outil de travail performant.

En 1981, le Conseil fédéral a fixé l'achèvement de la première mesure complète en l'an 2000. Le canton a mis en place un concept pour l'acquisition des données cadastrales ainsi qu'une nouvelle loi. Par conséquent, la commune de Fontainemelon doit suivre le mouvement, indique l'exécutif.

Le crédit de 143.000 fr demandé lundi représente la part communale à ce travail. Les mesures officielles coûteront 874.000 fr. Elles seront à la charge des propriétaires, sur la base de 40 centimes le mètre carré dans la zone constructible et de 4 centimes dans la zone agricole ou forestière, après déduction des subventions fédérales, cantonales et communales.

Datant de 1991, la nouvelle loi fédérale sur la protection des eaux demande que soit établi pour chaque commune un plan général d'évacuation (PGEE).

Le plan d'évacuation des égouts de Fontainemelon a été établi en 1984 selon des critères aujourd'hui surannés.

La commune doit exécuter le PGEE pour des raisons techniques, économiques, écologiques et de planification.

Cela nécessite l'introduction du système séparatif. Le crédit demandé de 179.985 fr. peut recevoir des subventions cantonales et fédérales allant jusqu'à un taux de 58,5%.

Les membres du Conseil général devront également se pencher sur une modification du règlement du service de défense contre l'incendie. Ils devront également nommer une commission pour l'étude de l'initiative populaire en faveur de la création de structures d'accueil pour la petite enfance.

La commission de modération du trafic qui étudie depuis deux ans l'aménagement du carrefour de la rue du Centre et de l'avenue Robert donnera enfin connaissance de son rapport. M. H.

Cernier: augmentation d'impôt proposée au Conseil général Des finances un peu rouges

Les deux mamelles de l'équilibre budgétaire étant la maîtrise des dépenses et l'augmentation des recettes, la commune de Cernier a pris place sur une chaise à traire. De la main gauche, elle appuie très fort sur les charges pour empêcher celles-ci de déborder du seuil rouge, alors que de la droite, elle tire un peu plus de jus des contribuables pour remplir le récipient noir.

Résultat: le budget 1996 ne devrait présenter «que» 175.000 fr de déficit. Ceci pour autant que le Conseil général accepte, lundi, une légère augmentation des impôts (+3,52%) et de la taxe d'épuration (+10 cts par m³).

L'exécutif des «Eperviers» l'annonce clairement: seule une hausse de l'impôt communal permettrait d'équilibrer un tant soit peu les finances de la collectivité. L'autorité évoque d'ailleurs le fait que, malgré sa vo-

lonté de réduire les coûts, il n'a pas la mainmise sur toutes les dépenses. A témoin, 63% des charges budgétées pour 1996 sont imposées par le canton.

Le Conseil communal relève toutefois que la charge financière à laquelle Cernier doit faire face a aussi pour origine les investissements consentis lors de la belle époque. Si bien que l'exécutif conclut: «Les efforts de rationalisation et d'économie engagés au sein de nos services ne suffisent pas à compenser les hausses de charges...»

Deux arrêtés seront ainsi soumis lundi au Conseil général. Le premier propose que l'impôt communal passe de 85 cts à 88 cts par franc d'impôt cantonal. Le second a trait, lui, à l'épuration des eaux, dont la taxe au mètre cube augmenterait pour s'établir à 70 cts, contre 60 cts actuellement.

Ces mesures ont d'ores et déjà

été intégrées au budget 1996. Celui-ci sera également à l'ordre du jour lundi. Présentant un total de charges de quelque 6,2 millions de francs, il prévoit un déficit de 175.500 francs. Un résultat présumé qui ne s'éloigne pas trop de celui des projections 1995, soit 123.000 francs. Pour mémoire, rappelons que les comptes 1994 avaient accouché d'un excédent de dépenses s'élevant à près de 54.000 francs.

Toujours lors de la même séance, le législatif de Cernier traitera de l'initiative communale pour une structure d'accueil de la petite enfance. A ce sujet, l'exécutif précise qu'il verrait d'un bon œil que le Conseil général nomme une commission communale ou des délégués à une commission régionale chargés d'examiner les conséquences de l'initiative. Ceci avant que les élus ne se prononcent définitivement sur cet objet. Ph. R.

La Ludothèque de Tramelan retrouve son dynamisme

Plaisirs ludiques renouvelés

Créée en 1983, la Ludothèque de Tramelan a entamé sa deuxième décennie affaiblie par la routine. Parce qu'à terme, cette notion aurait pu menacer l'existence du service, ses responsables ont décidé de la combattre. Cette volonté se traduit par le renouvellement partiel du parc de jeux. Les 120 nouvelles propositions dévoilées hier ont suscité un vif intérêt. Elles sont désormais incluses dans un catalogue de 450 jeux.

Quelques temps après avoir séduit les villes suisses allemandes, la mode des ludothèques gagne la Romandie au début des années 1980. A Tramelan, des privés se mobilisent. Sollicitée, l'aide communale se traduira par une subvention annuelle de 1000 francs et par la mise à disposition de locaux. Dès le départ, ce service reposera sur du bénévolat. Douze ans après, la règle est restée de vigueur.

Six dames siègent au comité. Elles reçoivent l'appui bienvenu des sept autres collaboratrices afin d'assurer les heures d'ouverture de la permanence installée à la rue du Collège. Ensemble, elles ont réfléchi au moyen de redonner à ce service le dynamisme de ses débuts. Le constat d'une motivation déclinante et une fréquentation en baisse jus-

tifiaient cette remise en question.

ÉCONOMIES UTILISÉES

Le renouvellement d'une partie du parc de jeux a été la réponse jugée adéquate. La dernière assemblée générale de la ludothèque avalidait l'intention. La réserve financière constituée au fil des années, estimée à quelque 5000 francs, servirait dans sa totalité à moderniser les attractions. Encore convenait-il de donner une ligne directrice aux achats. Le souci de pouvoir s'adresser aussi bien aux tout petits, qu'aux adultes, fût l'objectif défini. A juger de l'intérêt manifesté hier par les nombreux visiteurs, il peut être prétendu qu'il a été atteint.

POUR TOUS LES GOÛTS

Aujourd'hui, la diversité de l'offre fait sa richesse. La Ludothèque de Tramelan prend des allures de caverne d'Ali Baba pour tout amateur de jeux. La solidité des jouets en bois permettent au bambin de se livrer à ses premières manipulations. Une pluie de jeux éducatifs assure à son aîné d'apprendre en s'amusant. Les fervents d'informatique se répartissent les «game boy» et les consoles. Les adolescents et les adultes programment des moments de divertissement en s'intéressant à la palette des jeux de société.

Les conseils et les orientations de Marie-Claire Schwery, active à Saint-Imier et membre du co-



Offre étendue à Tramelan

Les responsables de la ludothèque misent sur 120 nouvelles propositions pour agrandir le cercle de leur clientèle.

mité suisse des ludothèques, auront favorisé la modernisation de l'offre tramelote. Les relations nouées à cette occasion vont se traduire par une collaboration régulière. Des achats de matériel ont déjà été effectués en commun. L'opération ne demande qu'à être répétée.

Présidente depuis sept ans de la Ludothèque de Tramelan, Myriam Tellenbach, a désormais oublié la lassitude qui, un temps, l'avait gagnée. La modernisation de son parc de jeux ouvre à ce service de nouvelles perspectives.

Une certitude: lorsqu'en août

prochain sera organisée la journée nationale du jeu, la ludothèque tramelote ne songera pas, cette fois, à passer son tour. (nic)

● La permanence de la Ludothèque de Tramelan est ouverte les mardis et jeudis après-midi de 16 h à 17 h 30.

Rédaction du JURA BERNOIS

Dominique EGGELER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Privation de liberté Contrainte utile

Les personnes condamnées à une peine privative de liberté de courte durée pourront, dans le canton de Berne, purger leur peine sous la forme d'un travail d'intérêt général. Cette possibilité sera introduite définitivement le 1er janvier prochain. Dans le cadre d'un projet pilote lancé en 1992, les personnes condamnées à une peine privative de liberté inférieure à 30 jours peuvent choisir actuellement entre la détention et le travail d'intérêt général. Le bilan de ce projet pilote est tout à fait positif. Douze places de détention au total ont ainsi pu être «économisées» en 1993 et 1994. De plus les employeurs sont satisfaits du travail des condamnés. (oid)

Moutier

Musique baroque sur les ondes d'Espace 2

Dimanche dernier, «L'heure musicale» d'Espace 2 était diffusée en direct de la Collégiale Saint-Germain, où se donnait un concert de musique baroque mis sur pied par le Centre culturel de la Prévôté et interprété magistralement par Chiara Bianchini et l'ensemble «415». A cette occasion, on a fait l'éloge de l'acoustique parfaite de la collégiale. (kr)

AGENDA

Moutier

Morisod en concert

Alain Morisod et son ensemble Sweet People seront de retour en Prévôté ce dimanche 10 décembre, pour un concert à la Collégiale Saint-Germain (20 h 30). Le célèbre chanteur canadien de country, John Starr, sera de la partie cette année à nouveau. (kr)

Moutier

Pinocchio en vedette

En collaboration avec la Bibliothèque italienne, la Bibliothèque municipale a mis sur pied une exposition consacrée à Pinocchio. Les enfants peuvent ainsi découvrir, largement illustrée, toute l'histoire de la sympathique et combien fameuse marionnette. Cette exposition est visible jusqu'au 15 décembre, durant les heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque. (kr)

L'argent du canton pour l'agriculture En 1996 comme en 1994

Les difficultés financières du canton et la nouvelle politique agricole fédérale induisent une révision des moyens financiers accordés à «Stratégie pour l'agriculture 2000».

Constatant que le programme intitulé «Stratégie pour l'agriculture bernoise 2000» est en accord avec la politique agricole 2002 de la Confédération, le gouvernement bernois souligne qu'il continuera à utiliser toutes les possibilités d'action du canton en matière de politique agricole, la Direction de l'économie publique étant chargée de mettre en œuvre les objectifs de ce programme.

Ceci dans l'intérêt de l'ensemble de l'économie, et malgré des

moyens financiers limités, ajoute-t-il.

VERS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Lors de l'introduction des mesures cantonales, on veillera aussi à tenir compte des stratégies régionales. Grâce à la formation et à la vulgarisation agricole, à des mesures structurelles, à l'octroi de contributions ciblées dans les domaines de la commercialisation régionale des produits et de l'écologie, les agriculteurs pourront introduire progressivement, dans leurs exploitations, les règles de l'économie de marché.

Au début de l'année prochaine, le gouvernement enverra en consultation le projet de nou-

velle Loi bernoise sur l'agriculture.

Adoptée au début 1994 par le Conseil exécutif, la Stratégie 2000 pour l'agriculture prévoyait une augmentation, en chiffres réels, des moyens mis à la disposition de l'agriculture. Mais l'état des finances publiques a obligé le Conseil exécutif à corriger ce programme. Ainsi le montant total des contributions versées aux agriculteurs sera-t-il finalement maintenu à son niveau de l'année dernière.

Le gouvernement estime que cette mesure est supportable, étant donné que la Confédération va encore augmenter les paiements directs, dans le cadre de sa nouvelle politique agricole. (oid-imp)

Appel de l'Office du tourisme du Vallon

Pas de fond sans vignette

Annonçant qu'il va solliciter les skieurs de fond, ces prochains jours et comme chaque année à pareille époque, l'Office du tourisme du vallon de Saint-Imier les encourage à acquérir la carte 1995/1996. En soulignant que les recettes liées à la vente de cette carte permettent de financer en partie les frais d'exploitation des diverses pistes.

Trop peu de fondeurs s'acquittent de cette participation annuelle, s'inquiète l'office. En précisant, pour tous ceux qui l'ignorent, qu'aucune caisse centrale n'existe en matière de ski de fond et que les recettes ne sont pas réparties entre les divers centres touristiques. Chaque centre doit donc assu-

rer seul, et pour son propre compte, la vente des cartes saisonnières.

POUR TOUTE LA SUISSE

Cependant, il ne faut pas l'oublier, la carte vendue en Erguël est valable pour les centres de fond de toute la Suisse. Seules font exception quelques stations équipées d'installations telles que des douches ou autres salles de fartage, et qui encaissent un timbre complémentaire.

L'Office régional du tourisme conclut son appel en soulignant qu'une participation massive des usagers est le meilleur garant d'une ouverture régulière des pistes.

(sp-imp)

Vallée de Tavannes

Birse apprivoisée

Il y a quelques jours, le bureau «Natura», de Tramelan, a présenté aux autorités les travaux achevés pour la réfection des berges de la Birse, à Pontenet, petite bourgade de la vallée de Tavannes.

Ainsi qu'on procède très généralement depuis quelques années, la Suze l'ayant par exemple vécu dans le Haut-Vallon, la lutte contre l'érosion des berges n'est plus menée avec des montages de béton. Plutôt qu'enfermer la rivière, on l'a apprivoisée, en flanquant ses berges de billons de pins gras, de mottes, de gros cailloux et autres plantes qui consolideront les talus de manière naturelle. Certains endroits ont même été recouverts de toiles de jute, pour protéger la semence d'un herbage spécial, lequel fera son apparition d'ici à une année environ, lorsque la toile se sera désagrégée. (kr)

District de La Neuveville

Un préfet à 50%

En mars prochain, huit districts bernois devront (ré)élire leur préfet, dont la fonction a été réduite de moitié. Tel est le cas dans celui de La Neuveville.

Le Conseil exécutif a effectivement fixé la date des élections préfectorales dans les districts de La Neuveville, Frutigen, Laupen, Gessenay, Cerlier, Schwarzenbourg, de l'Oberhasli et du Haut-Simmental.

Dans le seul district francophone concerné, on rappellera que Gabriel Zürcher occupe actuellement la charge de préfet.

Durant le week-end du 10 mars prochain, les électeurs de ces régions désigneront un préfet ou une préfète dont le taux d'occupation a été réduit. En effet, cette fonction ne sera plus exercée qu'à 60% dans le district de Frutigen, à 50% dans les sept autres districts.

Les candidatures, munies comme le veut la loi d'au moins dix signatures de personnes ayant le droit de vote et domiciliées dans le district, devront être déposées à la chancellerie d'Etat, à Berne, avant le 22 jan-

vier prochain. S'il n'y a qu'un(e) seul(e) candidat(e) en lice, cette personne sera élue tacitement.

CUMUL SUPPRIMÉ

Rappelons que dans le cadre de la réforme de l'administration de district, le Grand Conseil s'était prononcé pour la suppression du cumul des fonctions de président de tribunal et de préfet. Aussi, au printemps dernier, le Parlement a-t-il décidé que le Conseil exécutif pourrait réduire le degré d'occupation du préfet, lorsque la charge de travail le permet. Il s'agissait surtout, bien entendu, de diminuer ce taux d'occupation dans les huit districts bernois les plus petits.

La Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques avait donc demandé que l'on procède, en septembre dernier, à un relevé des activités dans toutes les préfectures. Ce relevé a montré que dans les huit petits districts, les préfets ne sont pas occupés à plein temps. Le gouvernement a donc réduit leur taux d'occupation à 50 ou 60%. (oid-imp)

Villeret: un marché particulier à la cure

«Les saveurs de Noël»

En cette presque veille de Noël, les ateliers de créativité «Au souffle nouveau» lancent une nouvelle action, cette fin de semaine à la cure. Sous le thème «Saveurs de Noël», ils invitent la population à un marché assez spécial.

En fait, les ateliers souhaitent, à travers cette manifestation, offrir à la population la possibilité de rencontrer quelques artistes et artisans locaux.

Ainsi figurent notamment à l'affiche de la poterie réalisée par la céramiste Anne-Lis Stillhard, ainsi que des cartes, enveloppes et autres objets signés Pamela Orval. Mais on trouvera

également sur place des livres, au stand de la librairie Litteralis, ainsi que les divers articles que diffusent les Magasins du Monde. De surcroît, les ateliers de créativité proposent une dégustation de thés, tandis que la paroisse réformée organise un marché aux puces.

Enfin, l'Hôpital de Saint-Imier saisira cette occasion pour présenter quelques facettes de ses activités, dans le cadre de son action «Aide Hôpital». (mw)

● Cure de Villeret, vendredi 8 décembre dès 18 h; samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 à 17 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Sentier nature entre Saignelégier et La Gruère

La piste du Frisé tracée

Le sentier découverte entre Saignelégier et l'étang de La Gruère fait son cocon depuis des années. Ce printemps, le cocon va se faire papillon et déployer ses ailes sur quelque 12 kilomètres. L'investissement consenti – quelque 320.000 francs – est à la hauteur du défi relevé par Maurice Jobin, alias le Frisé: mettre le terroir franc-montagnard à la portée de tous les regards. «Que les touristes ne viennent pas avec leurs gros pieds mais avec leur cœur» découvrir ce coin de pays. Pour ce faire, la Société d'embellissement va jalonner la piste de totems. Suivons le guide.



L'étang de La Gruère

Le sentier découverte atteint en son point extrême la réserve de La Gruère.

(Impar-Gogniat)

L'idée d'un sentier nature ou sentier découverte n'est pas nouvelle. Qu'on se souvienne. Dans les années 70, les sentiers de la région de Saignelégier avaient été signalés par des sigles d'animaux, grenouilles par ici, écuireux par là. De quoi inciter le marcheur à s'enfoncer dans les sous-bois.

Puis Jeanne Loviot, une amoureuse du Haut-Plateau, a fait un don de 150.000 francs pour réaliser un parcours nature autour du chef-lieu. La Fondation Pro Patria s'est fendue de 50.000

francs. Et Maurice Jobin espère encore recevoir 100.000 francs d'associations qui prônent la sauvegarde du paysage. La commune de Saignelégier, en raison d'une boucle faite en lo-

calité, ne pouvait que monter sur le bateau en débloquent 15.000 francs. Encore faut-il utiliser cet argent intelligemment. Dès 92, le bureau Natura aux Reussilles a été mandaté pour

réaliser ce sentier nature. Hier soir à Saignelégier, les grandes lignes en ont été dévoilées. Comme l'explique Geneviève Méry, ce sentier découverte de 12 kilomètres est fait de deux grandes boucles qui rejoignent l'étang de La Gruère. Sur ce tracé, pas de sens de marche, pas de numéros. A chacun, au gré de son dépliant ou de son guide, de faire son choix. La réalisation graphique est d'André Bueche, de Montfaucon. Les parcours sont signalés visuellement. Dans les pôles d'intérêt se dressent, à hauteur d'homme, des totems. On va y découvrir les douze thèmes retenus qui vont du paysage à la géologie, l'histoire de la région, l'agriculture, l'art de vivre, la nature, le pâturage boisé, les voies de communication...

Au gré des envies, il est possible de passer du général au particulier, de la forêt à l'arbre. Le but n'est pas d'amener plus de monde dans la région mais d'apporter à des gens qui aiment cette région des connaissances sur des points sensibles ou oubliés. Des espèces régionales et même un verger seront replantés le long de ce parcours.

Présent hier soir, Pierre Paupe, le maire de la localité, a salué cette initiative. Le conseil a même testé le sentier projeté à pied sous une pluie battante. Autant dire que la piste du Frisé est toute tracée... (Mgo)

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Nouvel évêque

Satisfaction

L'exécutif jurassien a pris connaissance de la nomination de Mgr Koch comme nouvel évêque de Bâle. «Il s'est dit satisfait que la procédure de nomination ait enfin abouti et il se réjouit de collaborer avec le nouveau pasteur du diocèse». (mgo)

Boncourt

Une table s'éteint

A la fin de l'année, une des grandes tables du Jura, celle de La Rochette à Boncourt, va s'éteindre. Suzy Mahrer a annoncé qu'elle n'entendait pas remplacer son chef de cuisine Eric Mercier qui quitte l'établissement le 23 décembre prochain. Durant 23 ans, La Rochette aura fait le bonheur des gastronomes. L'établissement restera un hôtel. (mgo)

Le Noirmont

Démission

Conseiller communal depuis sept ans, René Frésard, facteur au Noirmont, a donné sa démission du Conseil communal. Georges Paratte et Marie-Josée Frésard sont les suppléants de la liste du PDC. (mgo)

Le Colliard

Le golf enterré

L'entreprise Von Roll avait mis à disposition de promoteurs, emmenés par le notaire Jean-Louis Wernli de Delémont, un terrain pour y aménager un golf entre Courroux et la capitale jurassienne. Aujourd'hui, ces promoteurs abandonnent le projet. L'opposition des défenseurs de la nature (Le Colliard est en zone sensible) et la présence de la nappe phréatique qui alimente Delémont les ont fait hésiter à entamer un parcours du combattant. Le projet de golf dans la Vallée n'est pas pour autant abandonné. Des solutions de rechange existent, notamment à Bassecour où un terrain d'entraînement a été aménagé sur les terrains bourgeois. (mgo)

Examens réussis

Deux nouveaux avocats

Le barreau jurassien s'est enrichi de deux nouveaux avocats brevetés qui ont passé avec succès les plaudoires, après avoir subi avec brio les examens écrits en novembre. Il s'agit de Mme Anne-Marie Theubet, de Fahy, qui sera engagée au Service des contributions à Delémont et de M. Christophe Schaffter, de Soulece. (vg)

Affaire des canalisations aux Breuleux L'exécutif réplique

Il y a dix jours, nous annoncions le lancement d'une pétition et d'une initiative communale aux Breuleux. La pétition a pour but d'empêcher l'autorité communale de décider, sans autre, la manière de réaliser le solde des travaux de canalisations.

On sait qu'une assemblée, au printemps, avait voté de justesse un crédit de 2,8 millions pour achever ces travaux. Un recours, déposé devant le juge administratif, avait été repoussé. L'initiative lancée a pour but d'introduire le vote aux bulletins secrets dès qu'un crédit ou un emprunt dépasse les 50.000 francs. Les opposants se réunissent lundi prochain pour faire le point sur la récolte de signatures.

Hier, le Conseil communal des Breuleux a décidé de réagir aux accusations portées à son encontre. Il dément d'abord formellement «les allégations qui font croire que les autorités communales ont refusé le dialogue». En effet, suite à la décision du juge administratif, le conseil ou une délégation de ce dernier a rencontré à quatre reprises les recourants, ceci du mois de juillet à fin octobre. Le Conseil

communal ne pouvait pas remettre en cause les décisions prises en assemblée, mais il était prêt à apporter certaines adaptations, notamment en ce qui touche les modalités de paiement.

«Si les tentatives de négociations auxquelles les autorités cantonales ont été associées (notamment via Jean-Louis Sangsue du Service des communes) n'ont pas abouti, ce n'est pas par manque de volonté du Conseil communal et il est totalement inexact d'affirmer que les recourants ont été bafoués par les autorités» conclut l'exécutif des Breuleux.

Les pétitionnaires estiment avoir été trompés dans la mesure où ils demandaient que le devis global soit mis en soumission pour des questions d'économie. Or, le Conseil communal avait déjà adjugé deux secteurs. Pour l'exécutif, l'argument tient de la mauvaise foi car les recourants ont été avertis à trois reprises par écrit que les travaux débuteraient en octobre. Ils avaient déjà reçu la planification des travaux. On le voit, le ton se durcit du côté de Plat des Chau... Mgo

Tour Mangeat: affaire des fausses factures

Six inculpations

L'enquête menée par le juge d'instruction du canton du Jura dans l'affaire des fausses factures de la Tour Mangeat a débouché sur six inculpations. Il s'agit de trois fonctionnaires et de trois entrepreneurs. C'est ce qu'a révélé hier «Le Quotidien Jurassien» sur la base d'informations obtenues du juge d'instruction cantonal Pierre Seidler.

Cette affaire de fausses factures est liée à la campagne menée par le comité de soutien à la Tour Mangeat, projet de centre d'exploitation de la Transjurane dont la construction fut fi-

nalement refusée par le peuple jurassien.

L'enquête devait déterminer si des entreprises, participant à la construction de la Transjurane, ont produit de fausses factures afin, notamment, de récupérer l'argent investi dans la campagne pour la Tour Mangeat.

Cité par «Le Quotidien Jurassien», le juge d'instruction cantonal qualifie cette affaire «d'irrégularités peu importantes». Le montant total ne dépasserait pas les 100.000 francs, information que le magistrat n'a toutefois pas confirmée au journal. (ap)

Le BCF nouveau est arrivé

Une Ajoulote aux commandes

Suite au départ de Marie-Joséphine Lachat, qui a assumé le poste depuis la création du canton du Jura en 79, l'exécutif jurassien était à la recherche d'un ou d'une nouvelle cheffe du BCF. Le départ de la pionnière de ce bureau (elle reprend des études de théologie) avait provoqué bien des remous en début d'année et avait même déclenché la première manifestation de femmes devant le Parlement jurassien.

En effet, Anita Rion, la ministre en charge, entendait remodeler le BCF jurassien. Les femmes craignaient alors que ce bureau ne soit plus que l'ombre de lui-même alors qu'il avait été l'un des éléments de lutte du peuple jurassien à l'époque.

Hier, le Gouvernement jurassien a désigné la nouvelle cheffe du BCF. A notre connaissance, il n'y avait que cinq prétendants – dont un homme – à ce poste. Il n'est resté que deux candidates dans la dernière ligne droite. C'est Mme Karine Marti Monaco de Miécourt qui a été désignée.

L'élue a 30 ans et répond au profil que s'en faisait Anita Rion. Mariée, titulaire d'une licence en sciences économiques et en gestion d'entreprise, elle travaille en partenariat dans l'étude Droz et Marti à Delémont. Elle a donc une excellente connaissance du tissu économique jurassien.

Sportive, on l'a déjà vue au volant de bolides lors de rallyes

ou de courses automobiles. On notera aussi qu'elle était candidate aux récentes élections fédérales aux côtés de Marie-Madeleine Amgwerd et François Lachat sur la liste PDC avant de se retirer.

Mme Marti correspond au profil voulu par Anita Rion dans la mesure où le BCF nouveau continuera son travail de sensibilisation en matière d'information et de sensibilisation dans les secteurs de l'enseignement, de l'éducation, de la famille, mais avec un accent particulier sur la participation des femmes dans le monde économique. Comment sera-t-elle perçue par «les féministes de gauche» de la capitale? La réponse reste entière. Mgo

A Saignelégier

Père Noël sur glace



On a déjà vu saint Nicolas sur un âne, un cheval ou un mulet, dans une calèche ou descendant d'hélicoptère. C'est sur la glace que les enfants du chef-lieu franc-montagnard ont fait la fête hier avec un Père Noël (il avait pris de vitesse saint Nicolas) et son Père Fouettard.

Par grappes entières, les enfants ont en effet suivi l'homme à la barbe blanche de la halle-cantine du Marché-Concours

au Centre de loisirs. Le Groupe-ment des commerçants de Saignelégier trouve toujours une formule originale pour la mise sur pied de cette fête.

Les démonstrations de jeunes espoirs de la glace ont précédé l'arrivée du Père Noël sur un traîneau tiré par un chien polaire.

Et la grande distribution des cornets de commencer... (mgo-photo Impar-Gogniat)

Polisseurs

Seconde volée

Hier aux Rangiers, Gérard Cattin, le chef des Arts et métiers du Jura, a remis neuf certificats et attestations à autant de polisseurs. Ces derniers, au chômage à l'époque, ont suivi une formation accélérée dans le domaine de la boîte de montres.

Cette formation se déroule en 36 semaines et se découpe en trois modules: un test préalable d'aptitude en usine, un travail en atelier avec une demi-journée d'école par semaine et ceci durant trois mois, puis six mois en entreprise.

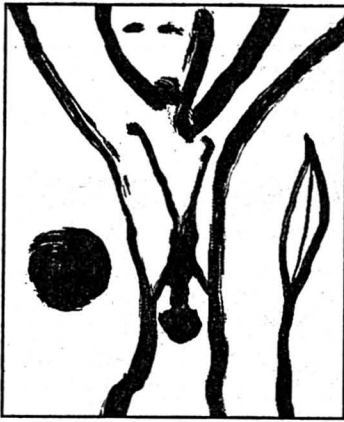
Gérard Cattin a noté avec satisfaction que les neuf sortants – parmi lesquels on trouve le Chaux-de-Fonniér Daniel Gilliard – ont tous un contrat en poche au terme de leur pensum. Visiblement, les patrons apprécient la formule et jouent le jeu. Il est vrai que les polisseurs sont recherchés puisque 70% d'entre eux seront en retraite dans les 10 ans à venir. Une troisième volée de formation rapide est d'ores et déjà en cours. (mgo)

Jeudi 7 décembre 1995

L'Impartial

Premières éditions de l'Association Art-Cité Art vivant, d'ici et d'ailleurs

A l'image de ce que d'autres galeries ont été contraintes de mettre en place, afin de survivre dans les meilleures conditions possibles pour que «vive l'art d'ici et d'ailleurs» selon son slogan, ainsi que dans un souci d'ouverture, Jean-Claude Meier, galeriste et encadreur de La Chaux-de-Fonds, s'est entouré d'une association, Art-Cité. Elle vient de présenter ses premières éditions de gravures, réalisées par Jean-Michel Jaquet et Antonio Mascia.



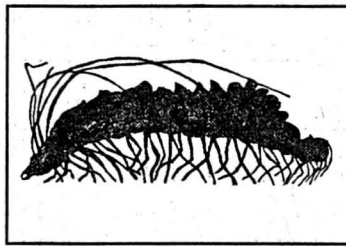
Jean-M. Jaquet.

tion des membres ainsi que du public.

Art-Cité compte aujourd'hui une centaine de membres, cotisant dans différentes catégories, lesquels sont remerciés de leur appui par les tirages originaux de l'association. Après une édition zéro, en quelque sorte, une sérigraphie en huit passages due à l'artiste chaux-de-fonnier Jean-Jacques Locher proposée aux membres d'Art-Cité en guise de bienvenue, il a été fait appel à l'excellent Jean-Michel Jaquet et à un graveur italien connu, Antonio Mascia, pour créer les trois estampes originales 1995, désormais à disposi-

Né à La Chaux-de-Fonds en 1950, Jean-Michel Jaquet vit et travaille en France voisine, se consacrant totalement à la création picturale. De nombreuses expositions successives, depuis plus de vingt ans, ont fait connaître son œuvre en Suisse et à l'étranger, tandis que des bourses d'études et des prix ont sans cesse encouragé son talent. Actuellement, on peut admirer un échantillon de ses œuvres au Musée des beaux-arts de Locle, où il expose des peintures sélectionnées dans le cadre de la 62e Biennale des amis des arts de La Chaux-de-Fonds, section travaux sur papier. Jean-Michel Jaquet poursuit une réflexion

profonde sur l'origine et le devenir de l'homme, au moyen d'une puissante expression figurative, simplifiée, réduite à l'essentiel. «La Chute», une aquatinte imprimée à l'atelier Raymond Meyer (Pully), suggère en quelques traits, gros cernes bien appuyés, la victoire et la disparition, l'émergence et la chute, dans un bel équilibre de forces et de formes, du noir et du blanc, du yin et du yang.

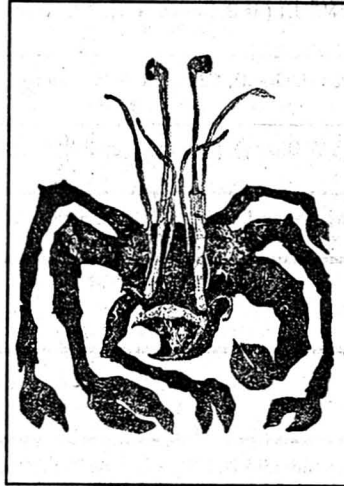
Antonio Mascia.
(Impar-Gerber)

Natif de Bologne, Antonio Mascia, 35 ans, vit et travaille à Turin, ville où la galerie chaux-de-fonnière a noué des contacts constructifs. Diplômé de sculpture de l'Académie des beaux-arts de Turin, il se consacre au dessin animalier auprès du département de biologie animale de l'université de cette cité, entre autres activités de création picturale et des expositions suivies de ses œuvres. D'inspiration classique, ses deux pointes-sèches d'une grande finesse, en-

crées en bleu sombre, appartiennent à cette catégorie iconographique. Le détournement des plaques apporte une note originale à l'impression, mettant en perspective tout un travail de dessin très subtil, délicat, un réseau très fin de traits légers, d'entailles, d'attention aux différents niveaux d'intervention. Deux œuvres sobres et foisonnantes en même temps, tirées à l'atelier Franco Masoero, à Turin.

Une ville où, rappelons-le au passage, le Chaux-de-Fonnier Philippe Wyser expose actuellement ses pastels.
S. G.

● La Chaux-de-Fonds, Art-Cité (galerie Meier).



Antonio Mascia.

Au Théâtre de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
«Le saut du lit», vaudeville

Claude Gensac.
Parmi neuf comédiens. (sp)

Pour qui aime le vaudeville, «Le saut du lit», troisième spectacle de l'abonnement au Théâtre de La Chaux-de-Fonds est, dans le genre, un petit chef-d'œuvre. Comédie anglo-saxonne en deux actes de Ray Cooney et John Chapman, elle est adaptée par Marcel Mithois.

L'histoire plonge dans l'abracadabrant: tout le monde se fait passer pour son voisin, on saute de quiproquos en malentendus avec une agilité déconcertante, c'est que le vaudeville britannique n'a de leçon à recevoir de personne. C'est dans un brasier d'imbroglios, de fausses pistes, de fausses identités, que les héros courent, zigzaguent et tombent inmanquablement dans les bras des dernières personnes qu'ils auraient dû rencontrer! Chacun se prend pour autrui et personne ne sait plus, pourquoi l'autre qui porte son nom, n'est pas lui...

La pièce est jouée par neuf comédiens, dont Claude Gensac, Corinne Le Poulain, Thierry Beccaro, Marcel Philippot, Axelle Abbadie dans les rôles principaux.

● La Chaux-de-Fonds, Théâtre, mardi 12 décembre, 20 h.

Concours

Question: Quels sont les noms des deux auteurs anglais de la pièce?

Après tirage au sort des réponses justes, envoyées à L'Impartial, Service de promotion, 14, rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'à vendredi 8 décembre à minuit, le cachet postal faisant foi, cinq lecteurs se verront offrir une place pour cette représentation.

Roland Zimmermann, Service de l'assurance-maladie, Neuchâtel

La semaine prochaine: les compléments d'assurance.

Assurance-maladie 1996

Le catalogue des prestations

L'objectif de la LAMal est de fournir à chaque assuré, dès le 1er janvier 1996, une couverture de base complète et suffisante. Par rapport à la LAMA, le nombre de prestations à charge des assureurs a augmenté. De manière résumée, sont compris dans l'assurance de base, sur prescription médicale:

- les examens et traitements ambulatoires (au cabinet médical, à domicile, dans les homes);
- frais hospitaliers (soins et séjour en division commune) dans les hôpitaux publics du canton ou, en cas de nécessité médicale ou d'urgence, dans les hôpitaux hors canton;
- les analyses et médicaments reconnus;
- la chirurgie;
- les frais médicaux à l'étranger en cas d'urgence, mais jusqu'au double de ce qui aurait été facturé en Suisse;
- les physiothérapie, ergothérapie, logopédie-orthophonie

(12 séances par période de 3 mois);

- les soins à domicile, notamment les soins infirmiers, l'aide aux soins d'hygiène corporelle (pour s'habiller ou se dévêtir, pour s'alimenter);
- la psychothérapie pratiquée par le médecin (60 séances par période de 2 ans, selon des méthodes reconnues et avec certaines limites), mais pas la recherche de soi-même, de la maturation, de la personnalité;
- les mesures de prévention, notamment des examens de bonne santé de l'enfant d'âge préscolaire, deux examens annuels gynécologiques, les mammographies et prévention du cancer (si antécédents familiaux), les vaccinations diverses (pour les enfants jusqu'à 16 ans), vaccination contre la grippe (dès 65 ans et personnes avec risques de complications), rappel contre le tétanos (après une blessure), etc.;

- en gynécologie, par exemple le diagnostic par ultrasons, mais pas l'insémination artificielle, ni la fécondation in vitro et transfert d'embryon;

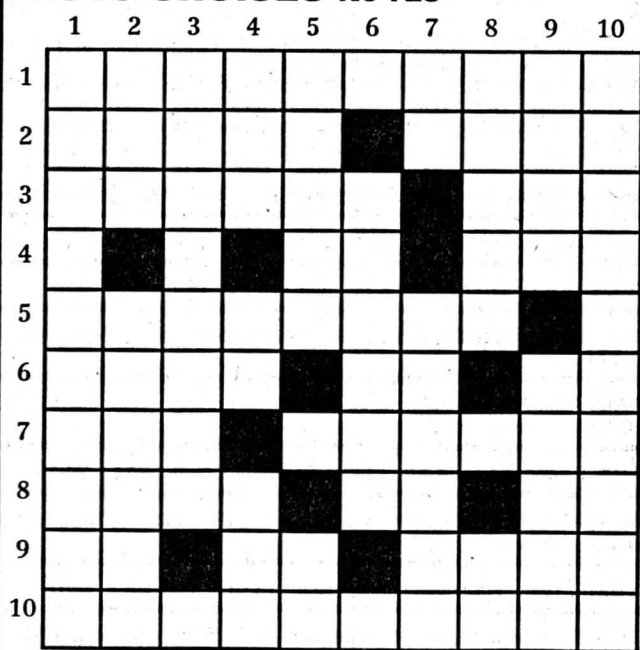
- la grossesse normale (8 examens, dont un après l'accouchement), la grossesse à risque (tous les examens), l'amniocentèse (dès 35 ans ou plus jeune s'il y a un risque comparable);
- la contribution de 100 fr au cours de préparation à l'accouchement et 3 séances de conseils en allaitement;
- les soins dentaires occasionnels par une maladie grave ou ses séquelles ou pour traiter celles-ci;
- la maladie du système de la mastication (notamment abcès, kyste, dent ou fragment dentaire logé dans le sinus, etc.);
- une contribution aux frais de transport (50%, maximum 500 fr par année) et de sauvetage (50%, maximum 5000 fr par année);

- l'acupuncture (en tant que consultation médicale de 20 minutes au plus);

- la psychiatrie de l'enfant (par exemple thérapie par le jeu et la peinture);
- les lunettes correctrices (jusqu'à 18 ans 200 fr par année, adulte 200 fr tous les 3 ans);
- les béquilles (location 60 centimes par jour), bandages, etc.

Cette énumération très partielle permet de se faire une idée de la large palette des prestations sous la LAMal. On peut la considérer comme parfaitement suffisante, sauf en matière de transport où, à notre avis, il serait prudent de conclure un complément d'assurance pour couvrir les frais jusqu'à 5000 francs.

MOTS-CROISÉS No 723



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 722:

Horizontalement: 1. Certificat. 2. Apôl - Rasa. 3. Poster. 4. Rus - Hanap. 5. Ixode - Rani. 6. Lu - Reg. 7. Ipéca - Semi. 8. Eus - GP. 9. Un - Oies - Or. 10. Xiphophore. **Verticalement:** 1. Capricieux. 2. Epoux - Puni. 3. Rissoles. 4. Tôt - Duc - Oh. 5. Ile - Agio. 6. Rh - Pep. 7. Ir - Arès - SH. 8. Carnages. 9. As - An - Or. 10. Taupinière.



Horizontalement: 1. Pas très clair, comme situation... 2. Attacher - Au diable vauvert. 3. Marée descendante - Précis. 4. Saisi - Pour la découverte du monde. 5. La saignée, c'est son affaire. 6. Trait de lumière - Cri de surprise - Symbole pour platine. 7. Aperçus - Mélange de fruits et céréales. 8. Prénom - Passé amusé - Pronom. 9. Note - Mis en action - On le fête au sapin. 10. Elle en fait, du commerce!

Verticalement: 1. Un beau truc qui ne sert pas à grand-chose... 2. Avachi - On peut l'être et retourner en enfance. 3. Les affaires, c'est les affaires. 4. Roue de poulie - Démonstratif - Etat de conscience. 5. Agrémentée - Premier de série. 6. Pièce de soutien. 7. Pronom - Une caféine ailleurs que dans le café. 8. Morceau de viande - Conjonction. 9. Prisonnière - Poissons de mer. 10. Emberlificoté.

Exposition

La mort en face

Le Musée des arts appliqués de Zurich présente, jusqu'au 14 janvier, une facette encore peu connue du régime de Pol Pot au Cambodge: le camp de concentration secret S- 21, à Phnom Penh, où des dizaines de milliers de personnes ont été exécutées jusqu'en 1979.

Une centaine de portraits rappellent l'horreur de cette période. Le camp a été libéré, en même temps que le Cambodge des Khmers rouges, par l'armée vietnamienne en 1979. Grâce à une aide de l'Allemagne de l'Est, il a été transformé en musée, le «Tuol Sleng Museum of genocide». Les archives du camp, qui ne laissa presque aucun survivant, comprenaient quelque 6000 photographies, des aveux extorqués et 20.000 pages de documents administratifs.

(ats)

Livres

En rayon juniors

En dessins très suggestifs et aux tons pastel, l'histoire des sept frères transformés en volatiles à la naissance de leur sœur, qui seront délivrés de leur sort ma foi pas mérité grâce à celle-ci. Voilà un joli voyage du soleil à la lune, dans Les sept corbeaux, un conte des frères Grimm remis au goût du jour.

Peu de texte, cela n'est pas nécessaire, les dessins, très forts, suffisent à expliquer comment l'on peut transformer un champ de fleurs en champ de bataille. Par armées de grenouilles et de souris interposées, avec des chars symbolisés par des bottes et souliers militaires, cette courte histoire montre la naissance de l'agression, jusqu'à la désolation et l'éternel Pourquoi? de la guerre. Une leçon pas inutile et très actuelle. Aux Editions Nord-Sud.

(sg)

CINÉMA

«Jade», de William Friedkin

Un millionnaire collectionneur d'art et de conquêtes féminines est assassiné à l'aide d'une hache tribale africaine. Dans son luxueux appartement, on découvre des photos du gouverneur en compagnie d'acrobates partenaires. David Corell (David Caruso, le rouquin de la série télévisée NYPD), jeune policier incorruptible, enquête. Il se pourrait qu'une certaine Jade, nymphomane, soit son ancienne amie Trina Gavin (Linda Fiorentino, remarquable dans «Last seduction» de John Dahl). Le mari de Trina (Chazz Palminteri), tout aussi remarquable de «Bronx» de Robert de Niro ou «Usual suspects» de Bryan Singer) est un avocat efficace procédurier et «tordu». Les interprètes sont dans l'ensemble remarquables.

Mais c'est d'abord un film de Joe Eszterhas, le scénariste le mieux payé actuellement à Hollywood. «Jade» ressemble beaucoup à «Basic instinct»: on change un pic-à-glace contre une hache africaine et on masque l'identité du meurtrier. On peut se livrer au petit jeu des équivalences! Eszterhas est ainsi un spécialiste des polars avec description de déviations sexuelles perverses, les photos plus «parlantes» que les scènes jouées. Rien à voir avec l'érotisme si la pornographie «distingue» n'est pas loin. Le plaisir partagé n'existe pas! C'est un film élégant, mais plutôt «sale» dans son esprit.

Le réalisateur William Friedkin sut conduire avec efficacité «French connection» (1971), «L'exorciste» (1973) ou encore «Police fédérale Los Angeles» (1985). Dans «Cruise» (1980), il abordait de manière troublante la sexualité entre hommes. Ici, il ne sait pas rendre sensuelle sa mise en scène. Par contre, il se réfugie dans le décoratif des appartements luxueux et propose quelques poursuites en voiture très bien menées, dans les rues en pente de San Francisco ou en leur faisant traverser une manifestation colorée dans le quartier chinois. Mais tout est alors d'une totale gratuité... Fly

● La Chaux-de-Fonds, Corso.

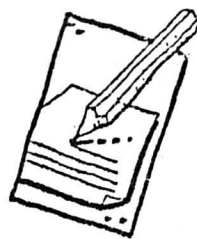


CINÉMAS	
CYCLO (de Tran Anh Hung), 18 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi et dimanche aussi à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LA FLEUR DE MON SECRET (de P. Almodovar avec M. Paredes), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 en V.O. esp. s.-tr fr.-all. DESPERADO (de R. Rodriguez avec A. Banderas), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 16 h 30, 18 h 45 et 20 h 45.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
KIKA (de P. Almodovar), tous les jours à 18 h 15 en V.O. AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
APOLLO 13 (de Ron Howard avec Tom Hanks), 12 ans, tous les jours à 17 h 30, 20 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
APOLLO 13 (de Ron Howard avec Tom Hanks), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 en V.O. et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
SUPER NOËL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 17 h et 20 h 45.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
LES ANGES GARDIENS (de J.-M. Poiré), pour tous, tous les jours à 15 h. TUEURS NÉS (de O. Stone), tous les jours à 18 h en V.O. ASSASSINS (de R. Donner avec S. Stallone), 12 ans, jeudi à 20 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
CONNAISSANCE DU MONDE, Cuba, jeudi à 16 h et 20 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
SHANGHAÏ TRIAD (de Z. Yimou avec G. Li), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, toutes les séances en V.O. LE MANUEL D'UN JEUNE EMPOISONNEUR (de B. Ross avec H. O'Connor), 16 ans, vendredi et samedi à 23 h.	BIO ☎ (038) 28 10 55
NEUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, jeudi à 14 h 30, 16 h 45 et 20 h 30.	REX ☎ (038) 28 10 77
AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, jeudi à 15 h 17 h 45 et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
WATERWORLD (de K. Reynolds), 14 ans, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. LA FOLIE DU ROI GEORGES (de N. Hytner), 14 ans, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
ADULTÈRE, jeudi à 20 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h. DANSE: la Compagnie Buissonnière de Lausanne, le Ballet junior de Genève, Théâtre, à 20 h. CONFÉRENCE: «L'art de guérir au XIX siècle en pays neuchâtelois», par Charles Thoman, Club 44, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: jeudi dès 22 h, karaoké, jusqu'à 4 h. SPECTACLE: «Allo maman Dolto», par les Minettes, la Grange, à 20 h 30. EXPOSITION: d'artisanat, Bible et famille, Bournot 25, 9 h-12 h.	LE LOCLE
CONCERT DE NOËL: la fanfare de La Chaux-du-Milieu, Temple, à 20 h 15.	LA CHAUX-DU-MILIEU
CONCERTS: R. Rosenfeld, violoncelle et M. Rosenfeld, piano, Conservatoire, à 20 h 15. «L'offrande musicale, de J.-S. Bach», commentée par C. Favez, Chapelle de la Maladière, à 20 h. SPECTACLE: «Léonie Bathiat dite Arletty», Théâtre du Pommier, à 20 h 30.	NEUCHÂTEL
JAZZ: Loverfield Jazzband, salle des spectacles, à 20 h.	SAINT-AUBIN
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, L.-Robert 100, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, Daniel JeanRichard 39, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DÈS BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. P.-E. Bouvier, peinture, jusqu'au 7.1.96. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péguignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, jusqu'au 13.1. DU MANOIR. Petits formats, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h.	LE LOCLE
LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h.	LA SAGNE
DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquero et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 15.12. HOME CLOS-BROCHET. Broderie d'art, poterie, crèches de Noël, jusqu'au 9.12, tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Marguerite Saegesser, peinture-estampes, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Coï, reliefs peints, gravures, jusqu'au 30.12.	PESEUX
LA RÉSIDENCE. Jean-Paul Borloz, peinture, jusqu'au 14.12.	CORTAILLOD
JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETT-CORTAILLOD
CHÂTEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardi-samedi 8-22 h, dimanche 8-18 h.	VAUMARCUS
NUMAGA. Raymond L'Épée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
TRIN-NA-NIOLE. Mardi-vendredi 16 h-20 h, samedi-dimanche 14 h-20 h. Stella Challandes, peinture, jusqu'au 10.12.	BEVAIX
L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h.	MÔTIERS
NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h.	LA NEUVEVILLE
CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardi-dimanche 14 h-18 h.	SAINT-IMIER
MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h.	SOULCE
PAUL BOVÉE. Laurent Boillat, jusqu'au 17.12. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELEMONT

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Vive notre armée de milice



Suite à l'émission de «Talc Show» de la Télévision Suisse romande...

cela n'est pas de la provocation. Pour moi, le «GSSA» est purement et simplement une provocation à l'encontre de notre pays.

Malgré les «efforts» de sabotage intellectuel du GSSA, la majorité de nos citoyens accorde encore sa confiance à notre armée...

Peut-être que les membres du GSSA se rendront un jour compte qu'ils ne respectent pas la volonté de la majorité du peuple...

Aurelius Scialdone Saint-Imier

Tout d'abord, je tiens à féliciter les participants à l'émission qui ont apporté des arguments, en faveur de ce défilé...

D'un chien à un homme

Ma vie dure dix à douze ans. Pour moi, chaque séparation signifiera souffrance.

Donne-moi le temps et la possibilité de comprendre ce que tu exigeras de moi.

Ne sois jamais longtemps fâché et ne t'obstine pas dans le chemin de la punition.

Parle-moi! Bien que je ne comprende pas toujours tes paroles, au moins ta voix s'adresse à moi.

Quand tu vois que ma chaîne ou d'autres situations désagréables m'attristent, soutiens-moi. Sois certain: je n'oublie rien, ni la pierre qu'on s'appropriait à me jeter...

Pense que lorsque tu es tenté de me battre, mes mâchoires pourraient facilement broyer tous les petits os de ta main...

Au lieu de me gronder quand tu fais ton travail à contre-cœur, et encore que tu es entêté et paresseux, réfléchis: peut-être ma nourriture ne me convient-elle pas...

Quand tu m'abandonnes pendant l'été dans la voiture, ne te contente pas d'une place ombragée sur le moment mais prends en considération que le soleil tourne ou qu'un nuage peut amener la pluie.

Prends plus soin de moi quand je vieillirai! Passe avec moi les moments difficiles. Ne dis jamais: «Je ne pourrais jamais voir une telle chose ou ça devrait se passer en mon absence».

Avec toi près de moi, tout est plus facile.

Ruth Kull Ipsach-Bienne

Stupide!

Depuis plusieurs années à l'approche des Fêtes de Noël, mon voisin et moi décorons les portes d'entrées et de garages...

stupides démontrent un niveau civique lamentable, ceci nous navre.

Nous informons ces voyous qu'une échelle est à disposition pour procéder à leur déprédation sur les plus hautes décorations aussi...

Carlo Bieri La Chaux-de-Fonds

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissances: Leone Matteo, fils de Leone Giuseppe Marco Massimo et de Leone, née Graber Geneviève Pascale. - Croissant Jean-Philippe Eloi, fils de Croissant Philippe Pierre René et de Croissant née, Müller Anne-Lise. - Castro Pereira Tiago Miguel, fils de Figueiredo Pereira Manuel et de de Oliveira Castro Pereira Maria Candida. - Silva Pinto Mélanie, fille de Ferreira Pinto Luis et de de Almeida Silva Pinto Maria Alice. - Tektas Tugça, fils de Tektas Duran et de Tektas, née Nurgül Ozdemir.

Promesses de mariage: Humbert Eric Charles Antoine et Peruccio Caroline Françoise.

Mariages: Morin Pascal André et da Silva Pinheiro Maria de Fatima. - Morata Jorge et Larfi Hamida Rose.

Décès

Moor, née Jeanmaire Lucia Angèle, 1899, veuve de Moor Arnold. - Schlatter Jean Max, 1909, veuf de Schlatter, née Merwarth Anna Elisabeth. - Urfer, née Sandoz Hélène, 1903, veuve de Urfer Fritz Emile. - Kramer, née Schafter Susanne Marie, 1906, veuve de Kramer Marcel André. - Marguet, née Pugin Hélène Laure, 1896, veuve de Marguet Marcellin Louis Adolphe.

Saignelégier (novembre)

Mariages: Jolissaint Pascal et Irina Ivanova. - Petermann Jérôme et Corinne Robert. - Kovats Laszlo et Marie-José née Ritter.

Décès

Joray, née Fréard Cécile, 1904. - Cuenat, née Wilhelm Irma, 1906. - Usberti Georges, 1901.

FAITS DIVERS

Neuchâtel

Accident de travail

Un accident de travail s'est produit sur un chantier à la rue Louis-Bourget 16, hier à 15 h. M. F. D. S., de Neuchâtel, a chuté d'un échafaudage de 5,40 m. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Les Petits-Ponts

Conducteur blessé

Une automobiliste des Ponts-de-Martel, Mme M. R., circulait des Petits-Ponts à Montmollin, hier à 13 h 50. Peu après le restaurant de La Tourne, dans un virage à gauche, elle perdit la maîtrise de son véhicule qui sortit de la route à droite et termina sa course une quinzaine de mètres en contrebas du talus contre un arbre. Blessée, la conductrice a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Neuchâtel

Chocs par l'arrière

Un peu avant 16 h hier, M. L. S. de Fontaines, circulait rue de l'Ecluse en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 21, son auto heurta l'arrière de la voiture de M. S. C., de La Chaux-de-Fonds, qui venait de ralentir pour les besoins de la circulation. Sous l'effet du choc, ce dernier véhicule fut projeté contre l'arrière de la voiture de Mlle T. R., de Sauges. Dégâts.

Neuchâtel

Collision en chaîne

Une voiture conduite par M. V. J., de Tavannes, circulait, hier à 17 h 15, sur la bretelle de sortie de l'autoroute N5 à Monruz. Dans une courbe à gauche, une collision se produisit avec l'auto de Mme J. J., de Fribourg, qui était à l'arrêt pour les besoins de la circulation. Peu après, la voiture de M. V. J. fut heurtée à l'arrière par la voiture de livraison de M. A. A., de Neuchâtel. Dégâts.

Rochefort

Conducteur blessé

Un automobiliste du Landeron, M. P. A.-D., circulait de Rochefort à Corcelles, mardi à 19 h 50. Au lieu-dit Bois-Devant, le conducteur n'a pas été en mesure d'immobiliser son auto derrière celle de M. R. G., de Chambrélie, qui se trouvait en présélection pour emprunter la route menant à Montezillon. Une collision par l'arrière se produisit et, blessé, M. P. A.-D. a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles, qu'il a pu quitter après avoir reçu des soins.

DÉCÈS

Cornaux

Mme Rolande Monard, 1926

Hauterive

Mme Carmen Festa, 1938

Neuchâtel

Mlle Christiane Kaech, 1938

Fleurier

Mme Adrienne Margot, 1902

Buttes

M. Claude Ecuyer, 1935

Fleurier

Mme Giovanna Müller, 1906
Mme Eugénie Schneider, 1901

Peseux

M. Louis Auderset, 1903

Couvet

M. Charles Neuhaus, 1918

COMMUNIQUÉ

Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes

Débouchés et formation permanente

L'Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes (ANPP) s'est réunie en assemblée générale le 15 novembre. A cette occasion, l'Association a remercié le président sortant, M. Claude Blatti, pour son dynamisme et la qualité de son engagement.

Cette association regroupe plusieurs catégories distinctes de professionnels, qui ont pour point commun des études universitaires de psychologie. Les spécialisations se font après la licence dans des formations universitaires post-graduées, dans des instituts, voire au cours de stages pratiques.

Compte tenu de la situation économique actuelle, les jeunes diplômés rencontrent beaucoup de difficultés à trouver des lieux leur permettant d'acquérir une expérience clinique nécessaire à la poursuite de leur spécialisation. L'ANPP s'est penchée sur ce problème en encourageant

l'initiative privée et la création de postes adéquats.

Le souci constant de l'ANPP, qui fêtera ses 20 ans en 1997, a été la formation permanente de ses membres, garantie de la qualité des prestations au public, à la clientèle ou aux parents. Ainsi, ces dernières années, des congrès, des séminaires, des groupes de lecture ont été organisés dans cet esprit.

L'ANPP souhaite aussi ouvrir certaines de ses manifestations à un public plus large, ceci dans une volonté d'échanges avec le grand public, d'information, mais aussi en vue de renforcer les approches interdisciplinaires.

Si au niveau de la reconnaissance du titre de psychologue-psychothérapeute, la situation est claire grâce notamment à notre réglementation cantonale, nous souhaitons, à terme, introduire également une reconnaissance du titre de psychologue.

Mais nous devons regretter certaines difficultés rencontrées lors des négociations au niveau de la mise en place de la nouvelle loi d'assurance-maladie, et qui feront que le remboursement des traitements de psychothérapie sera différé.

L'Association et sa nouvelle présidente, Mme Michèle Rodé, sont à disposition pour répondre aux questions, ou pour réorienter les demandes auprès des personnes compétentes. Notre adresse reste la même (case postale 78, 2001 Neuchâtel) et le téléphone est toujours le (038) 57.18.57.

Société éditrice et imprimeur: L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds



Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Fax: Rédaction 039 - 210 360
Tirage contrôlé (REMP) 28.143 ex.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds © (039) 210 410
Le Locle © (039) 311 442

Rédaction: Rédacteur en chef: Gil Baillo
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Déruins, Irène Brossard, André Koller, Mehdi Cherif
Mondé et Suisse: Daniel Droz
A Berné: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja, Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

Le livre de la vie est le livre suprême qu'on ne peut ni fermer ni ouvrir à son choix. On voudrait revenir à la page que l'on aime, mais la page du chagrin est déjà sous nos doigts.

Madame Marie-Louise Leccabue-Guidi
Claudio et Claire Leccabue-Thevenaz et leur fille Emilie, à Genève
William et Olivia Leccabue-Roussey et leurs enfants, Gaëtan et Maude
Madame Raimonda Gatti-Leccabue, et ses enfants, à Modène

ainsi que les familles parentes et alliées au Tessin et en Italie ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur ERMES LECCABUE

leur cher et bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection mercredi, à l'âge de 66 ans, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 décembre 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 8 décembre à 8 h 30, suivie de l'inhumation.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Biaufond 1

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à «Association d'Aide à l'Enfance» La Chaux-de-Fonds ccp. 23-918-7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

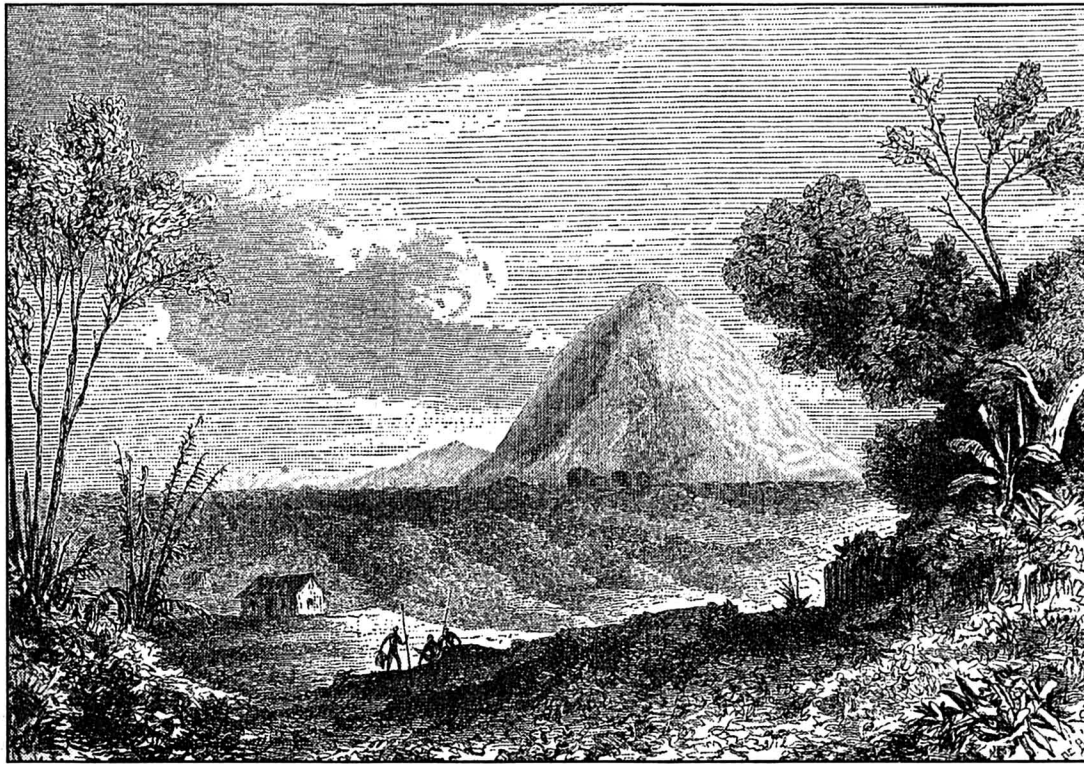
EN SOUVENIR
Marguerite BUCHS
1985 - 7 décembre - 1995
Chère Maman,
Déjà dix ans que tu nous as quittés, beaucoup trop tôt hélas. Tu n'as pas eu la joie de connaître tes arrière-petits-enfants. Le temps passe mais tu es toujours présente dans nos cœurs. Nous ne t'oublions jamais. Que tous ceux qui t'ont connue et aimée aient une pensée pour toi.
Tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

SAINT-IMIER
Madame Milda Uhlmann,
ainsi que les parents et amis, ont le chagrin d'annoncer le décès de
Monsieur
Henri UHLMANN
que Dieu a rappelé à Lui dans sa 90e année.
L'incinération aura lieu sans cérémonie.
La messe de sépulture sera célébrée le vendredi 8 décembre à 14 heures à l'Eglise catholique romaine de Saint-Imier.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Entre pêcheurs et promoteurs

Les Galapagos sous pression

Découvrant la mosquée de Cordoue éventrée par une église, Charles-Quint se serait exclamé: «On a défigurés ici un monument unique par ce qui peut bien se voir ailleurs». Dira-t-on bientôt pareil des îles Galapagos? Des politiciens et groupes d'intérêts exigent qu'on révisé le statut – parc national et réserve marine – de ce morceau de nature sans équivalent, pour y développer un tourisme de masse, exploiter les ressources marines d'une manière qui ne laisse rien présager de durable. Des prétentions encouragées par des immigrants récents surtout... Deux fois cette année, l'administration du parc et la station de recherches Charles Darwin ont été occupées par des hommes armés...



Les Galapagos montrent qu'en conservation rien n'est acquis. Promues patrimoine mondial par l'UNESCO, déprotégées par le parlement équatorien...

Par
Jean-Luc RENCK

CONSERVATION DES GALAPAGOS GRANDEUR ET...?

En 1934 déjà, le gouvernement d'Equateur avait publié un décret pour la protection des Galapagos. Il ne fut pas appliqué, et lorsqu'en 1954, le biologiste Irenaus Eibl-Eibesfeldt, un élève de K. Lorenz, séjourna dans l'archipel avec Hans Hass (le Cousteau allemand), il put y voir entre autres «six lions de mer, le crâne défoncé, qui n'avaient pas été dépouillés». Et encore: un pélican gisait, un peu plus loin, le bec brisé. Ce spectacle quotidien n'est même pas motivé par la nécessité ou le lucre, mais le massacre s'effectue simplement par passe-temps. Eibl-Eibesfeldt avait alerté l'opinion, «surtout frappé par les ravages infligés à des espèces uniques pour la science». Ces espèces – tortues, iguanes, oiseaux... – ne sont pas uniques que pour la science, faut-il le préciser. Elles font partie très justement aujourd'hui, avec leur habitat, du «patrimoine mondial de l'humanité». Promotion accordée par l'UNESCO, et s'il est d'abord une belle marque d'orgueil de la part de notre espèce, il est aussi la garantie d'une assistance à l'échelle internationale pour la mise en place de mesures de protection!

En 1957, Eibl-Eibesfeldt était retourné aux Galapagos comme expert mandaté par l'Union internationale pour la conservation de la nature, par l'UNESCO, et par les autorités équatoriennes. Le naturaliste procéda à un inventaire systématique. Deux ans plus tard, à l'occasion du centenaire de la publication de «L'Origine des espèces» de Charles Darwin, 98% des îles furent protégées au titre de parc national, et une Fondation C. Darwin pour les îles Galapagos vit le jour. Sous la direction de l'ornithologue suisse Raymond Lévêque, une station de recherches biologiques a été construite, inaugurée en 1964 à Puerto Ayora, sur Santa Cruz. Elle a géré le parc jusqu'en 1968, puis a été relayée par un service dépendant du Ministère équatorien de l'agriculture.

Le classement comme patrimoine mondial est survenu en 1979, le classement comme réserve du programme Man and Biosphere de l'UNESCO en 1984. En 1986, le gouvernement de l'Equateur a institué autour de l'archipel la seconde plus grande réserve marine au monde après la Grande Barrière: 70.000 km². Cette réserve aurait dû être intégrée au patrimoine mondial l'an dernier, mais ce classement a été retardé vu le peu de garanties quant au maintien d'une protection stricte. Et l'UICN devrait proposer de reclasser les Galapagos «patrimoine mondial en danger», cette semaine lors d'une réunion à Berlin. A suivre, donc...

Posés sur l'équateur, à 1000 km des côtes sud-américaines, les îles Galapagos ont été repaire de pirates, étape pour baleiniers, colonie pénitentiaire, «tas de scories» pour Melville, lieu «si sauvage et désolé qu'il ne semble pouvoir n'exister que dans l'imagination» pour le navigateur John Byron, «îlots que Dieu semble avoir arrosés de pierres» pour leur découvreur – en 1535 –, Fray Tomas de Berlanga, évêque de Panama. Les Galapagos: treize grandes îles volcaniques, une cinquantaine d'îlots et de rochers, 8000 km² qui, depuis 1832, appartiennent à l'Equateur. Le «tas de scories» est devenu une riche province. Grâce à l'éco-tourisme...

Cet archipel est certes un morceau de nature unique. Sans nul pont, jamais, avec l'Amérique du Sud, il s'est peuplé au hasard d'espèces emportées du continent par vents et courants, qui ont poursuivi sur place leur évolution, avec des résultats différents d'une île à l'autre. Plus de la moitié des espèces de

plantes, les trois quarts des oiseaux, le tiers des poissons de rivage ne se trouvent nulle part ailleurs. Il en est de même de presque tous les reptiles, les 14 sous-espèces de tortues géantes, les iguanes terrestres et marins. Nul autre lieu mêle des descendants d'iguanes tropicaux à ceux de manchots venus de l'Antarctique aux côtés d'otaries à fourrure, cormorans aptères, etc...

LE LOT FUNESTE DES ÎLES

Bien qu'elle se montre notamment peu farouche, cette faune a subi moult avaries depuis la découverte de l'archipel. En 1684 déjà, l'explorateur Dampier écrivait qu'on pouvait facilement y tuer six ou sept douzaines de tourterelles dans une excursion matinale. Les pirates puis, au XIXe, les baleiniers emportèrent des tortues par cargaisons entières, «vivres vivants». Sur plusieurs îles, les tortues ont totalement disparu. Darwin lui-même en consumma lorsqu'il s'arrêta aux Galapagos en 1835.

Flore et faune ont subi aussi ce lot funeste des communautés insulaires: l'action, la concurrence d'espèces introduites. Ainsi, le tiers de toutes les tortues de

l'archipel vit autour du Volcan Alcedo, sur Isabela, la plus grande des îles. Il s'y trouve aussi des dizaines de milliers de chèvres (paradoxalement plus sauvages que la faune native), et des chiens errants pourraient bien les rejoindre. Les chèvres dégradent le couvert végétal, ce qui pourrait, autant qu'affamer les tortues... uniformiser leur sexe! Celui-ci est déterminé par la température lors du développement embryonnaire. S'il n'y a plus, pour les pontes, que des terrains exposés au soleil, ne naîtront alors plus, peut-être, que des tortues femelles...

UNE CONSERVATION EXEMPLAIRE

Il y a quelques années, les rats qui décimaient les pétrels de Floreana ont été patiemment éliminés. Par les biologistes qui veillent sur l'archipel depuis plus de trente ans. Des anges gardiens, oui, car les Galapagos étaient destinées à devenir sanctuaire: nature unique, présence humaine limitée par le peu d'attrait de ce «tas de scories». Quelques milliers de personnes vivaient là d'un peu d'agriculture et de pêche artisanale, dont quelques Occidentaux qui

avaient fui la civilisation. Celle-ci a commencé à les rattraper dès la fin des années 60, quand un éco-tourisme strictement réglé s'est profilé comme une ressource nouvelle. Un tourisme qui devait soutenir la ligne de conservation exemplaire amorcée en 1959 (voir colonne), quand la presque totalité des Galapagos a été déclarée parc national. Mais cette «ligne», certains veulent aujourd'hui l'infléchir...

APPÉTITS, APPÉTITS...

L'archipel est baigné d'eaux fraîches, riches: une manne, alors que le volume des pêches chute dans tous les océans. Depuis peu d'années, cette manne est convoitée pour bien plus qu'une pêche artisanale. De grandes compagnies d'Extrême-Orient écument le Pacifique, pêchent à outrance – ou incitent des locaux à le faire – puis s'en vont plus loin quand les stocks s'effondrent. Il y a six ans, elles ont poussé des pêcheurs équatoriens à collecter, sur les côtes du continent, les holothuries («combres de mer» ou «pepinos»), une finesse culinaire et un aphrodisiaque de plus. Les peuplements de ces échinodermes ont décliné rapidement. Alors

ces pêcheurs qui s'étaient équipés – et endettés! – se sont tournés vers les Galapagos. Des prises ont été effectuées dans l'archipel en 91-92, par des pêcheurs du lieu et du continent. Le président Sixto Duran Ballen a décrété cette pêche illégale.

A l'été 94, des pêcheurs ont bloqué les ports, exigeant le droit de pêcher les requins – pour le seul aileron –, les homards et les «pepinos» dans la réserve marine. Le gouvernement a cédé, autorisant ces pêches par rotation de trois mois – incitation à des installations à demeure: sur Isabela, quatre ateliers d'empaquetage ont été aménagés, dont deux dans le parc national!

L'EMBALLEMENT

Pour les captures d'holothuries, un quota d'un demi-million avait été prévu pour l'automne 94. Mais, depuis les navires asiatiques qui attendaient au large les livraisons, est venue la nouvelle d'une hausse du cours des «pepinos». Deux fois plus de pêcheurs qu'il n'y avait de permis ont ramassé un total d'holothuries près de vingt fois supérieur au quota décidé, et ce aux deux tiers de la période de pêche autorisée! Cette situation a alerté les naturalistes (et les professionnels de l'éco-tourisme). A leur demande, le gouvernement a clos la pêche à mi-décembre, un mois avant terme, en demandant une étude d'impact.

Alors, début janvier 95, une trentaine de «pepineros» armés de bâtons et de machettes, certains cagoulés, ont occupé plusieurs jours l'administration du parc national et la station C. Darwin, coulant un bateau, menaçant de feu les petites îles, et de mort George le solitaire – 150 ans? –, dernière tortue de l'île Pinta, qui vit à la station Darwin. Le 6 janvier, le gouvernement a prolongé la pêche aux «pepinos» avant de revenir sur sa décision. Valse-hésitation pour situation périlleuse. La moindre caution aux velleités de «ruée vers l'or» qui prévalent actuellement aux Galapagos ne peut qu'accroître l'attrait de l'archipel pour des entrepreneurs pressés de s'enrichir – ou de gommer leurs dettes. Et accroître de manière incontrôlable, faute de moyens de surveillance, des impacts déjà manifestes...

Quand les derniers veulent être les premiers

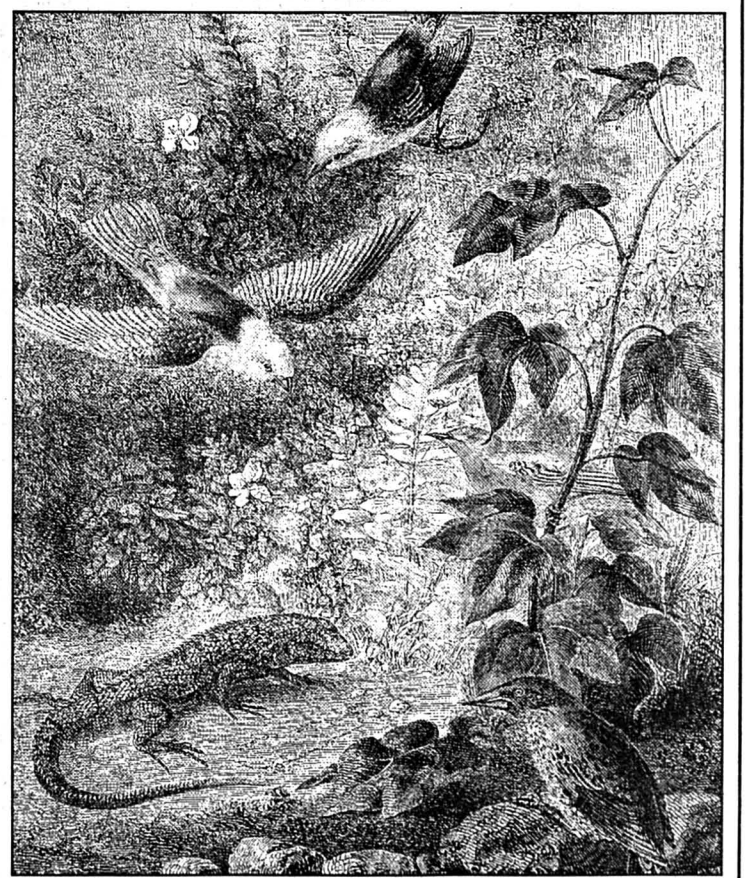
L'holothurie a l'apparente insignifiance de notre ver de terre. Et le même rôle, fondamental: dans l'écosystème marin, elle recycle des déchets, sert de proie par larves interposées. Pour l'équilibre de la réserve marine des Galapagos, il y a donc tout à redouter d'une démographie déclinante de ces organismes... De plus, leur surpêche a affecté les forêts côtières (mangroves). On en brûle le bois pour bouillir les «pepinos» avant de les sécher au soleil. Séchages clandestins qui font peser d'autres périls, encore, d'incendie. 4000 ha d'Isabela ont été ravagés en 94, menaçant des tortues. Sur cette même île, 86 tortues ont été abattues l'an dernier, soit plus que depuis 1981. La plupart n'ayant pas été dépecées, ce massacre a-t-il été le fait de «pepineros» qui voulaient faire pression? Ou est-il l'amorce d'un braconnage comme à côté de la pêche? On s'inquiète aussi pour les lions de mer, dont un pêcheur affirme avoir vendu quelques pénis à un intermédiaire asiatique pour examen – quête d'aphrodisiaque encore. Et faut-il préciser enfin que les «pepineros» ignorent les règles imposées aux touristes pour éviter le brassage des plantes et ani-

maux entre îles et l'invasion d'espèces étrangères.

Suite aux événements de janvier, un ministre avait préparé pour l'archipel un plan de développement durable, tenant compte des «pepineros» locaux. Mais début août, le député des Galapagos, Eduardo Veliz a fait adopter par le parlement équatorien une loi révisant le statut du parc national pour permettre un développement économique dans son périmètre. Cette loi dessaisirait aussi le service du parc et les naturalistes de la gestion de la réserve au profit d'autorités politiques locales. Revendications bien plus larges que celles qui avaient accompagné les premières tensions. Notamment, la loi Veliz affirme une volonté de développer le tourisme à terre – tourisme de plage – d'autoriser des bateaux plus grands, promouvoir la pêche dite «Floride», etc... Lors de la présentation de ce «pro-nature», le président a opposé son veto, Veliz a appelé à des manifestations. Le QG du parc, la station Darwin ont à nouveau été occupés, on a menacé de prendre des touristes en otage et de bouter le feu à quelques îles. Le gouvernement a engagé des négociations...

Quelque 70% des habitants des Galapagos sont arrivés dans les dix dernières années. 10.000 personnes en 1990, 15.000 aujourd'hui... Les familles de pêcheurs ont passé de 150 à 400. Si pêche et tourisme se libéralisent anarchiquement, il y aura toujours plus d'arrivants en quête d'emploi, qui peseront pour plus de libéralisation encore. Cette recherche de «confort» est légitime mais il est d'autres solutions que la dénaturation d'un site unique, classé depuis plus de trente ans. Et ces solutions devraient par ailleurs servir en priorité les résidents de longue date, ça doit sembler évident. Pour les experts, la ressource principale de l'archipel peut et doit rester un éco-tourisme de qualité, soigneusement géré (55.000 visiteurs en 1994). Il y a certes des points à revoir dans la collaboration avec les pêcheurs, locaux s'entend (les Galapagos exportent des produits de la mer en même temps que le secteur du tourisme en importe...)

Mais qu'on évite de défigurer un patrimoine unique «par ce qui peut bien se voir ailleurs». Les touristes qui ne goûtent pas le tourisme nature trouveront autre part de quoi être largement comblés...



Jusqu'aux moins spectaculaires
Des espèces qu'on ne trouve pour la plupart nulle part ailleurs.